Refonte de la carte électorale

Chicoutimi-Nord passe au comté Lac-Saint-Jean

CHICOUTIMI — Le ministre de l'Expansion économique régionale est devenu le représentant du Haut-Saguenay autant que du Lac-Saint-Jean avec la refonte de la carte électorale fédérale.

En effet, les commissaires qui ont tenu des audiences publiques au Palais de Justice de Chicoutimi après avoir procédé à un découpage de la carte électorale, ont maintenu les quatre comtés que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean possède. Mais ils ont apporté des changements dans la redistribution des électeurs.

C'est ainsi que le nouveau quartier de Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, est intégré dans le comté de Lac-Saint-Jean et que le comté de Lapointe disparaît pour faire place à la nouvelle circonscription électorale de Jonquière, en englobant quelques parcelles de territoire, à l'extérieur de la nouvelle ville de Jonquière, notamment du village et de la paroisse de Laterrière.

"Je suis très heureux de représenter les électeurs de Chicoutimi-Nord, nous a indiqué le ministre Marcel Lessard. Il me semble qu'aucun conflit d'intérêt n'oppose Alma, le chef-lieu du comté de Lac-Saint-Jean, et le quartier de Chicoutimi-Nord. "Le député-ministre Lessard ajoute: "Je suis un homme de dimension régionale."

Rappelons que plusieurs mouvements de la région, notamment le Conseil régional de développement, avait recommandé à la Commission de la refonte de la carte électorale, de maintenir quatre comtés fédéraux au Saguenay-Lac-Saint-Jean, de conserver le nom de Lac-Saint-Jean et d'amputer au territoire politique de l'Abitibi le secteur de Chibougamau-Chapais pour atteindre cet objectif.

La commission fédérale a laissé le territoire de Chibougamau-Chapais à l'Abitibi, mais en procédant à une redistribution des zones électorales, elle a dû extraire du comté de Chicoutimi le quartier de Chicoutimi-Nord afin de conserver au Saguenay-Lac-Saint-Jean ses quatre circonscriptions.

Secteur de la santé

Vote sur la grève illimitée

MONTREAL (PC) — Les quelque 85,000 membres du cartel intersyndical du secteur de la santé décideront, aujourd'hui, au cours d'un scrutin secret à l'échelle de la province, s'ils déclencheront d'ici le 7 juin un arrêt de travail illimité en vue d'obtenir enfin le "règlement satisfaisant" toujours hors d'atteinte après 11 mois de négociations.

Les porte-parole syndicaux ont précisé, mercredi, qu'une partie des 20,000 syndiqués de la FTQ, membres du cartel, avaient commencé à voter. Aucun résultat de ces premières consultations n'a été toutefois révélé. Du côté de la CSN, le président de la Fédération des Affaires sociales, M. Renaud Flynn, indiquait que 12 syndicats, regroupant quelque 6,000 membres, avaient déjà voté en faveur de la grève générale dans des proportions voisines de 70 pour cent.

Les représentants du cartel intersyndical semblaient très confiants d'obtenir le mandat sollicité auprès des membres. Au point d'ailleurs qu'ils ont fait débuter leur conférence de presse par un appel pressant "à tous les Québécois de comprendre pourquoi demain la majorité des 85,000 travailleurs des affaires sociales voteront en faveur de la grève générale illimitée".

La question inscrite sur les bulletins de vote utilisés dans les trois centrales constituera un verdict explicite sur les offres gouvernementales déposées jusqu'ici. Elle se lit ainsi: "Je suis pour la grève générale jusqu'à un règlement satisfaisant de la convention collective et donne mandat au cartel des affaires sociales de la déclencher au plus tard le 7 juin 1976."

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

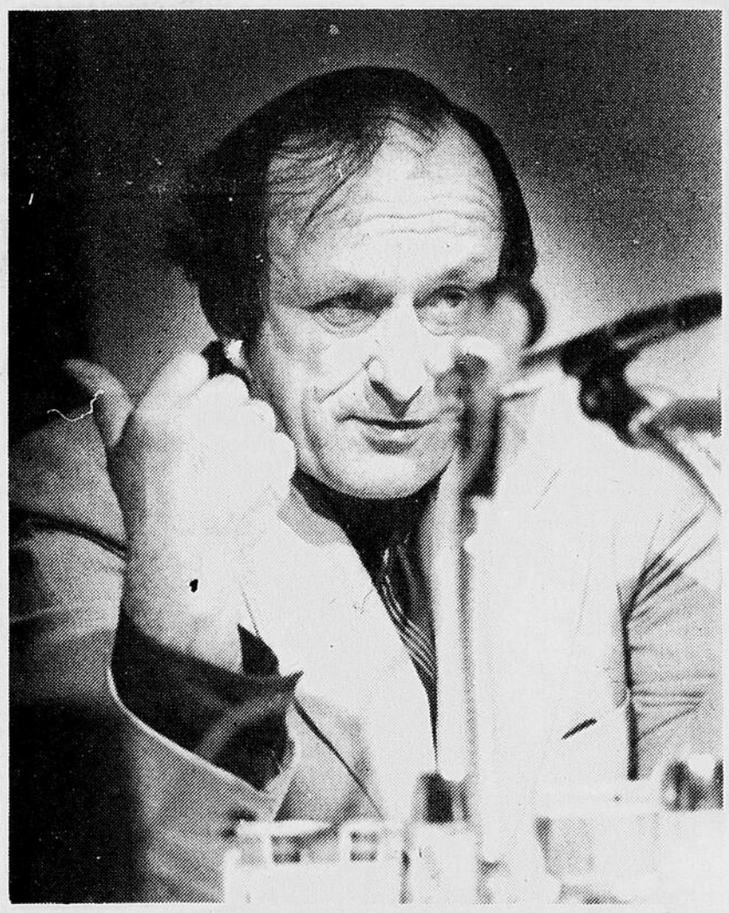
3e année No 186 | Jeudi 27 mai 1976 | 24 pages 25 cents

Contre la politique laitière

Mobilisation de l'UPA dans tout le Québec

par Serge Cloutier

CHICOUTIMI — L'Union des producteurs agricoles entreprend cette semaine l'"Opération colline parlementaire", où une manifestation doit se dérouler pour protester contre la politique laitière fédérale. Pendant ce temps, les porte-parole des producteurs doivent rencontrer le cabinet des ministres, pour tenter de convaincre les hommes politiques du bien-fondé de leurs revendications.



Le président de l'UPA, M. Paul Couture.

D'ici là, c'est la mobilisation générale des agriculteurs, dans toutes les régions du Québec, qui conduira à une radicalisation de l'action déjà entreprise depuis plusieurs semaines.

Hier matin, le président provincial, M. Paul Couture, et le président régional, M. Xavier Fortin, ont tous deux réaffirmé devant le Cercle de presse qu'aucun agriculteur du Québec n'acceptait la politique laitière, qui fera perdre 20% de leurs revenus aux producteurs.

Comme dans l'Ouest

Comme Ottawa l'a déjà fait pour les producteurs de grains de l'Ouest canadien, les producteurs de lait du Québec, "très durement touchés par la politique fédérale", veulent que le gouvernement compense pour les pertes de revenus, et qu'il supporte la concurrence avec les gouvernements du Marché commun en n'imposant pas aux agriculteurs le fardeau du financement des frais d'exportation.

Tenant le gouvernement responsable de la situation actuelle, les agriculteurs acceptent d'ajuster la production aux besoins domestiques, mais ils réclament que le gouvernement en fasse les frais, évitant aux producteurs une baisse dramatique du revenu, alors que malgré la lutte à l'inflation, l'ensemble des travailleurs peut jouir d'une augmentation au moins minimum de son salaire.

La stratégie est donc en marche, et cette demande d'une rencontre avec le Cabinet fédéral est un point tournant, puisque jusqu'ici, l'UPA considère que le gouvernement a laissé tomber les producteurs de l'Est, contrairement à ce qu'il avait fait pour ceux de l'Ouest dans le passé. Rappelons que plus de la moitié de la production laitière canadienne provient du Québec, et que cette production est la base de l'agriculture dans notre région.

Batailles nombreuses

Selon M. Paul Couture, les victoires obtenues par la classe agricole l'ont été seulement à la suite de pressions, et le temps est révolu où l'agriculteur endure en silence d'être dévalorisé. C'est ce qui explique la volonté de plus en plus ferme des membres de l'UPA de participer aux activités de l'organisme.

MM. Couture et Fortin ont par ailleurs répété qu'il allait falloir décider si on veut d'une agriculture, et si oui, qu'il faut accepter qu'elle se développe, en permettant à l'agriculteur de vivre décemment.

La conservation des sols arables, le frein nécessaire à la spéculation, l'implication plus concrète des gouvernements, les conditions de travail et de revenus pour les agriculteurs comptent parmi ces préoccupations nombreuses de l'UPA.

Autres détails

Commentant les dissidences des producteurs de porcs et de bois, M. Couture a affirmé qu'il s'agissait là d'une poignée de dissidents, ayant une audience politique, qui profitaient de la situation actuelle, et qui ont intérêt à ce que certains producteurs ne s'organisent pas.

La majorité des producteurs impliqués serait cependant en harmonie avec leur fédération syndicale, toujours selon le président provincial.

Pour M. Xavier Fortin, il importe que les gouvernements souscrivent dans les faits aux principes qu'ils disent reconnaître, comme le caractère familial de l'agriculture québécoise, la propriété des exploitations aux exploitants, la stabilité des revenus.

La SCA de Chicoutimi

Répondant à une question sur les difficultés financières de la Société coopérative agricole de Chicoutimi, M. Jean-Marie Couët a affirmé qu'il s'agissait d'un accident de parcours, comme ça arrive plus souvent encore dans les entreprises capitalistes, et que le problème est en voie d'être réglé, puisque des pourparlers sont en cours entre la CCS et la Fédérée pour intégrer la SCA de Chicoutimi à la Chaine coopérative du Saguenay.

EN BREF

Pilotage français

Un député et un pilote ont fait une demande d'injonction visant à faire annuler les dispositions qui prohibent l'usage du français dans les cabines de pilotage.

En page 7

Flamand-Caouette

Témoignant hier à son tour, M. Antonio Flamand a accusé M. Caouette d'avoir altéré sa réputation au point de lui faire perdre deux élections d'affilée.

En page 9

Lévesque — contrôleurs

Le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a exprimé l'avis qu'il faudrait éviter de faire perdre du travail aux contrôleurs québécois dans l'éventualité d'une grève de la CATCA.

En page 10

Achat de blindés

Contrairement à l'achat des avions de type Orion, le Canada ne semble éprouver aucune difficulté à financer de 128 blindés Léopard de fabrication ouest-allemande au coût de $159.8 millions.

En page 21

SPORTS

Repêché

Le porte-couleurs des Saguenéens de Chicoutimi, Marc Desforges, est demeuré sur sa surprise, hier, lorsque notre journaliste lui a appris que les Toros de Toronto l'avait repêché en neuvième ronde.

En page 13

Wharten lâche

Dan Wharten s'est écroulé à la sixième manche et les Expos de Montréal ont permis une victoire de 6 à 3 aux Pirates de Pittsburgh.

En page 13

SOMMAIRE

— Annonces classées	22
— Arts et spectacles	8
— Bandes dessinées	18
— Bourse	20
— Bridge	23
— Cinéma	8
— Décès	23
— Finance	19
— Horoscope	23
— Mots croisés	22
— Mot mystère	23
— Patron	22
— Sports	13 à 18
— Télévision	8

Six mois de prison à 2 frères Dubois

par Pierre Beauregard

MONTREAL (PC) — Les frères Roland et Jean-Paul Dubois ont été condamnés hier à six mois d'emprisonnement chacun après avoir été trouvés coupables d'outrage à la Commission d'enquête sur le crime organisé.

"Il y a plusieurs façons de ne pas rendre témoignage devant cette commission, a dit le juge Jean Dutil à l'adresse de Roland: en refusant carrément de répondre; en répondant de façon évasive ou en témoignant de façon incohérente.

"Nous sommes d'avis que votre témoignage a été un tissu d'incohérence et c'est pourquoi nous vous trouvons coupables d'outrage aux commissaires."

Peu avant l'ajournement de midi, le juge Dutil avait déclaré que le témoin, âgé de 36 ans, aurait à expliquer pourquoi il ne devrait pas être trouvé coupable d'outrage aux commissaires à la suite de son témoignage jugé insatisfaisant par le procureur-chef Jacques Dagenais.

Le vase a débordé au cours de l'avant-midi, lorsque Roland Dubois a tenu mordicus aux explications données la veille sur la signification d'un petit bout de papier trouvé en sa possession par les policiers.

Ce feuillet comportait des noms, des surnoms, des initiales et des chiffres.

Dubois a soutenu qu'il avait été chargé de "collecter" des joueurs qui s'étaient endettés au cours d'une partie de dés jouée il y a sept ou huit ans. Cependant, l'individu qui aurait eu droit aux sommes inscrites est mort il y a déjà cinq ans et Me Dagenais n'a pu se faire expliquer de manière satisfaisante pourquoi le témoin "collectait" pour un mort et encore moins, comment il parvenait à rejoindre des gens qu'il prétendait ne pas connaître.

A la reprise de l'audience, Me Jacques Bouchard a fait valoir en défense que son client ne devait pas être trouvé coupable d'outrage puisqu'il avait malgré tout répondu aux questions qu'on lui posait.

"Je vous soumets que vous ne pouvez trouver mon client coupable d'outrage parce qu'il vous a mécontenté ou à cause de son attitude..."

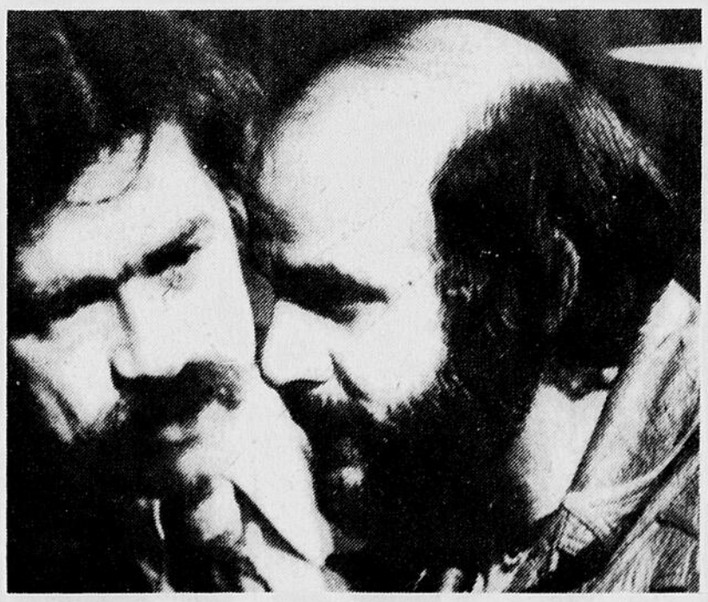
Le juge Dutil devait rétorquer qu'il ne s'agissait pas d'un cas de mécontentement des commissaires, mais bel et bien d'un refus de témoigner similaire à celui qui a valu une peine d'emprisonnement à Vincent Cotroni en 1974.

Jean-Paul Dubois

C'est une déposition "parsemée d'imprécisions et de demi-réponses" qui a valu à Jean-Paul Dubois, âgé de 33 ans, de subir le même sort que son frère plus tard au cours de la journée.

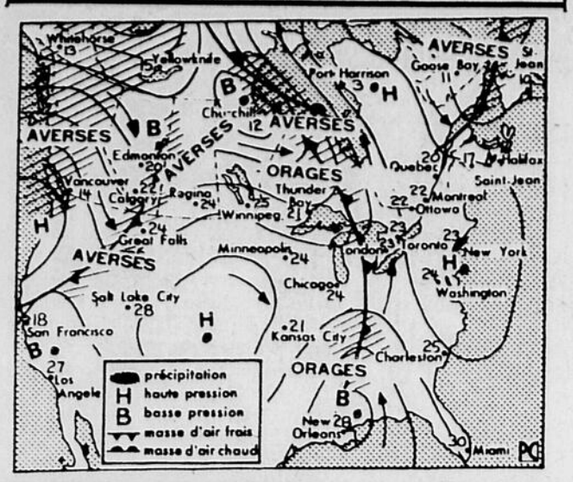
En 12 minutes de témoignage, Dubois a lu 23 fois la formule toute faite déjà utilisée par ses frères et par laquelle il s'opposait à répondre à une question pour ne pas courir le risque de s'incriminer.

A bout de patience, le juge Marc Cordeau a cité les textes de loi qui plaçaient le témoin dans l'obligation de répondre et lui a offert la protection de la commission.



CONFERENCE — Jean-Paul Dubois, à droite, confère avec Me Jacques Bouchard, son procureur devant la CECO. Hier, Dubois, à toute question qui lui était posée a continuellement répondu en lisant un texte dans lequel il disait ne pas vouloir témoigner pour éviter d'être incriminé. (Téléphoto de la PC)

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec, émises par Environnement Canada pour jeudi, avec un aperçu pour vendredi.

Abitibi, Haute-Mauricie et nord de Pontiac-Témiscamingue: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum 19 à 22. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Montréal, Outaouais, Laurentides, Cantons de l'Est et sud de Pontiac-Témiscamingue: plutôt ensoleillé. Maximum 19 à 22. Aperçu pour vendredi: nuageux avec possibilité d'averses.

Québec et Trois-Rivières: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum 18 à 20. Aperçu pour vendredi: ennuagement en fin de journée.

Chibougamau et Saguenay-Lac-Saint-Jean: nuageux avec possibilité d'averses en matinée et dégagement par la suite. Maximum 15 à 18. Aperçu pour vendredi: ensoleillé avec des passages nuageux.

Rimouski: nuageux avec des éclaircies et quelques averses. Venteux par moments. Maximum 14 à 16. Aperçu pour vendredi: ensoleillé.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures observées au cours des dernières 24 heures, dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Vancouver	8	9
Edmonton	0	20
Calgary	5	22
Regina	8	16
Winnipeg	15	19
Toronto	10	18
Ottawa	10	20
Montréal	10	18
Québec	6	19
Fredericton	0	12
St-Jean, N.-B.	0	9
Moncton	3	11
Halifax	4	6
Charlottetown	2	9
St-Jean, T.-N.	0	4
Chicago	8	21
Detroit	5	20
Boston	10	13
New York	12	18
Washington	13	16
Miami	22	29
Los Angeles	14	21
San Francisco	10	27

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 01 h. 20 (2m. 6) et basse à 07 h. 50 (.6m). Elle sera à nouveau haute à 13 h. 45 (2m. 1) et basse à 19 h. 25 (.7m).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 02 h. 30 (5m. 0) et basse à 08 h. 55 (.9m). Elle sera à nouveau haute à 14 h. 50 (4m. 4) et basse à 20 h. 55 (3m. 6).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 02 h. 45 (4m. 7) et basse à 09 h. 55 (1m. 1). Elle sera à nouveau haute à 15 h. 00 (4m. 1) et basse à 21 h. 50 (1m. 2).

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE,
316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER
Président-directeur général:
Gaston VACHON
Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information:
Bertrand GENEST
Chef des nouvelles:
Claude COTE
Chef de pupitre:
Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes:
Paul BERGERON
Directeur de la publicité:
Jean TREMBLAY
Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE
Directeur mise en marché:
Jean BELAND

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec.
Courrier de la
deuxième classe (No 3213).

Proposition pour sortir Chibougamau de la région administrative 02

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, dans un mémoire présenté, mardi, au premier ministre Robert Bourassa, propose une nouvelle découpure des régions administratives québécoises qui, pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (02), occasionnerait le transfert de Chibougamau à la région du Nord-Ouest québécois (08).

La nouvelle forme de partage proposée par l'Ordre est basée sur les bassins hydrographiques. L'Ordre voit là l'avantage de standardiser les unités de base en aménagement du territoire.

"Les unités d'aménagement basées sur les bassins hydrographiques seraient facilement acceptables par le ministère de l'Agriculture, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, le ministère des Richesses naturelles et sans doute par plusieurs autres dont le ministère des Affaires municipales qui aurait particulièrement avantage à penser en termes de bassins de drainage."

Exception

Ironie du sort cependant, la proposition de localiser Chibougamau dans la région du Nord-Ouest québécois n'est pas la conséquence du principe directeur mis de l'avant par l'Ordre des ingénieurs forestiers.

En effet, Chibougamau semble avoir causé quelques problèmes de localisation, car le président de l'Ordre, M. Yvon Dubé, indiquait au Quotidien que cette ville représentait une exception dans le découpage.

Il a précisé que le partage des régions selon les bassins hydrographiques n'avait pu être respecté dans le cas d'une partie de la zone nord de l'actuelle région administrative 02. Celle-ci, comme d'ailleurs celle que propose l'Ordre des ingénieurs, empiète de façon relativement marquée sur le bassin hydrographique de la rivière Rupert, qui elle se jette dans la Baie James.

Quant à la ville de Chibougamau, il semble que le bassin qui la dessert soit plus orienté vers le réseau hydrographique qui aboutit à la Baie James.

Division de base

Le président de l'Ordre des ingénieurs forestiers soulignait d'autre part que la division selon le bassin hydrographique ne ferait pas disparaître les particularités de chaque ministère, lesquelles s'imbriqueraient selon lui dans la superdivision.

Mentionnons enfin que l'Ordre propose la création d'un ministère des Terres qui aurait pour mandat d'effectuer l'inventaire, le zonage et le contrôle de l'attribution des terres du Québec.

AU PALAIS DE JUSTICE

Accusés de hold-up

Quatre prévenus attendent leurs avocats qui plaident à la CECO

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Que se passera-t-il aujourd'hui dans les procès d'Alain Ouellet, de Ghislain Gaudet et des frères Carl et Marc Ellefsen, au moment où le ministère public, représenté par Me Lucien Tremblay, se déclare prêt à procéder, eux qui sont accusés d'un vol à main armée au montant de $50,000 à la Caisse populaire de Kénogami?

Hier matin, les quatre accusés étaient présents devant le juge Louis-René Lagacé pour leur procès mais leurs procureurs Mes Jacques Bouchard et André Cartier, tous deux de Québec, brillaient par leur absence.

Les quatre prévenus veulent procéder en autant que leurs avocats soient présents mais actuellement Me Jacques Bouchard est devant la CECO représentant les intérêts des frères Dubois de Montréal.

Hier matin, Me Lucien Tremblay a précisé que depuis février dernier, la Couronne s'est dit prête à procéder à trois reprises retenant neuf jours d'audience pour ces procès.

"Mais à chaque fois, les procureurs des prévenus étaient absents. Pourtant nos témoins sont présents et nous sommes prêts à procéder".

Ghislain Gaudet et Marc Ellefsen veulent obtenir des procès séparés même s'ils doivent attendre leur procès en prison.

Quant à Alain Ouellet, il a précisé qu'il désirait obtenir immédiatement son procès et qu'il serait prêt à procéder aujourd'hui si son avocat Me André Cartier était présent.

Le juge Lagacé a demandé à Me Tremblay de remettre toutes les causes à aujourd'hui pour procès.

Cependant, les accusés désirent avoir leurs avocats de Québec et ils ont d'autant plus insisté sur cette question lorsque le président du tribunal leur a offert de se choisir un nouvel avocat.

On sait que le quatuor a à répondre d'un vol qualifié de $50,000 au moment où on avait fait croire à l'assistant-gérant de la Caisse populaire de Kénogami que le gérant était séquestré.

Les témoins devront revenir devant la Cour aujourd'hui et fort probablement que le ministère public commencera dans le procès de Ouellet si son avocat est présent. A moins que, comme l'a laissé entendre ou supposer Me Tremblay, la Couronne porte un chef d'accusation commun ce qui enlèverait les possibilités que les prévenus aient chacun un procès.

Examen psychiatrique ordonné dans le cas de Gérard Thivierge

CHICOUTIMI — Le juge Louis-René Lagacé a ordonné un examen psychiatrique de 30 jours dans le cas de Gérard Thivierge, d'Alma, un individu, âgé de 37 ans, qui est accusé d'avoir incendié l'immeuble de M. Rosario Guay, de l'avenue Sainte-Anne, à Chicoutimi.

Hier matin, le médecin de la prison a suggéré dans un rapport écrit que l'examen sommaire ne lui avait pas permis de déterminer son état mental.

Mes. Denis Vaillancourt et Louis-Charles Fournier n'ont fait aucune objection à un examen psychiatrique.

Pilules du printemps

CHICOUTIMI — En cette période de l'année, même si le temps n'est pas des plus cléments, c'est le printemps et avec le printemps, les bourgeons apparaissent et la sève monte dans les arbres.

C'est aussi le temps où les maniaques sexuels font des ravages. C'est ainsi que deux individus de Chicoutimi qui ont tenté de séduire des fillettes en exhibant leurs parties congénitales, se sont retrouvés, hier matin, devant le juge Louis-René Lagacé.

L'un deux a écopé d'une amende de $100 et un autre d'une amende de $50 tout en étant soumis à des ordonnances de probation pour une durée de six mois.

Il faut dire que les "Casanova" modernes ont eu bien peu de succès...

Deux mois de prison

Sylvain Dallaire, un jeune homme de La Baie, qui a admis sa culpabilité à l'accusation d'avoir été en possession de deux grammes de haschich, a écopé de deux mois de prison.

Le prévenu purge actuellement sept mois de prison pour d'autres crimes.

Finies les folies

Un automobiliste, de Jonquière, qui est en train de battre tous les records dans les délits de conduite au volant avec plus de .08 d'alcool dans le sang, a eu la surprise de sa vie, hier matin, lorsqu'il a écopé d'une peine de 15 jours de prison.

Il sera d'autant plus surpris qu'il n'était pas présent pour connaître la sentence qui lui fut imposée par défaut.

Précédent

Pour la première fois dans les annales judiciaires, le juge Lucien Larouche rendra des sentences qui devaient être rendues par le juge Jean-Charles Simard retenu chez lui pour une convalescence de quelques mois.

Il faut dire que Serge Fillion, Laurier Tremblay, tous deux de Chicoutimi et Marcel Lebel de Jonquière devaient connaître leur sentence aujourd'hui. Cependant dans l'impossibilité de la situation, le juge Larouche a accepté de rendre les sentences comme le prévoit la loi. Il faut dire que le trio a accepté de "changer de juge".

Ce sera une première dans le district judiciaire de Chicoutimi.

Heureux

Un père de famille de La Baie a écopé d'une amende de $250, hier matin, après avoir admis sa culpabilité aux accusations d'avoir obtenu au moyen de chèques falsifiés un montant de $300 environ de marchands de la région.

Me Louis-Charles Fournier a expliqué que son client s'était trouvé un emploi et qu'il n'était plus question pour lui de récidiver.

La libération de la femme

Me Sylvie Savard de l'étude Bégin, Gauthier et Associés de Jonquière a démontré qu'elle avait toute une personnalité, hier matin, lorsqu'elle fut appelée à remplacer à pied levé pour une sentence, Me Claude Vaillancourt.

Faisant preuve d'un sang-froid peu ordinaire, la jeune fille se présenta à la Cour: "Votre Seigneurie, je suis Me Sylvie Savard, stagiaire, je représente l'accusé et je complète les représentations en vous disant que mon client est sur la voie de la réhabilitation et qu'il regrette ses deux vols par effraction."

Avec charme, distinction et politesse, elle remercia le tribunal d'avance pour la clémence qu'il démontrerait.

Me Lucien Tremblay, procureur de la Couronne, ne put s'empêcher de féliciter la jeune disciple de Thémis pour son brillant plaidoyer.

Quant au client, il s'en tira avec une amende de $300., évitant ainsi la prison.

Me Savard quitta la Cour comme si elle avait été mêlée aux causes du siècle, du moins c'est l'assurance qu'elle avait...

NOUVELLE CLINIQUE DENTAIRE



Dr Germain Gagnon



Dr Daniel Blais

Les docteurs Germain Gagnon et Daniel Blais convient leurs patients, anciens et nouveaux, à venir les rencontrer à leur nouvelle clinique, au 415 est, rue Racine, à Chicoutimi. Sur rendez-vous, téléphonez à 543-7373.

Chez Woolworth à Alma

Vol et vandalisme

ALMA — Des marchandises pour quelque $5,000 volées; des dommages de $4,000 causés, voilà l'oeuvre des voleurs qui ont pénétré par effraction, dans la nuit de mardi à mercredi, dans le magasin Woolworth de la rue Sacré-Coeur, à Alma.

Le capitaine André Gaudreault a précisé que les voleurs avaient pénétré dans l'établissement par un ventilateur de la toiture en se faufilant à l'intérieur.

Une fois à l'intérieur, ils ont été d'un sadisme écoeurant brisant tout sur leur passage, renversant la marchandise avant de tomber dans les comptoirs de bijoux, des montres, etc.

Pour les Talbot

Injonction permanente

CHICOUTIMI— Le juge Yvan Migneault, de la Cour supérieure, a prolongé jusqu'au jugement final, l'injonction qui empêche la Commission scolaire régionale Lapointe d'annuler le contrat qu'elle a signé, avec les entrepreneurs Talbot, pour le transport scolaire.

On sait qu'à la suite de la grève qui sévit chez les entrepreneurs Talbot, la Commission scolaire régionale Lapointe a décidé d'annuler le contrat. Suite à cette décision, le procureur des frères Talbot, Me Jean-Jacques Anger, s'est présenté devant la Cour supérieure et a obtenu une injonction provisoire du juge Roger Chouinard.

Le juge Chouinard avait fixé à aujourd'hui l'audition de l'injonction permanente, que décidera au cours des prochains jours, le juge Migneault.

Au quartier Murdock

Panne d'électricité

CHICOUTIMI — Une panne d'électricité, suite à une défectuosité dans la sous-station du quartier de Notre-Dame-de-Grâce, a privé 600 abonnés du quartier Murdock, hier après-midi.

La panne a duré plus de deux heures.

Cependant, les équipes d'urgence de l'Hydro-Québec qui assurent les services essentiels, pendant l'arrêt de travail d'hier, ont rapidement travaillé pour éviter que la panne ne se prolonge inutilement.

Par ailleurs, dans le secteur d'Alma, une panne d'électricité a privé quelques propriétaires de chalets et encore là, les équipes de secours se sont rendues faire les réparations.

PAGE, LAPOINTE, ROY, TRUCHON & GIRARD
AVOCATS
Roger Page, B.A., LL.L.
Bernard Lapointe, B.A., LL.L
Claude Roy, B.A., LL.L.
André Truchon, D.E.C., LL.L
Carol Girard, D.E.C., LL.L.
123, RACINE EST, SUITE 110,
CHICOUTIMI — 543-0725

C'est bon d'investir chez nous
Obligations d'épargne du Québec
C'est une valeur sûre
10% pour chacune des deux premières années
et 9% par année pour les 3e, 4e et 5e années
Ministère des Finances

Les 4 priorités du comité du Moyen-Nord

par Gilles Paradis

JONQUIERE — Le Comité de développement du Moyen-Nord, à la suite des travaux commandés à sa réunion de janvier a décidé hier de quatre priorités sur lesquelles il se penchera davantage, au cours des prochains mois.

Parmi les priorités révélées par M. Denis Roy, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi, en remplacement de M. Robert Bergeron, il a déterminé les dossiers sur la documentation, sur les cultures abritées, sur le ferro-alliage et sur le transport.

M. Denis Roy a expliqué que le Comité de développement du Moyen-Nord entend faire un fichier analytique de 300 documents du Moyen-Nord. A son avis, le travail opérationnel sera terminé au milieu de l'été. "Au milieu de juin la méthodologie sera disponible."

Les cultures abritées seront une autre préoccupation du comité qui entend utiliser des abris pour allonger la saison de production des légumes.

A cet effet, des recherches sont en cours à l'UQAC pour trouver le genre d'abri qui serait susceptible de résister au froid et aux intempéries. Plusieurs abris seraient éventuellement installés dans le secteur de Chibougamau, à titre expérimental.

Dans le dossier de ferro-alliage, le Comité de développement du Moyen-Nord voit l'implantation d'une usine au Saguenay et le président du CRD, M. Gaston Perron, a déclaré que c'était non seulement possible mais aussi souhaitable. Pour sa part, M. Denis Roy a dit que les travaux de mise en valeur du vanadium et du colombium ont démontré les possibilités en ce sens et que la réalisation du projet Ferchibal impliquerait un additif pour changer les propriétés de l'acier. Il a ajouté que nous avions tout ce qu'il fallait, pour cela, soit l'énergie, les compétences technologiques et un port de mer.

Le dossier sur le transport au Moyen-Nord comprend une étude sur les avantages à avoir un lien entre les points 02, soit la région Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau et l'axe LG-2. La question primordiale est à savoir s'il y a intérêt à faire une route entre les rivières Rupert et Nattaway.

Ces dossiers seront dirigés à l'Office de planification et de développement du Québec, OPDQ, mais le Comité de développement du Moyen-Nord a profité de sa réunion, hier, pour décider dans quel sens on lancerait les prochaines demandes de commandites.

On sait que pour l'année 1976, il a bénéficié d'une aide gouvernementale de $20,000 pour la commandite des travaux et il espère beaucoup plus de ressources financières pour poursuivre ses études en 1977.

Si le projet de culturabilité nécessite une certaine attention, pour les commandes à venir, il en sera davantage pour le dossier du ferro-alliage où l'on doit commencer un projet d'étude sur les minéraux industriels comme le nipilin, l'amiante, le silice, le calcaire, et autres, dans le secteur de Chibougamau.



DEVELOPPEMENT DU MOYEN-NORD — Le Comité sur le développement du Moyen-Nord a fait part, hier, à Jonquière, du résultat de ses commandites, à la suite de sa réunion de janvier. MM. Gaston Perron, président du CRD, Denis Roy et Charles Montour ont expliqué les projets sélectionnés.

Nouvelles proportions

A l'issue de la conférence de presse, le président du CRD, M. Gaston Perron, a avoué que le Comité de développement du Moyen-Nord avait pris de nouvelles proportions. "Son utilité est déjà acquise et le CRD est conscient de son importance, car il juge nécessaire d'avoir une équipe pour surveiller le développement du Moyen-Nord. C'est pour l'avenir que ce comité travaille et ce ne sont pas des projets pour demain."

$16 millions pour protéger nos arbres

par Mario Roy

QUEBEC — Quelque 155 employés du service aérien du ministère québécois des Transports, dirigés par le personnel du Centre de coordination du service de protection contre l'incendie à Québec, sont en poste en tout temps, pour réprimer les feux de forêt survenant en nombre effarant chaque année, à la grandeur du Québec.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les 32 permanents de la Société de conservation sont chargés de la prévention et de la localisation de ces sinistres, et peuvent compter sur les deux avions-citernes CL-125 basés à Roberval en plus de 13 autres appareils de même type et de six Canso, répartis à travers le Québec.

C'est ce que les membres de la presse régionale pouvaient constater hier alors que l'un de ces imposants appareils CL-215 les transportait au Centre de coordination, à l'aéroport de Sainte-Foy, en banlieue de Québec.

Annuellement, $5.2 millions du ministère des Terres et Forêts, $3 millions des diverses compagnies intéressées à l'exploitation du bois, quelque $900,000 de la SEBJ, en plus d'une contribution estimée à quelque $5 millions du ministère des Transports, forment un budget de quelque $15 millions affectés à la lutte contre les feux de forêt.

L'an dernier, quelque 1,900 feux de forêt occupaient les Canso et CL-215 pour un total de plus de 3,900 heures de vol. "Mais il est impossible de parler de rentabilité dans un service tel que le nôtre," souligne M. Benoit Ste-Marie, directeur du service aérien du gouvernement du Québec.

"La seule façon d'y voir un profit est de calculer les superficies boisées arrachées au feu par notre action."

Pour sa part, M. Régis Proulx, ingénieur forestier au service du Centre de coordination, affirme que la façon actuelle de procéder diffère nettement de la philosophie de travail que l'on appliquait dans les années 1960. "Nous coordonnons également l'arrosage aérien avec les équipes terrestres d'extinction.

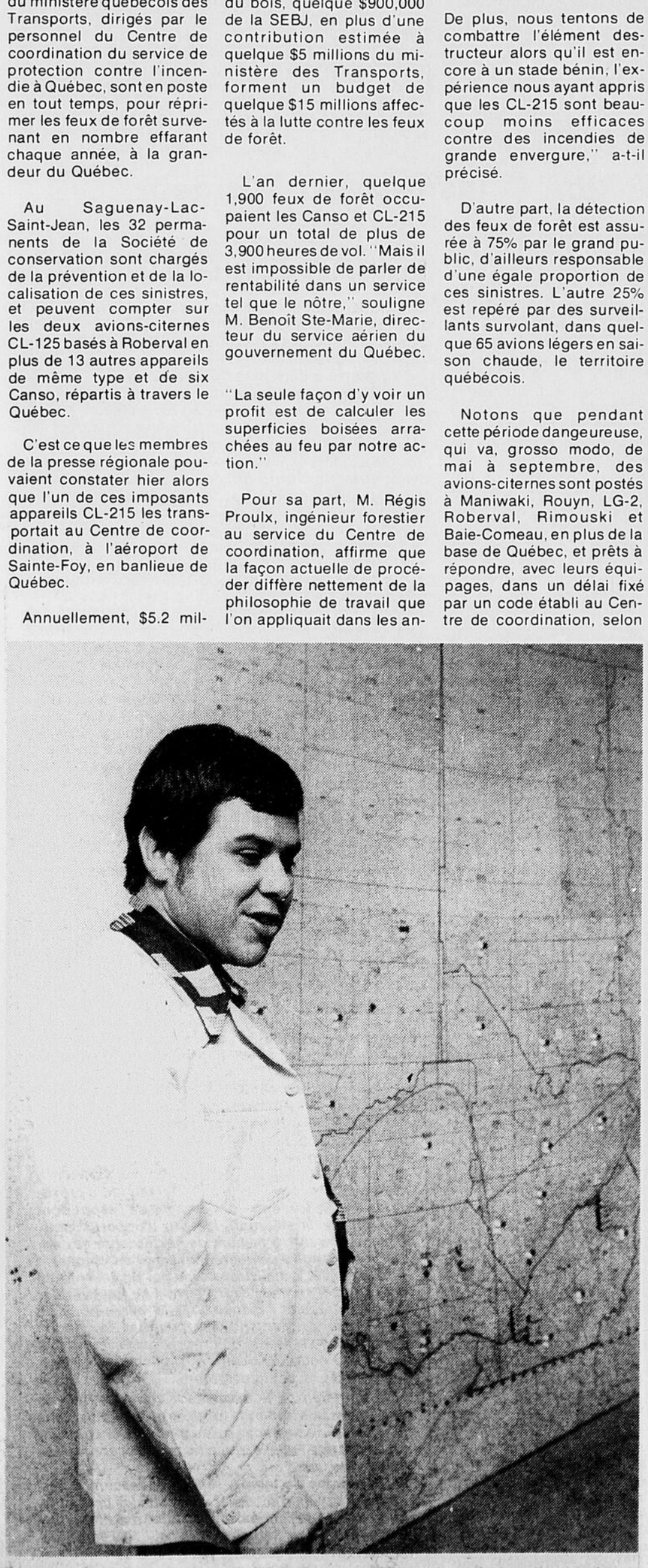
De plus, nous tentons de combattre l'élément destructeur alors qu'il est encore à un stade bénin, l'expérience nous ayant appris que les CL-215 sont beaucoup moins efficaces contre des incendies de grande envergure," a-t-il précisé.

D'autre part, la détection des feux de forêt est assurée à 75% par le grand public, d'ailleurs responsable d'une égale proportion de ces sinistres. L'autre 25% est repéré par des surveillants survolant, dans quelque 65 avions légers en saison chaude, le territoire québécois.

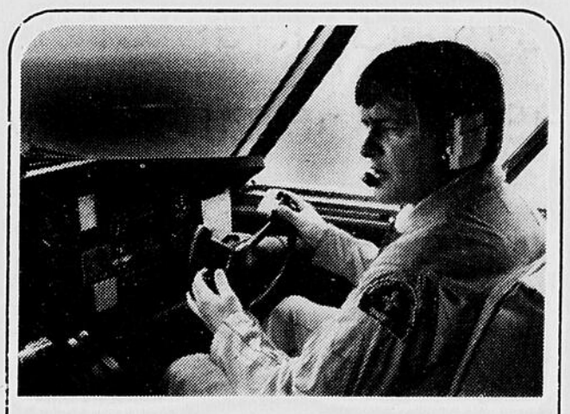
Notons que pendant cette période dangeureuse, qui va, grosso modo, de mai à septembre, des avions-citernes sont postés à Maniwaki, Rouyn, LG-2, Roberval, Rimouski et Baie-Comeau, en plus de la base de Québec, et prêts à répondre, avec leurs équipages, dans un délai fixé par un code établi au Centre de coordination, selon le niveau de danger d'éclosion d'un incendie; ce délai peut se résumer à une quinzaine de minutes, en cas de besoin.

Notons qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la société de conservation peut compter sur un budget annuel de quelque $1.3 million, et peut employer, à l'occasion plus de 130 personnes.

Sur une carte épinglée au mur du Centre de coordination, une coloration rosée indiquait les régions québécoises dévastées par l'incendie et de ce fait irrécupérable. Il n'a pas fallu beaucoup de commentaires pour que tous constatent que les ravages étaient à proprement parler, colossaux, et extrêmement coûteux pour l'industrie forestière québécoise. Ce sont de semblables sinistres que l'on s'emploie ainsi à enrayer.



Devant une carte du Québec, M. Régis Proulx, ingénieur forestier, explique le fonctionnement du Centre de coordination de la lutte contre les feux de forêt.



Gaston Audy, un membre des 19 équipages affectés aux avions-citernes.

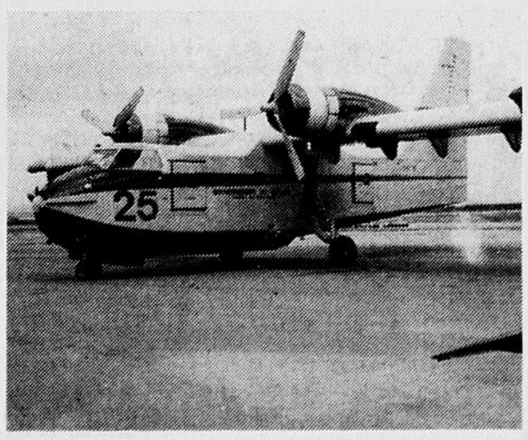
Le CL-215

Un vrai cheval de trait

QUEBEC — Point n'est besoin de longues explications pour comprendre, après une ballade à bord d'un avion-citerne CL-215, que cet appareil n'a pas été conçu pour le transport de journalistes vers la vieille capitale, mais bien de l'eau vers les lieux d'un sinistre...

Bruyant, inconfortable, esthétiquement peu conforme à l'idée qu'on se fait d'un avion moderne, le CL-215 s'impose toutefois par des caractéristiques techniques surprenantes. Capable d'aspirer en 15 secondes six tonnes d'eau à partir de n'importe quel lac où on aura bien voulu le poser, il rejettera ces 1,200 gallons de liquide en une seconde, et pourra répéter la manoeuvre plus d'une vingtaine de fois avant de devoir retourner à sa base.

Fabriqué par Canadair et propulsé par deux moteurs Pratt & Whitney développant 2,100 cv chacun, le CL-215 semble attirer l'attention de plusieurs services gouvernementaux à travers le monde, puisque le Japon, l'Espagne, le Portugal, certains pays africains, pour ne nommer que ceux-là déléguaient des représentants à Québec pour voir de plus près le fonctionnement de ces engins et du Centre de coordination. Et il coûte actuellement $2.7 millions l'unité...



Fabriqué à Montréal par Canadair, le CL-215 est un véritable cheval de trait, et suscite l'intérêt de nombreux pays à travers le monde.
(Photo Léonard Arsenault)



ROBERVAL 1928 — C'est en 1928 que Roberval a connu la pire inondation de son histoire,

Le niveau du lac devrait se stabiliser

par Guy Fournier

ROBERVAL — Selon l'attaché de presse de l'Alcan, Mme Danielle Hébert-Carrier, le niveau du lac Saint-Jean, qui atteignait hier en fin de journée, 19.54 pieds, devrait se stabiliser aujourd'hui et commencer à baisser dès demain.

Au cours d'un entretien téléphonique, Mme Hébert-Carrier a confié que ce sont les experts en hydrologie de l'Alcan qui lui ont transmis ces informations.

Hier, déjà, toujours selon Mme Carrier, les réservoirs de Manouan et de Passes-Dangereuses déversaient 244,000 pieds cubes d'eau à la seconde dans le lac Saint-Jean, pour un débit de 245,000 pieds cubes, ce qui représente une très nette amélioration sur les jours précédents.

Aujourd'hui, et si la température se maintient au beau fixe, il ne se déversera que 222,000 pieds cubes d'eau à la seconde, alors que l'évacuation se fera au rythme de 240,000 pieds cubes environ, toujours selon les experts en hydrologie de l'Alcan.

Pour ce qui est de la responsabilité de l'Alcan dans la hausse démesurée du niveau de l'eau du lac Saint-Jean, Mme Hébert-Carrier a tenu à souligner que proportionnellement aux éléments naturels, ce rôle atteint à peu près 20%.

Concernant l'historique des inondations qui se sont abattues sur les municipalités riveraines du lac Saint-Jean, il a été très difficile d'obtenir des informations précises, mais il semble que c'est en 1928 que s'est produite la plus grave inondation de toute l'histoire, alors que l'eau atteignait le boulevard Saint-Joseph à Roberval (le noyait) et causait des dommages matériels de plusieurs milliers de dollars.

"Cette année-là, soulignait hier un vieux citoyen de Roberval, même le quai était noyé". Notons qu'actuellement le quai fédéral est intact par rapport à cette crue exceptionnelle et qu'il faudrait que le niveau hausse d'au moins trois pieds pour le submerger.

VENTE
Fin De Mois

AUTOS USAGEES

1974 DATSUN
2 portes, radio, pneus radiaux. Spécial FDM $1,550
1973 OLDSMOBILE ROYAL
4 portes, toit vinyle, vitres électriques, air conditionné, bas millage. Spécial FDM $3,090
1973 LEMANS
4 portes, V-8, automatique, toit vinyle. Spécial FDM $2,890
1973 VENDURA GMC VAN
¾ tonne, V-8, automatique, radio. Spécial FDM $3,150
1975 PARISIENNE,
Hard-top, toit vinyle $4,690
1975 GRAND-AM,
Blanche, servofreins, servodirection, 400 p.c., sièges baquets $4,950
1974 CENTURY CUSTOM,
Hard-top, toit vinyle $3,990
1974 ASTRE,
Rouge, 4-V $2,250
1974 ASTRE,
Hachback, standard $2,250
1974 TORINO,
Hard-top, servofreins, servodirection $3,590
1974 VENTURA,
4 portes, servodirection $3,190
1973 VEGA,
2 portes, radio $1,250
1973 BUICK SABRE,
Custom, air, 4 portes, hard-top $2,590
1973 ASTRE,
G.T. $1,390
1972 CHARGER,
Servofreins, servodirection, radial, 2 portes. $2,320
1972 DUSTER,
V-8, sièges baquets, radial, 2 portes. $1,890
1973 FORD GALAXIE,
Hard-top. $2,490

CAMIONS USAGES

1975 JIMMY GMC 4 X 4,
Automatique, poritraction, radio, 9,000 milles. $6,290
1974 GMC ½ TONNE,
V-8, standard, bumper. $3,550
1974 INTERNATIONAL,
V-8, servofreins, servodirection, automatique. $3,450

Notre gamme de 76 est maintenant au grand complet.

PLUSIEURS USAGEES DANS LES MODELES 71, 70, 69.

DUCHESNE AUTO ltée
Le pionnier des concessionnaires au Lac-St-Jean
450, boul. de Queen. Tél.: 662-3431 — Alma
PONTIAC, BUICK, CADILLAC, GMC.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

En dépit des contrôles, l'inflation se poursuit

Le programme de contrôle des prix et des revenus est bel et bien en vigueur partout au pays, mais ces mesures se révèlent insuffisantes pour empêcher ou même retarder une autre augmentation redoutable du coût de la vie.

Dans quelque temps, le prix des produits pétroliers fera un autre bond considérable. Un gallon d'essence se détaillera probablement $1 et plus. Le combustible le plus courant se vendra sans doute au-delà de 50 cents le gallon. A lui seul, ce supplément représente une nouvelle dépense considérable pour les consommateurs des régions nordiques comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean, où l'été ne dure guère plus que le temps d'une rose éclose.

Les contribuables québécois viennent aussi d'apprendre qu'il leur faudra souscrire davantage dans l'avenir pour maintenir l'actuel régime d'assurance-maladie, un service public pour lequel les usagers en général nourrissent une série impressionnante de griefs, même quand les relations patronales-ouvrières paraissent plus harmonieuse qu'actuellement.

Comme il fallait s'y attendre, en raison de la signature d'un nouveau contrat de travail, entre autres, le ministère des Postes décrète une hausse variable du prix des timbres.

Ce sera sans doute le même scénario qui se produira, lorsque les salariés de la Société des Alcools du Québec auront réussi à renouveler leur contrat de travail. Comme les fumeurs doivent maintenant se résigner à payer une partie des dépenses folles des Jeux olympiques, les consommateurs de vins et de spiritueux assisteront inévitablement à une nouvelle escalade des prix dans les magasins de l'Etat.

Par ailleurs, les revenus des enseignants du Québec seront majorés, et c'est parfaitement logique, mais ce sont encore les citoyens, les plus aisés comme la majorité des moins bien nantis, qui acquitteront finalement la note.

Les taxes municipales sont également appelées à progresser rapidement au cours des prochains mois. Pour un, M. Francis Dufour, maire de Jonquière, municipalité la plus populeuse du Saguenay depuis la fusion de 1975, a récemment laissé entendre que l'impôt local risque fort d'être haussé de façon substantielle lors de la présentation du budget, l'an prochain.

Pour leur part, les producteurs de pâtes et papiers au Canada entreprennent une nouvelle ronde d'augmentations. Cette fois, ce sont des compagnies de l'Ouest, MacMillan-Bloedel et Crown Zellerbach, qui battent la marche. A compter du 1er juillet prochain, ces entreprises vendront le papier-journal $20 de plus la tonne. Dans cette partie du Canada, le prix du papier journal variera donc ainsi à l'avenir de $285 à $290 la tonne. Quant aux éditeurs de l'Ouest des Etats-Unis qui s'approvisionnent chez ces fournisseurs, ils devront désormais payer le papier journal $300 la tonne.

Au Québec et dans les régions voisines du pays, la tonne de papier journal coûte présentement $270, soit $15 de moins que dans l'Est des Etats-Unis. Ainsi, les producteurs de l'Ouest vendront bientôt leur papier journal plus cher que leurs concurrents de l'Est. Mais on peut s'attendre à ce que ces derniers emboîtent le pas sans trop tarder. Car les dirigeants de MacMillan Bloedel ont déclaré que la prochaine majoration du prix du papier journal est imputable en grande partie aux coûts plus onéreux de la main-d'oeuvre, étant donné la mise en vigueur de nouveaux contrats de travail. Puisque les producteurs de l'Est sont susceptibles d'utiliser le même prétexte, on peut prévoir qu'ils soumettront eux aussi de nouveaux prix aux éditeurs.

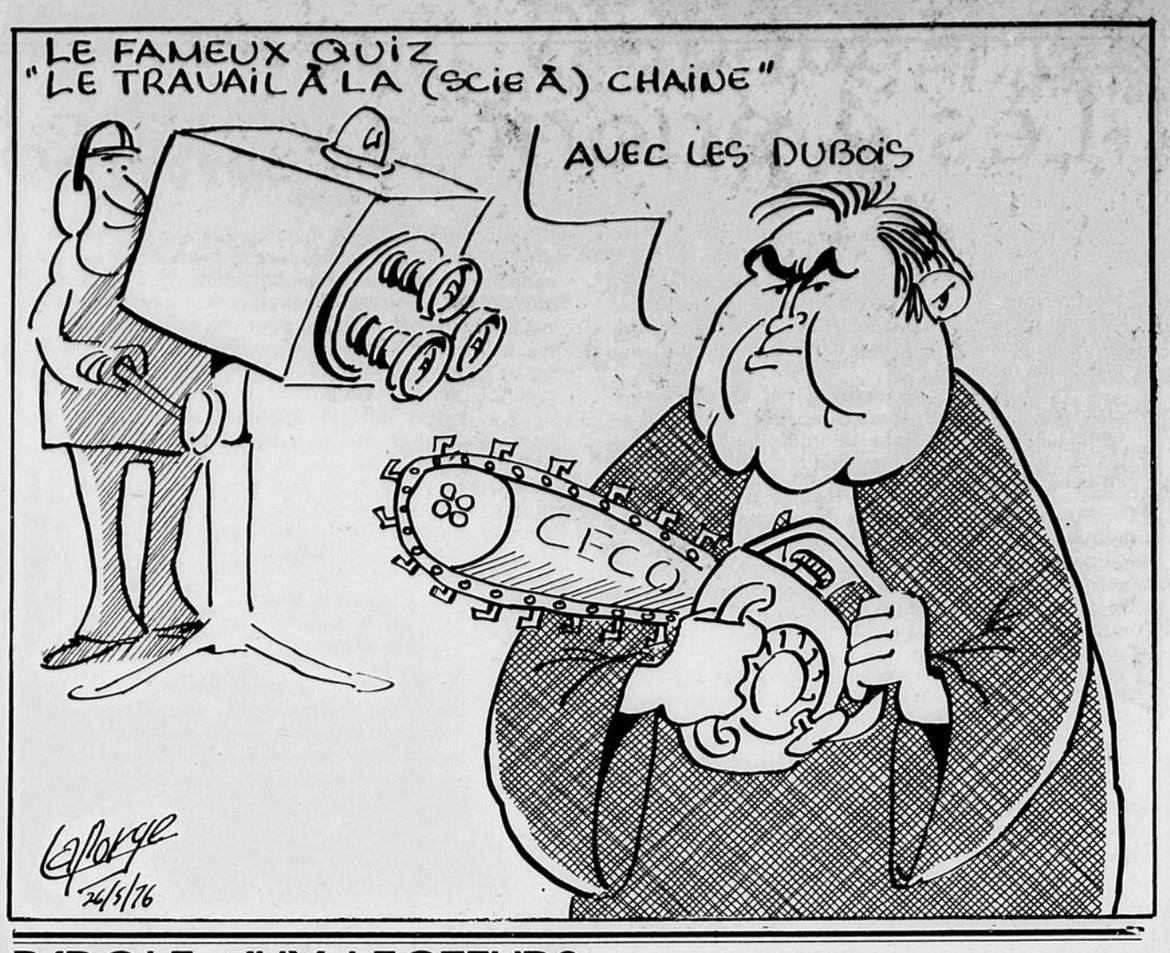
Et c'est encore le consommateur qui devra porter ce fardeau additionnel, au bout de la ligne. En effet, les propriétaires de journaux ne voudront certainement pas être les seuls à absorber les nouvelles dépenses. Il pourrait s'ensuivre un ajustement des taux de la publicité, ce qui inciterait les annonceurs à augmenter le prix de certains articles, en guise de compensation.

Bref, le consommateur sera à nouveau le plus éprouvé. Evidemment, les travailleurs syndiqués qui détiennent par le fait même un pouvoir de revendication ont encore l'opportunité d'améliorer leurs gains de façon à contrer les effets de cette période d'inflation qui menace de se prolonger pour longtemps encore.

Mais la situation est loin d'être réconfortante pour la majorité des citoyens, ceux et celles qui doivent toujours compter sur la générosité d'un employeur ou de l'Etat pour maintenir un standing de vie qui laisse déjà à désirer.

L'inflation causera donc des ravages grandissants chez les chômeurs, les pensionnés, les salariés non syndiqués et les autres citoyens défavorisés qui dépendent des secours publics. Quant à leurs compatriotes qui sont moins vulnérables, ils devront gagner ce qu'on appelait, hier, des "salaires de fou" pour satisfaire leurs besoins essentiels et les exigences matérielles croissantes des gouvernements. Si l'on ne réussit pas à mettre en application des mesures plus draconiennes pour freiner efficacement l'augmentation des prix des grandes corporations privées et pour réaliser des économies réelles au sein des administrations publiques, les travailleurs participeront de plus en plus activement à la course aux salaires. Et la Belle Province aura de moins en moins l'allure du petit paradis terrestre illustré dans la nouvelle propagande pré-électorale du Parti libéral du Québec.

Gabriel BERBERI



PAROLE AUX LECTEURS

Le patronat dirige l'UN

M. le rédacteur en chef,

Les travailleurs, salariés de métier ou de profession, étaient-ils représentés dans les délégations pour le choix d'un chef de l'Union Nationale?

Si les délégations étaient représentatives de travailleurs, comment expliquer qu'un patron ait été élu chef de l'Union Nationale au premier tour de scrutin?

Les travailleurs auraient-ils laissé tomber le préjugé qui fait surface lors de négociations collectives, à savoir que les patrons sont les ennemis des travailleurs?

Serait-ce plutôt que les travailleurs se sont abstenus d'être délégués au congrès, parce que l'Union Nationale n'est pas un parti qui intéresse les travailleurs?

Les travailleurs se plaignent de n'être pas présents dans les gouvernements. Ne faudrait-il pas que les travailleurs commencent par être présents dans les congrès de leadership?

L'occasion était fournie aux travailleurs de se faire déléguer au congrès à la chefferie de l'Union Nationale. Est-ce que ce parti ne compterait plus de travailleurs dans ses rangs?

Les travailleurs ne se disent pas prêts à former un parti à eux, parce que les idéologies sont trop partagées pour faire l'unité. Qui ne se rend pas compte de ce fait tous les jours?

L'élection d'un patron, chef d'entreprises, à la tête de l'Union Nationale n'est pas de nature à gagner les votes des travailleurs qui forment 50 pour cent de l'électorat.

Ce fut une défaite cuisante pour les autres candidats, défaite à prévoir pour l'Union Nationale aux prochaines élections, car les travailleurs ne se sentiront pas chez eux dans ce parti.

Puisqu'un parti ouvrier n'est pas projeté pour l'instant, pourquoi ne verrait-on pas naître un PARTI DU PEUPLE? Le soussigné a toute une stratégie prête pour un tel parti.

L'un des candidats défaits pourrait lancer ce PARTI DU PEUPLE. C'est la planche de salut tant attendue de la majorité silencieuse, des travailleurs, des étudiants, des assistés sociaux et des retraités.

Si cette suggestion reste sans lendemain, c'est à désespérer de l'avenir du Québec.

Maurice Dussault,
26, boul. des Alliés,
Québec, G1L 1Y1.
Le 26 mai 1976.

Il y a surproduction et insuffisance d'argent

Si les produits étaient rares ou inexistants nous n'aurions pas autant de sollicitations. Notre Premier Ministre Trudeau n'aurait pas besoin de nous dire de "nous modérer", s'il n'y avait pas de produits. Et notre Robert Bourassa n'aurait pas ressenti le besoin de faire presque le tour du monde à la recherche de marchés étrangers si les produits étaient rares. Vendre à l'étranger le plus possible est la plus grande préoccupation de nos Ambassadeurs où représentants diplomatiques. Nous pouvons affirmer que nous avons le tout en très grande abondance. Nos savants économistes nous diraient: "Les marchés sont sursaturés". Mais même avec des marchés sursaturés, nous sommes en présence de milliers de consommateurs qui ne mangent pas à leur faim, et cela dans notre propre pays, dans notre belle province, ici même. Que des gens mal vêtus, que de familles dans des taudis où logements qui ne leur conviennent pas.

Des pauvres, il y en a tout près de nous, pas besoin de faire le tour du monde pour s'en convaincre. Et puis les pauvres ne logent pas dans les somptueux palais visités lors de son voyage en Iran par le Premier Ministre du Québec.

Et s'il y a des pauvres, ce n'est pas non plus parce que les riches consomment toute la production. Non! Il y a suffisamment de biens pour les besoins des riches et des pauvres.

Le rouage de la distribution: qui osera prétendre que nos moyens de transport en sont la cause? Nous avons les fardiers les plus puissants qui se puissent construire, des chemins de fer assez bien organisés et des avions de transport long courrier très rapides. Des marchands très empressés et compétents qui nous font passer les produits du producteur au consommateur dans les plus brefs délais. Nos savants économistes eux, nous diraient: "Nos moyens de transport sont très adéquats". Ce rapide examen sur les trois rouages de notre économie, nous démontre bien que la population qui crée la vraie richesse, ne peut consommer tout ce qu'elle a produit, pourquoi?

Il n'y a que deux moyens de se procurer des biens: "les acheter ou les voler". Cette dernière façon n'est pas à recommander. Nous sommes donc tenus de les payer et pour cela il nous faut: l'argent. Bien malgré nous, nous devrons donc regarder du coté financier. M. Trudeau a déjà dit: "L'argent ça ne pousse pas dans les arbres." Ca nous le savions, d'autres nous l'avaient dit avant lui. Ce que nous ne savons pas, ce que lui et les autres avant lui ne nous ont pas dit: "C'est où ça pousse l'argent". Puisque ça ne pousse pas dans les arbres, ce ne tombe pas du ciel avec la pluie ou une tempête de neige. Il faudrait bien qu'on nous le dise, car celui ou ceux qui le cultivent font mal leur travail, car l'argent est rare partout, sauf évidemment pour ceux qui le font pousser. Voici des chiffres qui nous prouvent que nous manquons tous d'argent "C'est Statistiques Canada qui nous dit qu'au 30 juin 1975 les Canadiens devaient, en crédit à la consommation, la somme de $21,829 millions, soit approximativement $1,000 par tête". (Montréal-Matin 16/10/75). Cela veut dire que nous avons acheté pour $21,829 millions de produits. Ils existent puisque nous les avons achetés, et nous les avons payés avec de l'argent qui n'existait pas puisque nous sommes endettés. En terme d'expert, on appelle cela un "crédit déficitaire".

Le Quotidien du 8/10/75 (PC): "Les municipalités du Québec l'an prochain (en 1976) emprunteront $700 millions, soit $50 millions de plus que cette année". Pourquoi emprunter autant d'argent? Pour payer les biens et services que les citoyens sont capable d'exécuter, mais incapables financièrement de payer. L'argent pousse pas vite. Et nos gouvernements répètent le même geste à longueur d'année, parce que l'argent n'est pas créé aussi vite que la population crée "la richesse réelle", la production". On a toujours essayé de nous faire croire qu'au moment où ça va bien dans le pays ou la province: "c'est grâce à la bonne administration de notre gouvernement." Quand ça va mal, c'est de la faute aux petits ouvriers.

"Vous dépensez trop, vous vivez au-delà de vos moyens, vos moyens financiers évidemment". Avez-vous songé que si nous vivions selon nos moyens de production, quel genre de vie nous ferions? Et si nous mettions notre million de chômeurs dans la production? Mais nos chômeurs de 1976 sont sans doute des paresseux, comme nous-mêmes, les chômeurs des années 1930!

Quels sont donc les citoyens de la province et du pays qui refusent de faire leur part pour que l'économie soit saine? Moi, je n'en connais pas d'autres que "ceux qui contrôlent l'argent et le crédit". Nous ne manquons pas de lait, de viande de légumes, d'oeufs et de céréales? Non! C'est que ceux qui ont mission de nous les fournir font bien leur travail. Le manufacturier de meubles s'acquitte très bien de sa tâche lui aussi. Une courte visite chez les vendeurs suffit à convaincre les plus incrédules. Les constructeurs de maisons sont toujours disponibles et la population laborieuse du pays est assez soucieuse de ses responsabilités, que rien nous manque du côté produits et services. Ce qui nous manque à tous pour que la roue de l'économie fonctionne: l'argent. Il faudrait bien M. le Premier Ministre, que vous vous décidiez à nous dire dans quelles têtes l'argent pousse. Nous pourrions alors leur engraisser "leurs têtes sales", car l'argent ne pousse pas aussi vite que nous, les travailleurs, nous faisons pousser les autres richesses. Qui contrôle la quantité d'argent? Par cycle, l'argent est abondant, comme lorsqu'il y a une guerre, par exemple puis soudain, un autre cycle et l'argent devient très rare quand on vit en harmonie, comme des frères. Devrons-nous conclure que "l'argent des uns, c'est souvent le sang des autres?" Quels sont ces intouchables qui font la pluie et le beau temps et qui tiennent le monde à leur merci? On nous fait subir l'esclavage économique le plus ignoble qui soit.

Maurice Bergeron
1168, Mgr-Racine,
Chicoutimi.

BILLET

La loi du silence

Au pays des aveugles, les borgnes demeurent cois, et règnent en maire. Le "Saguenay-braille", langue utilisée dans les couloirs insonorisés des palais municipaux, n'est connue que de quelques adeptes. Elle est le passe-partout du Pouvoir, spectre omniprésent, occulte.

Comme des savants qui jouent les destinées du monde derrière la facade d'un jargon technique, les émirs des deux royaumes de Jonquière et Chicoutimi règlent le sort de leurs sujets, déjà aveugles, et que l'ignorance rend sourds, impotents.

La loi du milieu est celle du silence, et si Marx a inventé la lutte des classes, le Parrain, lui, a provoqué la lutte des clans. Tout dépend de l'esprit dont on envisage la situation. L'esprit d'opportunisme, d'intérêt, devient, à mesure de sa descente aux enfers de la pseudo-démocratie, l'esprit de clocher.

Pour mieux maitriser l'aveugle, on invente un langage qu'il ne peut "voir", dont il ne peut vérifier les effets. Quant il pénètre de la basse-cour du Haut-Saguenay, il entend, impressionné, le clapotis mystérieux de la rivière du progrès, de l'évolution. Il côtoie une noblesse occupée, préoccupée, qui n'a que faire de sa petite personne.

L'entretien de la basse-cour coûte de plus en plus cher, car la noblesse exige de plus en plus. Sans compter les redevances qu'augmente à chaque année la Grande Famille, qui elle, met l'accent sur ses terrains de jeux.

De temps en temps, l'émir condescent à descendre, accepte d'accepter. Il osculte les braillards, les rassure d'assurances, et leur distribue une bonne pinte de "Saguenay-braille". "Qu'ils se démerdent avec...", sanctifie-t-il.

Laval Gagnon

OPINION DES AUTRES

Rodrigue Biron: le moindre mal

M. Biron apparaît comme un bon candidat régional et non comme un homme d'envergure québécoise. Il est aussi un homme clairement identifié de "centre droite" dans ses idées, ce qui pourrait rallier de vieux unionistes, un certain nombre de créditistes de toutes factions ainsi que des militants du Parti national populaire de M. Choquette, mais cette clientèle est loin d'être suffisante, à l'heure actuelle, pour songer même à approcher du pouvoir.

De tous les candidats à la direction de l'Union nationale, M. Biron est celui qui, même s'il était le plus jeune d'âge, a préconisé davantage le "law and order", réclamant le retrait du droit de grève dans le secteur public, l'arbitrage obligatoire, l'assurance-travail au lieu de l'assurance-chômage et dénonçant à la Bourassa les séparatistes, les socialistes et les chefs syndicaux qui gardent en otages malades et enfants. M. Biron a aussi fait une profession de foi dans l'entreprise privée, le respect de la personne humaine, l'autorité et la discipline.

Au plan de l'image à projeter dans le public — les chefs politiques ne se vendent-ils pas autant par le contenant que par le contenu? — M. Biron est un bon sujet. Il est prêt à écouter, à se faire conseiller, à changer s'il le faut son style et son langage pour mieux passer à l'écran et pour réussir à capter l'attention de l'opinion publique. Ses conseillers auront un bon travail de maquillage à accomplir car il a été loin d'impressionner dans ses interventions publiques au congrès. C'est son organisation, forte, bien huilée, dirigée par un Fernand Grenier jusqu'alors président du parti, qui l'a sauvé. Il s'est aussi lancé le premier dans la course.

Une fois le congrès au leadership terminé, la tâche du nouveau chef ne fait que commencer. Avec un pourcentage de popularité qui n'atteint pas 7 pour cent au dernier sondage, l'Union nationale est beaucoup plus près de l'agonie que de la résurrection. Une survie est-elle possible?

Chose certaine, M. Biron constatera sans tarder qu'il y a une énorme différence entre réussir à diriger une entreprise familiale établie dans un milieu rural et reconstruire un parti politique, le réimplanter en milieu urbain, attirer le vote de la majorité et atteindre le pouvoir.

Claude MASSON,
"Le Soleil".

A l'UQAC

Une vingtaine de professeurs étrangers attirés par le défi du sous-développement

Au cours de son stage à la salle de rédaction du QUOTIDIEN, l'africain Moussa Adoum, a rédigé un reportage sur les professeurs et étudiants d'origine étrangère qui oeuvrent à l'Université du Québec à Chicoutimi. Signalons que M. Adoum, après ses études universitaires en Afrique, a complété ses connaissances en journalisme en effectuant des stages à Paris, à Montréal et à Chicoutimi. Avant d'entreprendre sa carrière dans son pays, le Tchad, il visitera, avec une soixantaine de confrères africains, New York et Washington. Nous reproduisons donc le reportage fait à l'université régionale.

CHICOUTIMI — "J'ai trouvé ici, à Chicoutimi, aux frontières du Nord, une université à dimension humaine qui participe à l'évolution socio-économique d'une région éloignée des grands centres urbains et aux prises avec les problèmes du sous-développement".

Cette motivation d'un professeur vietnamien traduit la pensée des étudiants et professeurs étrangers qui oeuvrent à cette jeune institution de 3,300 étudiants, l'une des constituantes de l'Université du Québec.

Ils viennent d'Europe, d'Asie, d'Afrique, et, malgré leur nombre relativement réduit, confèrent de par leur présence une légère teinte cosmopolite à l'Université du Québec à Chicoutimi. Ils sont vingt et un professeurs d'origine étrangère. Au total, l'Université à Chicoutimi comporte un peu moins de cinquante non-Canadiens d'origine, dont une vingtaine d'étudiants africains en génie géologique et en sciences de l'éducation.

En général, personne ne s'étonne de la présence d'étrangers dans une université. Mais quand cette université ne compte que sept ans d'existence, dans une région de 275,000 âmes au surplus, elle ne souffre pas de comparaison avec les immenses universités quasi séculaires des métropoles traditionnelles. C'est en cela que la présence de ces universitaires étrangers nous paraît intéressante, et nous en avons discuté avec quelques-uns d'entre eux. Pourquoi un Africain, un Asiatique ou un Européen choisit-il de venir exercer à Chicoutimi, plutôt que de suivre la filière traditionnelle, toute faite, qui conduit à Harvard, Oxford, à la Sorbonne où les méthodes sont éprouvées, les recherches poussées, les preuves faites et les expériences accumulées depuis plusieurs dizaines d'années?

Les facteurs essentiels

Il se trouve évidemment autant de réponses que d'individus et les raisons d'ordres personnel ou politique ne sont pas les moindres dans certains cas. Mais restant dans le cadre purement académique, il ressort clairement que la taille moyenne et la précocité de l'Université de Québec ont été si non déterminantes, du moins très importantes dans les diverses motivations. Une université moyenne de taille, cela signifie pour bon nombre de ces professeurs, devenus Canadiens de citoyenneté pour la plupart, un accueil chaleureux et amical, une administration moins lourde, un amphithéâtre moins anonyme et, finalement, des échanges enrichissants entre les hommes. Une université jeune, cela correspond à une plus grande participation au devenir commun, l'utilisation optimum des ressources humaines et intellectuelles de chacun en vue de la création et de l'innovation. Des installations techniquement aussi avancées, sinon plus, que dans les vieilles universités viennent compléter ces facteurs si essentiels pour un enseignant. Quand, à un moment donné de sa vie, on s'éloigne de son pays d'origine et qu'on se trouve dans l'embarras du choix, il est difficile de frapper à une autre porte.

Le sous-développement

Mais, outre ces avantages certains et ces qualités humaines, l'Université du Québec présente une autre caractéristique, autrement plus exaltante et qui a été motivante pour quelques-uns des professeurs immigrés: le système des axes de développement qui permet à l'Université de définir périodiquement ses besoins et ses objectifs et de mettre en oeuvre les moyens nécessaires à leur réalisation.

"Le sous-développement est un véritable défi à l'enseignant", me disait M. Buitien Rung, d'origine vietnamienne. Dans son rôle de formateur, il se doit de combattre quotidiennement le sous-développement. Le Québec demeure une province sous-développée (ou en voie de développement) à plusieurs égards et l'enseignant ne peut pas ne pas prendre conscience de son utilité dans cette communauté. Mais alors, l'Afrique, l'Asie ne sont-elles pas sous-développées? Oui, mais question de choix personnel. Si on a bien le droit de choisir ses armes, peut-être a-t-on aussi celui de décider du terrain qui convient le mieux pour combattre... le sous-équipement.

Moussa Adoum



STAGIAIRES AFRICAINS A CHICOUTIMI — Deux diplômés universitaires en journalisme, MM. Aliou Barry, du Sénégal (à l'extrême gauche), et Moussa Adoum, du Tchad, ont fait un stage pratique dans les salles de rédaction du QUOTIDIEN et de PROGRES-DIMANCHE au cours des dernières semaines. Ils s'entretiennent ici avec leurs "parrains" Lucien Emond et Bertrand Tremblay, respectivement directeur de l'information à l'hebdomadaire dominical et rédacteur en chef au Quotidien.

Nouvelle paroisse à Alma

ALMA — Le quartier Saint-Georges d'Alma et le secteur de l'Ile d'Alma, dont la population a toujours été relativement nombreuse, n'ont pas d'église, mais on y célèbre la messe depuis plus de 20 ans. Les pères de la paroisse du Saint-Sacrement du quartier Naud donnent ce service depuis cette date.

En 1969, le 30 mars, une assemblée de fondation eut lieu pour mettre sur pied un comité de desserte, afin d'organiser de façon officielle le milieu paroissial. Le premier octobre de la même année, la desserte est détachée de la paroisse Saint-Sacrement, administrativement, pour une période de probation. Le 15 janvier 1970, la desserte prend le nom de Saint-Julien, sans doute en l'honneur du fondateur de la Société Saint-Sacrement, le père Julien Eymard.

Le 14 juin 1970, début des négociations avec les pères du Saint-Sacrement pour fonder à cet endroit une paroisse distincte. Une première demande d'accréditation canonique fut faite en octobre 1973. Aujourd'hui, c'est acquis, et il ne manque pas la parution dans la Gazette, officielle pour que la paroisse soit crée.

Récemment, une fête était organisée au local de la desserte, dans l'école du quartier Saint-Georges, pour souligner le dévouement de tous ceux qui ont travaillé à l'organisation, et en même temps pour souligner la rénovation qui a été faite autour de l'autel, situé sur la tribune de l'école.

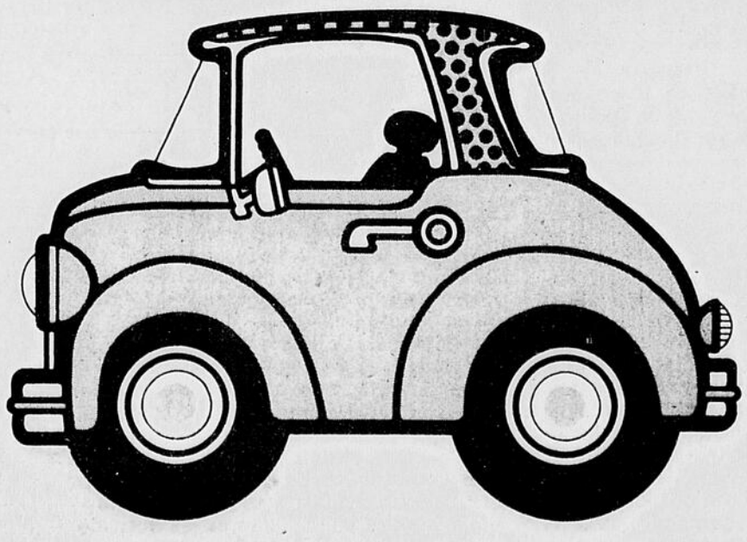
La population de ce secteur peut donc compter sur trois messes, une le samedi soir et deux le dimanche, et sur les services du père Laurent Bergeron quatre jours par semaine.

La population impliquée se compose de 1,160 âmes, et de 238 familles. La fête organisée le 19 mai a connu un bon succès.



FAMILLE PAROISSIALE — Une bonne partie des membres du bureau de direction de la Desserte Saint-Julien du quartier Saint-Georges à Alma. Dans l'ordre, en avant, M. Ghislain Simard, secrétaire-archiviste; le père Laurent Bergeron, desservant; Mme Florence Bergeron, auteur de la murale; Mme Armand Tremblay, directeur; M. Benoît Vaillancourt, président du comité; en arrière, à gauche, M. Joseph-Elie Girard, vice-président; Mme Victorin Côté, qui a travaillé avec l'artiste; Mme Jos.-Henri Lebel, directeur; M. Henri Tremblay, directeur; et M. Bertrand Gagné, trésorier de l'organisme. N'apparaissent pas sur la photo: Mme Léopold Lavoie, Jos.-Henri Lebel et Raymond Lachance, et Mme Thérèse B. Tremblay.

POUR UNE AUTO...



L'ARGENT DES CAISSES C'EST LE VÔTRE!

POURQUOI EMPRUNTER CELUI DES AUTRES?

On oublie souvent que la Caisse populaire n'est pas seulement une coopérative d'épargne, mais aussi une **coopérative de crédit.**

Alors, pour un prêt confidentiel, vite fait et à de bonnes conditions, sur des meubles, une auto ou autre chose, pourquoi emprunter l'argent des autres quand celui des caisses c'est le vôtre?

Évitez les intermédiaires!
Si vous devez emprunter, faites-le avant d'acheter.

Votre Caisse populaire Desjardins

Reitman

VENTE 50ième ANNIVERSAIRE

Commençant aujourd'hui

20% de RABAIS

sur TOUT... TOUT... TOUT!

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT!

Pour célébrer cet anniversaire spécial, tous les items en magasin sont en vente. C'est notre fête à nous, mais les présents sont pour vous. Toutes les nouvelles modes à 20% de rabais. Ne manquez pas la plus grande vente de notre histoire!

CHARGEX

Place du Saguenay, Chicoutimi
Rue Racine, Chicoutimi
Galeries Jonquière, Jonquière
Galeries Lac-St-Jean, Alma

Reitmans, 50 ans de modes

master charge

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

LA FETE DU PAIN

En prévision de la Fête du pain qui sera célébrée, cette année, au Parc de la Colline à Chicoutimi-Nord, il y aura, samedi matin, à compter de 9 hres, une pratique de chant en l'église du Sacré-Coeur. Ceux et celles qui sont intéressés à joindre le groupe seront les bienvenus.

SEMAINE PROVINCIALE DE L'AGE D'OR

Pour clôturer la Semaine de l'Age d'or qui se tient présentement, le comité du secteur Lapointe organise, pour tous les couples du troisième âge, un grand souper à l'école polyvalente de Jonquière, le dimanche 30 mai, à 18.30 hres. La fête débutera à 17.00 hres par une messe concélébrée par les aumôniers des clubs des paroisses représentées. Les jubilaires de 50 à 60 ans de mariage seront en outre soulignés de façon spéciale. Les gens intéressés à participer à cette manifestation sont priés de se procurer au préalable des billets auprès des présidentes de clubs.

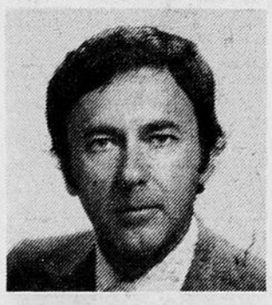


PATROUILLEURS DU QUEBEC

Cette scène s'est déroulée lors de la présentation annuelle des effectifs du corps des Patrouilleurs du Québec, secteur d'Alma, à l'hôtel de ville de l'endroit. On voit sur la photo le commandant provincial, le colonel Gérard Forest de Trois-Rivières, à gauche; et la plume à la main, signant le livre d'or, le commandant local, le capitaine Guy Leblanc, aux côtés du maire Gabriel Fortin, nommé membre honoraire du corps local en même temps que le directeur Luc Harvey de la police, ce dernier n'apparaissant pas sur la photo. Derrière le capitaine Leblanc, le commandant régional, district de Chicoutimi, le lieutenant-colonel J.-R. Lavoie. On voit aussi une partie des 35 membres des Patrouilleurs dans le secteur d'Alma.

PRESIDENT DES RICHELIEU

Dernièrement avaient lieu les élections des nouveaux administrateurs du Club Richelieu de Chicoutimi, reconnu pour certaines oeuvres philanthropiques. C'est un avocat bien connu dans la région, Me Jean Simard de Chicoutimi, qui a succédé à M. René Laberge comme président. Il sera appuyé dans ses nouvelles fonctions par deux vice-présidents, soit MM. Paul Albert et Germain Laberge. Le trésorier est M. Michel Ducharme, tandis que les postes de directeurs ont été confiés à MM. Gilles Turcotte, Eddy Lalancette, Michel Harmégnies et Robert Bergeron.



RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

AFEAS: Il y aura une exposition artisanale organisée par les dames de l'Aféas de la Grande Ligne, au centre des loisirs St-Jean-Baptiste, boul. St-Jean-Baptiste, Chicoutimi. L'ouverture se fera le 28 mai de 7 à 10 hres; le 29 mai, de 1.30 à 4.30 hres, 7 à 10 hres; le 30 mai, de 1.30 à 4.30 hres. L'entrée est libre. Bienvenue à tous.

Servantes du St-Sacrement: Ce soir à 19.30 hres, à la chapelle des servantes du St-Sacrement, rencontre eucharistique comprenant adoration, messe et communion. Les paroissiens de St-Edouard de Port-Alfred s'y rendront en groupe et sont tout spécialement invités. Les membres de la Garde d'honneur et le public sont aussi invités.



REMISE D'ARCHIVES

Mme Jeanne Blackburn, ancienne présidente de l'AFEAS régionale, a remis à Mgr Victor Tremblay, fondateur de la Société historique du Saguenay, un document sur les archives de l'UCFR (Union catholique des femmes rurales), au cours du congrès régional que tenait, en fin de semaine dernière à Dolbeau, l'AFEAS du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais.

DES LAICS S'INTERROGENT ET S'ENGAGENT

Le conseil de la zone pastorale Lapointe réunissait, le 19 mai dernier, au sous-sol de l'église Sainte-Marie de Jonquière, quelque 75 agents pastoraux qui ont consacré cette assemblée à travailler en ateliers, en s'interrogeant notamment sur les 81 recommandations faites par les gens du milieu qui formaient des groupes de réflexion, lors de la Commission Pedneault. Aussi, par suite de cette interrogation, les agents pastoraux ont décidé de s'embarquer dans des projets bien concrets, touchant les points suivants: se donner une formation de base, aider d'autres laïcs à s'engager en leur faisant prendre conscience du rôle qu'ils ont à jouer dans l'Eglise; rencontrer, dès septembre, tous les mouvements déjà existants au niveau de la zone; organiser, à l'automne, une journée-rencontre pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans.

BENEDICTION ABBATIALE

Le père Armand Belcourt recevra la bénédiction abbatiale, le 3 juin, en l'église monastique de la Trappe Notre-Dame de Mistassini, à l'occasion d'une cérémonie religieuse qui se veut modeste et qui sera présidée par Mgr Marius Paré. Cette cérémonie couronnera la récente élection du père Belcourt, comme abbé de la Trappe pour les six prochaines années.

DES LOCAUX POUR DONOHUE

Selon des sources dignes de foi, la compagnie Donohue de Saint-Félicien est présentement à la recherche de locaux pour ses bureaux, et on apprend également qu'elle devrait embaucher une quarantaine de personnes pour travailler dans ces mêmes bureaux. Quant à l'hypothèse voulant que Donohue loue des locaux à l'intérieur de l'hôtel de ville, il semble qu'elle ne soit pas fondée. De toute manière, Donohue n'aurait fait encore aucun choix définitif.

REGLEMENT DE FUSION

La municipalité de Saint-Félicien, au cours d'une récente assemblée spéciale, a passé un avis de motion dans le but de rédiger un règlement de fusion. Dans le même souffle, la municipalité du maire Alfred Hamel a souhaité que le conseil de la paroisse tienne des assemblées publiques, pour informer la population sur les taux de taxe au cas où surviendrait la fusion. La ville souhaite que les craintes, que les citoyens de la paroisse peuvent avoir de voir leur taxe grimper en flèche dans le cas d'une fusion, tombent.

OUVERTURE DU CLSC

Ce sont les 11, 12 et 13 juin que toute la population couverte par le CLSC des Prés-Bleus (de Saint-Méthode à Lac-Bouchette et Saint-André, en passant par (La Doré), dont le siège social est à Saint-Félicien, pourra visiter les locaux de l'organisme à l'occasion de l'ouverture officielle de ces mêmes locaux. Par ailleurs, on apprend qu'une conférence de presse aura lieu sous peu, afin d'informer la population, via les média, de tous les services existants à ce même CLSC.

LE JOUR DU SEIGNEUR

La messe télédiffusée au réseau national de Radio-Canada proviendra, le dimanche 30 mai, des studios de CKRS-TV. A l'occasion de la journée mondiale des communications sociales, les participants et le célébrant seront des gens du monde de l'information.

FAMILLES MONOPARENTALES

Les cinq sections de l'Association des familles monoparentales du Saguenay-Lac-Saint-Jean étaient représentés à l'assemblée générale annuelle, le 25 mai dernier, à Chicoutimi. C'est Mme Ghislaine Leduc-Caron qui a été réélue présidente pour une autre année, tandis que Mmes Nicole Larouche et Anita St-Gelais étaient respectivement élue) secrétaire et réélue trésorière.

INTERET POUR L'EXPO

Dernièrement, les dirigeants de la Corporation de l'exposition agricole, commerciale et industrielle de Saint-Félicien s'entretenaient avec les membres du Cercle des affaires de Roberval, lesquels ont alors manifesté beaucoup d'intérêt pour cette manifestation qui se déroulera du 15 au 19 septembre, dans l'amphithéâtre sportif de Saint-Félicien. Effectivement, le CAR s'est non seulement montré intéressé à participer à cette exposition, mais il s'est même engagé à promouvoir celle-ci auprès de ses membres.



OUVERT LE 12 JUIN

Le camping de Saint-Félicien, adjacent au jardin zoologique de l'endroit, sera ouvert au public, le samedi 12 juin. C'est la nouvelle transmise par le directeur général et gérant du jardin, M. Ghislain Gagnon, au cours des derniers jours.



MAUVAIS STATIONNEMENT

Il s'en est fallu de peu pour que cette automobile heurte un poteau avant d'aller... stationner dans un fossé de la route menant de Roberval à Pointe-Bleue. Fort heureusement, et malgré sa malchance, le conducteur du véhicule n'a eu aucune blessure. Cette scène a été croquée, en fin de semaine dernière, à proximité de Roberval.

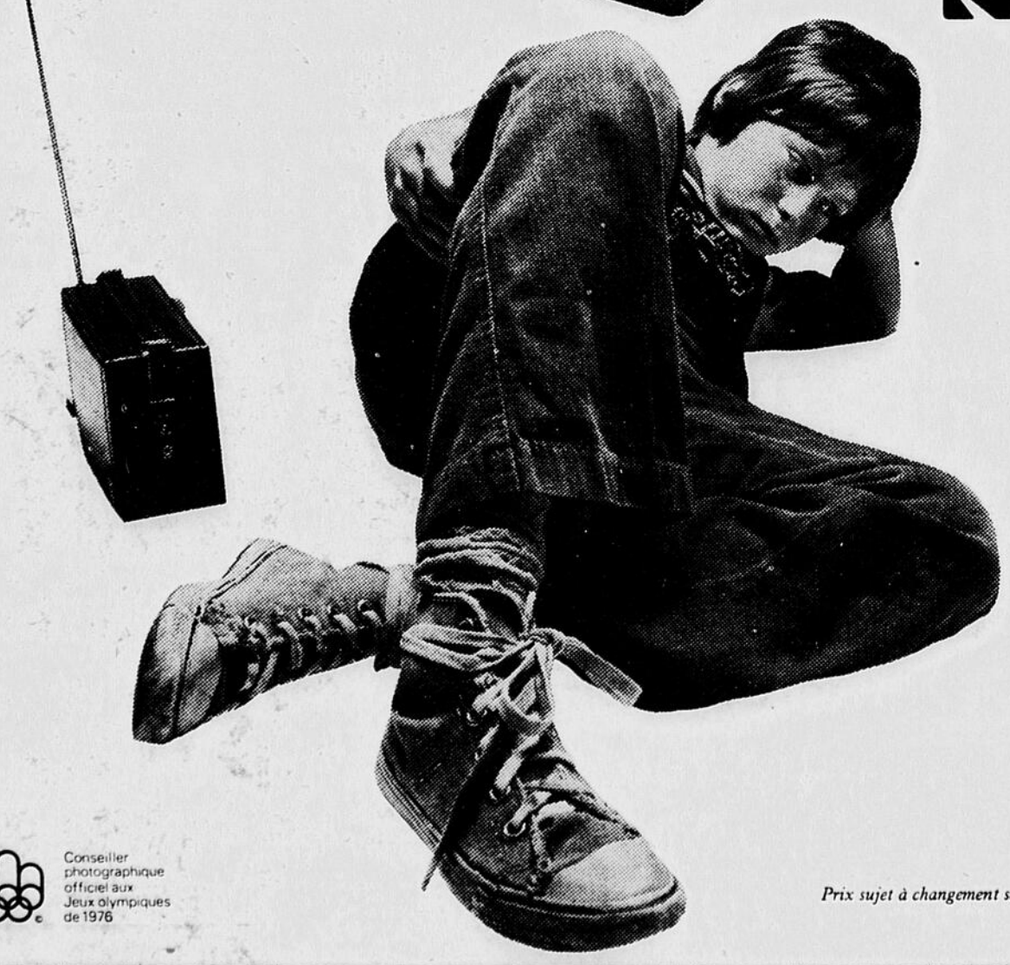
Quand il n'a plus le goût des jouets et pas encore le goût des filles.

C'est alors le meilleur moment pour l'initier à la photographie, car c'est un passe-temps qui saura l'intéresser tout en lui apprenant quelque chose d'utile. L'ensemble Kodak Instamatic X-15 est la meilleure façon de l'entraîner dans ce domaine captivant. Et c'est si simple! On ouvre l'appareil, on y glisse une cassette de film, on vise et on prend la photo. Et c'est aussi facile, quand il y a peu d'éclairage, grâce au flash sans pile. Offrez-lui quelque chose de différent. Offrez-lui l'ensemble Kodak Instamatic X-15.



L'ensemble Kodak Instamatic X-15. Moins de $25.

Kodak



Conseiller photographique officiel aux Jeux olympiques de 1976

Prix sujet à changement sans préavis.

JUSTIN MALTAIS INC.
AUDIO VISUEL
28 EST, RACINE, CHICOUTIMI. TEL.: 549-7991

La nouvelle sedan F-10



de Datsun mieux que la Renault 5GTL

Nous avons une traction avant, l'autre aussi.
Nous avons un dégivreur de lunette, l'autre aussi.
Nous avons des pneus à carcasse radiale, l'autre aussi.
Nous avons une puissante batterie de 60 amp., l'autre pas.
Nous avons des glaces arrière ouvrant à l'extérieur, l'autre pas.
Nous avons des glaces teintées, l'autre pas.
Nous avons des sabots de pare-chocs, l'autre pas.
Nous avons des chapeaux de roues, l'autre pas.
Nous avons des freins à disques assistés à l'avant, l'autre pas.
Nous offrons une plus-value d'accessoires sans frais supplémentaires, l'autre vous permet de commander certains de ces accessoires en option, mais pas tous.

Malgré tous les avantages de notre équipement standard, notre F-10 ne coûte que **$3770**†, ou environ $200 de moins que la Renault.

Les comparaisons ci-dessus ont été faites d'après les documents rédigés par les fabricants pour les acheteurs; le contenu de ces documents peut être modifié.

Passez en première DATSUN

dans la voiture d'importation la plus populaire en Amérique du Nord

†Prix de détail proposé par le fabricant, inspection avant livraison non comprise F.A.B. à Vancouver, Toronto, Montréal, Dartmouth. Frais de transport local et taxe de vente provinciale en sus, s'il y a lieu. Le concessionnaire est libre de vendre à un prix inférieur.
°D'après le prix de détail de la Renault proposé par le fabricant, peut changer sans préavis
††D'après les relevés d'enregistrements des nouvelles voitures pour 1975 au Canada et aux Etats-Unis

Voir les pages jaunes pour l'adresse du concessionnaire de votre voisinage
Il vous dira tout ce qu'il faut savoir sur la F-10

Un pilote et un député en colère

Demande d'injonction pour annuler la prohibition du français

MONTREAL (PC) — Le député de Maisonneuve-Rosemont aux Communes, Serge Joyal, et le commandant de bord Louis-Philippe Ally, à l'emploi depuis plus de 20 ans de la société Air Canada, ont déposé, mercredi, en Cour supérieure à Montréal une demande en jugement déclaratoire qui, si elle était accueillie, rendrait nulles les dispositions du manuel "500 Flight Operations" qui prohibent notamment l'usage du français dans les cabines de pilotage. MM. Joyal et Ally souhaitent une injonction pour protéger les droits civils des pilotes francophones.

La démarche vise Air Canada, intimée, et met en cause le ministre fédéral des Transports, le procureur général du Canada et le commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer.

M. Ally, dans sa déclaration, souligne qu'il a reçu mandat de 15 pilotes de langue française à l'emploi d'Air Canada et qui possèdent le même intérêt que lui dans l'affaire. Le 20 avril 1976, Air Canada ajoutait au manuel précité le paragraphe 14A qui va à l'encontre de la lettre et de l'esprit de la Loi sur les langues officielles, dit le document. Ce paragraphe est un rappel approbateur de la politique officielle de bilinguisme adoptée en 1969 par Air Canada mais on y dit que la langue de la technique demeure l'anglais et que l'on devra n'utiliser que l'anglais dans la cabine de pilotage, hormis les cas où des communications sont prévues avec les voyageurs.

Outre l'annulation du paragraphe 14A du manuel et de la politique d'Air Canada quant à l'usage du français, le document recherche quatre conclusions, soit que le tribunal enjoigne à Air Canada de cesser:

1. d'empêcher les pilotes dont la langue maternelle est le français d'utiliser le français comme langue de travail ce qui rejoindrait les vues exprimées en décembre 1975 dans un communiqué émanant du ministre fédéral des transports;
2. d'empêcher d'utiliser le français dans les cabines de pilotage;
3. d'empêcher de communiquer en français avec les opérateurs de radio;
4. l'action de MM. Joyal et Ally vise enfin à faire publier en version intégrale française le manuel "500 Flight Operations".

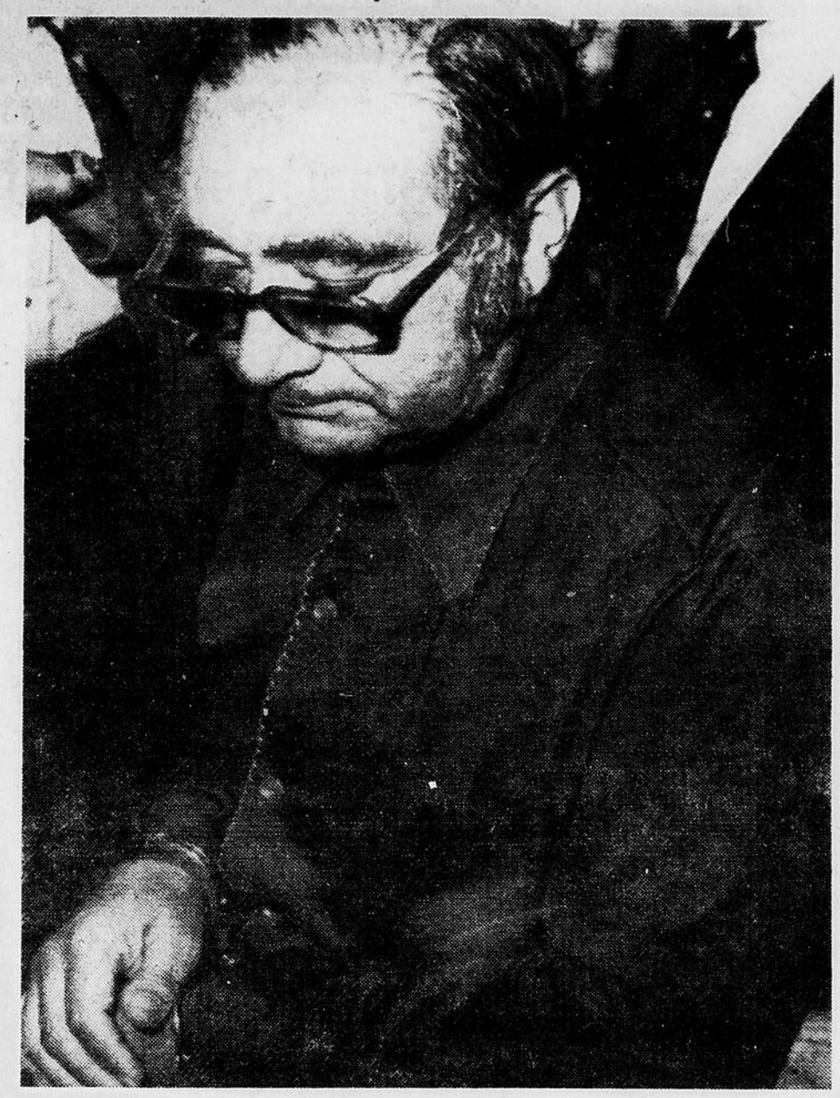
Transfert Costa-Rica-Canada

William Obront poursuivra

MONTREAL (PC) — Le magnat de la viande William Obront prépare un gros coup juridique. C'est son procureur Me Claude-Armand Sheppard qui a confirmé hier être sur le point de loger des poursuites civiles et criminelles contre des personnes ayant participé au transport de celui-ci entre le Costa-Rica et le Canada.

"Les lois du Canada et du Costa-Rica ont peut-être été respectées mais celles des Etats-Unis ont sûrement été violées", a précisé l'avocat." M. Obront, après avoir reçu un avis de 48 heures pour quitter le pays a été entraîné sous de fausses représentations jusqu'à l'aéroport où il y avait par hasard un avion d'Air Canada pour effectuer son transport. On lui avait dit qu'un certain ministre costaricain désirait lui parler, mais c'était faux", a conclu Me Sheppard.

Le procureur d'Obront, qui est aussi celui du Dr Morgentaler, a dénoncé le "guet-apens" dont il affirme avoir été victime lui-même de même que les tentatives de chantage dont son client a été l'objet. Il a toutefois refusé de dire si les célèbres Vesco et Arès ont joué un rôle quelconque dans le renvoi de celui qui est considéré par la CECO comme un financier de la mafia de Montréal.



M. William Obront.

Consultation du Front commun

L'APM absente

MONTREAL(PC) — L'Alliance des professeurs de Montréal ne participera pas à la consultation générale que tient ces jours-ci le Front commun du secteur public.

Le président de l'Alliance, M. Pierre Lemaire, a annoncé, mercredi, qu'il était inutile de retourner devant les 7,200 professeurs de son syndicat, qui ont déjà rejeté massivement les dernières offres du gouvernement.

C'est à plus de 90 pour cent que les 3,500 enseignants présents à la dernière assemblée générale, tenue le jeudi 17 mai, ont rejeté les offres patronales, devançant ainsi le calendrier du Front commun.

M. Lemaire a ajouté que c'est "avec un certain dépit" que l'alliance se plie à la décision de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) de reporter la lutte à l'automne. Les professeurs montréalais auraient préféré, selon lui, une grève générale du Front commun.

Il est cependant convaincu que les enseignants n'accepteront jamais à l'automne l'augmentation de leur charge de travail qu'entraînerait l'acceptation des dernières offres patronales. Les professeurs de la CECM ont en moyenne 20.9 périodes par semaines et on leur propose de porter cette moyenne à 22.5 périodes.

M. Lemaire s'en est également pris à la CECM, qui refuse d'entreprendre les négociations locales avant que ne soient terminés les pourparlers aux tables centrales.

"La CECM, a-t-il dit, ne s'est jamais mouillé dans le conflit cette année et elle a refusé systématiquement de nous rencontrer."



100 Maisons à louer

PETIT BUNGALOW en piètre état pour femme à tout faire. $30 par mois. References.

MAISON. Celle de vos rêves et à laquelle vous continuerez de rêver. $450 par mois. Du lundi au mercredi, appeler M. Bourgeois et du jeudi au dimanche, Mme Voyer-Bourgeois.

FORCÉ DE PARTIR. Bungalow à sous-louer, 3 chambres à coucher. Bail expire dans 10 mois. Endroit retiré, $420. Appeler maman Poule, laisser sonner une fois, raccrocher, composer de nouveau, laisser sonner 3 fois, raccrocher, composer une dernière fois, laisser sonner 2 fois. Lorsqu'on répondra, dire: "Qu'êtes-vous en train de couver?" Raccrocher. **Nous vous** rappellerons.

VOUS ÊTES REDEVABLE DE BEAUCOUP À VOTRE PROPRIÉTAIRE

ET davantage chaque année. Commencez à épargner en vue de l'achat d'une maison grâce à un régime d'épargne-logement Commerce.

POURQUOI POSSÉDER une maison alors que vous louez un logement pour le même montant? Passez voir nos logements à 1, 2 & 3 chambres à coucher. Maintenant...votre propre habitation à loyer.

Maisons trouvées

STYLE BÂTARD. Vieille et laide, mais facile à chauffer.

Maisons perdues

JOLI BUNGALOW, briques noires aux fenêtres. Récompense.

GRANDE MAISON à poil long. Requiert peinture. Appeler Lionel Borg.

MAISON EN CO-PROPRIÉTÉ pour hommes. Brun chocolat. Très appétissant. Peut s'accrocher aux arbres. Récompense.

JOLI BUNGALOW fini stucco. Répond au nom de Fifi. Toit rouge en ardoise.

MAISON DE QUATRE CHAMBRES à coucher, à pois, disparue depuis samedi. Collier de perles autour du deuxième étage. Récompense.

PAVILLON DE CHASSE en briques, attaché à un épagneul. Toit réversible.

GROSSE MAISON VERTE, mâle, semi-détachée. A une soeur siamoise jaune, semi-attachée. Récompense promise par la soeur atteinte d'une dépression.

115 Location à court terme

SPLENDIDES APPARTEMENTS À LOUER DANS UNE magnifique tour d'habitation. Bail de 1 an, 2 ans ou de plusieurs années, au choix. Venez signer le vôtre dès aujourd'hui et vous aurez bientôt affaire à moi. Votre futur propriétaire.

MAISON AVEC SALLE D'INVITÉS qui n'a jamais servi. Invitez-vous, nous vous accueillerons comme vous êtes, moyennant $60 par mois. Téléviseur gratuit.

PLUS VASTE QU'UN CHÂTEAU de cartes mais mieux construite. Les Français vous l'échangeraient pour le Château de Versailles qui aurait l'air d'un bungalow à côté de cette propriété. Le prix? Si c'est ce qui vous préoccupe, c'est trop cher pour vous. Continuez de chercher.

PETITE MAISON avec pièce ensoleillée. Fenêtres du côté nord seulement. Appeler entre 3h et 5h30 du matin.

AU COEUR DE L'HIVER OU AU COEUR DE L'ÉTÉ, ce n'est pas d'un coeur léger que vous payez votre loyer. Ça vous crève le coeur de jeter ainsi votre argent à l'eau. Voici une nouvelle qui vous fera chaud au coeur. Vous pouvez maintenant épargner en vue de l'achat d'une maison bien à vous grâce à un régime d'épargne-logement Commerce. Si le coeur vous en dit, venez nous en parler.

JE PARS le lundi et reviens le vendredi. Aurais besoin de quelqu'un pour prendre soin des enfants durant mon absence. Ambiance tranquille. Loyer modique.

MAISON de 2 chambres à coucher. Tapis en velours. Avant 18h.

MAISON PLUTÔT NEUVE, assez propre, passablement grande. Bail d'une durée raisonnable de 10 ans. Appeler A. Einstein sans trop tarder.

CHAMBRE À LOUER pour hommes paisibles seulement, de septembre à juin. Moquette moelleuse tient lieu de lit. Affichage sur les murs autorisé, au plafond aussi (là où la peinture ne s'écaille pas). Miroir électrique grandeur nature sur secteur 220. Guitare et trompette à votre disposition. Endroit ultra-tranquille. Confort garanti. Locataire devra s'absenter quelques nuits par mois et céder sa place à notre fille qui nous visite à l'occasion. $50 par semaine.

230 Duplexes à louer

2 CHAMBRES rénovées au-dessus d'un bureau de médecin. Personnes maladives, s'abstenir.

MAGNIFIQUE duplex, 3 chambres à coucher. A l'épreuve des incendies, au-dessus de la caserne des pompiers. Défense de fumer.

NE FAITES PAS LES CERVELLES D'OISEAUX

PLANIFIEZ l'achat de votre petit nid avec un régime d'épargne-logement Commerce.

2e ÉTAGE abandonné. Salon, salle à manger en forme de O. Salle de bain en forme de U. Cuisine en forme de A. Terrasse en forme de S. Portique en forme de H. $27 par mois. Appeler F.A.N.T.Ô.M.E.

DUPLEX PARFAIT. Situation parfaite. Enfants? Parfait. Animaux? Parfait. Vieillards? Parfait. Appeler M. Parfait Latendresse.

UN DE CES JOURS quand vous consulterez votre courtier en immeubles, rappelez-vous qu'il est facile d'acheter une maison avec le régime d'épargne-logement Commerce.

AUBADE À JEUNE FILLE SEULE (sur l'air de "Au clair de la lune"): Quand tu seras seule, téléphone-moi. Rue Sainte-Catherine, j'ai un logement pour toi. En face des vitrines, tu seras chez toi. Ce n'est pas très grand mais c'est pratique "en grand".

SENSATIONNEL: duplex de six chambres. Pas de cuisine. Si je ne vous appelle pas, téléphoner: 000-0001.

JARDIN CHINOIS. Piscine d'hiver non chauffée. Garage pour sept voitures et un gallon d'essence. Piste de course pour triporteurs. Il faut le voir pour le croire!

SALLE D'ATTENTE de dentiste à louer dans magnifique duplex en briques et porcelaine. 12 chaises.

240 Appartements en co-propriété

APPARTEMENT EXCEPTIONNEL à louer. Aménagé par des décorateurs professionnels de haut en bas. Bar qui va du plancher au plafond. Tapis de Turquie genre moquette. Les ascenseurs montent et descendent. Prenons rendez-vous ensemble pour discuter des avantages et des désavantages de ce château de rêve. Prix suggéré: $420 env. (env... environ. Peut-être plus, peut-être moins...)

MODERNE, dépouillé au maximum. Juste l'essentiel. Pas de dentelle. Notre formule est simple: moins vous en avez, plus nous faisons d'argent. Prix inversement proportionnels au dépouillement.

NOUVELLE AUBAINE QUÉTAINE! Couple parvenu désire louer son appartement 3 chambres à coucher style super espagnol pendant qu'ils visitent Disneyland (font aussi petit arrêt 1 mois au Village à Séraphin). Bail d'un an. Décoration: David en cartonpâte à l'entrée, trois peintures de femmes nues achetées à l'encan. Colonnes de stuc. Des peintures: Moulin-Rouge, Champs-Elysées, Tour Eiffel, le Pont des Soupirs, Florian Savac et son violon magique, les Bateliers de la Vodka, le Vieil Homme et sa Mère, huile dramatique d'un torero faisant la mise à mort du taureau, le printemps à Sainte-Anne-de-la-Pérade, nos belles Rocheuses, l'autoroute des Laurentides un dimanche d'été à 18 heures. Peintures modernes aussi: Sourires de Mona Lisa, Céréales sur une table, Trois Cégépiens souriant à la vie, le petit Chaperon Rouge. Ameublement de luxe et de distinction. Couleur dominante: rose. Peau de tigre sur le plancher de la salle de séjour; chaises rembourrées recouvertes de velours. Collection unique de chopes de bières prises à l'Expo 67. Chambre nuptiale style Cléopâtre l'égyptienne avec fontaine lumineuse rappellant le Nil en crue. Murs en contreplaqués de luxe. Reproduction de la momie de Ramsès II encastrée dans un bloc de plastique style mausolée. Incroyable! Téléviseur couleur à côté du mausolée et encastré dans le mur. Salle de bains Toutankhamon avec murs recouverts d'hiéroglyphes, de peintures de Gauguin et de Rousseau pour équilibrer le tout. Deuxième chambre recouverte de fer forgé espagnol. Troisième chambre style pagode orientale. Salle à dîner d'aspect pub londonien. Salle de jeux, ambiance Moyen-Age. Seconde salle de bains style Van Gogh de la première époque, fleurs artificielles comprises. Pas de cuisine. Restaurant chinois tout près. Entrée impressionnante: balcon doté d'une balustrade simili-marbre sur laquelle il y a des statuettes et des figurines, Fontaine lumineuse, flamands roses, cygnes, petits poissons rouges, David et sa fronde, champignons, portes en aluminium avec vos initiales si vous voulez. Téléphonez. Aimerions vous rencontrer. Demandez Sylvio ou Jeannette. Pourrions manger mets exotiques puis visiter musée de cire à côté.

LUXUEUX! 4 chambres à coucher, pièce pour s'amuser, piscine, terrain de jeu. Balançoire et carré de sable fournis. Pour adultes seulement. Environ $320.

RENDEZ VOUS à la succursale de la Banque de Commerce la plus proche et commencez à mettre de l'argent de côté en vue de l'achat d'une maison en vous inscrivant à un régime d'épargne-logement Commerce.

245 Services de location de maisons

VOUS DÉSIREZ LOUER un appartement, une maison semi-détachée ou pas attachée du tout mais vous souffrez d'amnésie et l'avez égaré? Appelez-nous et nous vous aiderons à le retrouver. Faites vite avant d'oublier.

L'ASCENSEUR N'ARRÊTE PLUS QU'AUX DEMI-ÉTAGES?

VOUS demeurez au 13e étage, mais l'édifice n'en a maintenant que 9, dites-vous? Ce sont des choses qui arrivent à tout le monde, tôt ou tard. Nous sommes prêts à vous aider. Appeler le docteur Cerveault ou placer cette annonce dans la rubrique des objets perdus si tout n'est pas revenu à la normale d'ici une heure.

250 Appartements meublés

APPARTEMENT MEUBLÉ pour jeune homme seul. La meilleure offre sera acceptée. Le candidat devra pratiquer le saut en hauteur. 2e étage, pas d'escalier.

APPARTEMENT pour jeune homme sans souci, sans peur et sans reproche. Sensationnel. Appeler sans faute sans quoi ce sera fait et vous vous retrouverez sans toit. Cent piastres.

PETIT APPARTEMENT pour jeune homme seul. Téléphone à clavier, machine à écrire, porte d'entrée, à bouton-poussoir, piano, nécessaire de peinture à l'huile, assortiment de mitaines chaudes pour l'hiver. Manchots, prière de s'abstenir.

PROFITEZ des bons moments de la vie. Visitez ce petit appartement meublé. Défense de fumer. Défense d'écouter musique après 19h. Défense de danser. Défense de cracher. Défense de recevoir des visiteurs. Défense de payer par chèque. Défense de téléphoner.

APPARTEMENT PARTIELLEMENT MEUBLÉ. 2 ch. à c., 3 s. de bains, 1 sal. avec por. et fen., 1 cuis. et 2 cu. à s. et 4 t. de sucre. Entr. priv. Pas de ch. ni ch. App. apr. 6h. $3 par m. App. J.S.P.

APPARTEMENT POUR HOMMES GRENOUILLES. Sous pont Jacques-Cartier. Piscine et poissons exotiques. Plantes aquatiques. Humidificateur intégré. Eau courante. À l'abri des rayons du soleil. Vue en plongée du salon. Conduites d'eau refaites à neuf. Appeler J. Cousteau.

255 Appartements meublés

PETIT APPARTEMENT à sous-louer pour 9 mois. Petite salle de bains dans l'armoire à balais, cuisinette dans le vestibule, salon et salle à dîner entre armoire à balais et vestibule, pas de chambre à coucher. Grand passage. Appelez Petit et Petit Enrg.

ENFANTS BIENVENUS. Joli petit appartement près voie ferrée. Grand fossé. Défense de faire du train après 18h. $400 par mois.

VISITEZ ce nouvel immeuble à loyer modique. Des poissons rouges et des petits lézards seront distribués à tous les enfants qui seront accompagnés de leurs parents. Pas de chiens, pas de chats. Après 22h.

BEL APPARTEMENT avec 3 ch. à coucher à sous-louer pour 6 mois. 2 salles de bains. Magnifique lustre en cristal de Belgique. Pas d'eau chaude, pas d'électricité. $36 par mois.

NOUVEAU! En plein centre-ville, magnifiques appartements sans cuisine à sous-louer pendant la période du Carême.

TROP BEAU pour être vrai!

LE GRAND LUXE: magnifiques jardins extérieurs, portier, chaises et tables style Louis XV. Tapisseries de luxe et planchers de marbre. Laveuse et sécheuse à micro-ondes. Plantes d'intérieur importées, piscine à rebords de porcelaine, eau colorée dans les salles de bains, saunas en cèdre du Liban, $1000 par mois. Téléphone, eau chaude et clé d'appartement en sus.

L'APPARTEMENT 1205 EST LIBRE

LA clé est sous la porte.

DERNIER CRI! Appartement meublé, lit suspendu, lustre suspendu, table suspendue, chaises suspendues, armoires suspendues, pas de tapis. Pas de plancher.

APPARTEMENT pour jeune hôtesse de l'air. Moderne. Aéré. Ventilateur fourni. Vous y serez au septième ciel. Endroit: Montréal-Toronto. Départ 7h. Appeler M. Allaire.

APPARTEMENT TRÈS LUXUEUX. 1 pièce, Portier, valet, jardinier japonais, gardienne d'enfants, cuisinier, chauffeur. Pas d'enfants. Cravate noire S.V.P.

PROFITEZ DE CE RABAIS! Faites-vous remettre le prix du loyer de ce magnifique appartement avec deux chambres à coucher. A la fin de chaque mois, nous frapperons à votre porte et vous poserons une question mettant vos connaissances générales à l'épreuve. Si vous répondez correctement, vous n'avez pas à payer de loyer pour ce mois. Sinon, vous payez le double. Si vous ne répondez pas du tout, vous payez $320 par mois!

AVEZ-VOUS SONGÉ à tout cet argent que vous perdez en payant un loyer exorbitant! Epargnez en vue de l'achat d'une maison en vous inscrivant à un régime d'épargne-logement Commerce.

APPARTEMENT À LOUER, 3 pièces. $500 par mois.

VIVEZ HEUREUX dans cet appartement tout-électrique. 1 2 chambres. Cuisinière à 8 plaques chauffantes, four auto-nettoyant chauffant jusqu'à 800 C. Refrigérateur-congélateur incluant appareil à fabriquer les cubes de glace et la crème glacée. Il tranche le pain, les viandes et les légumes! La cuisine est pourvue d'un ventilateur automatique se mettant en marche dès que la température excède 50 C. Lampes-soleil et lampes chauffantes dans la salle de bain. Chambres à éclairage ultra-brillant donnant une lumière intense. Dispositif anti-pollution. Chauffage électrique. $440 par mois. Frais d'électricité non inclus.

APPARTEMENT luxueux, 2 ch. à coucher au 126e étage. Une vue à vous couper le souffle. $600 par mois. Appeler M. Everest.

MAISON À LOYER MODIQUE abandonnée à louer. Contrats de location par téléphone seulement. Visites interdites.

VISITEZ nos appartements de 1, 2, 3 et 4 chambres. Toutes les commodités. Les enfants sont les bienvenus. Près des écoles et terrains de jeux. A compter de $280 par mois. Pas d'ascenseurs. Appelez ou venez nous voir au 25e étage.

VOUS DÉSIREZ vivre au centre-ville? Nous y sommes!

DIGNE DES PLUS BELLES SUITES ROYALES!

À quelques secondes du centre-ville. A quelques minutes des centres commerciaux. A moins d'y mettre le prix, vous n'y vivrez jamais!

1 APPARTEMENT MODERNE, sous-sol. Eau courante. Salles de bains payantes, portes acoustiques, murs de béton. Blattes (au printemps seulement). $230 par mois.

APPARTEMENT MODERNE, 3 ch. à coucher $500 par mois. Contrôle de température automatique, détecteurs d'incendies automatiques, lave-vaisselle automatique, broyeur à déchets automatique. Porte d'entrée à ouverture automatique. Appeler Otto.

ATTENTION LES SPORTIFS!

SOUS location 11 mois. Luxueux appartement 1 ch. à coucher. Sauna, piscine, salle d'exercices, dojo, arène de lutte, salon de massage. Appelez ma soeur.

LOUEZ MAINTENANT! Appartements 1 et 2 ch. à coucher. Plus cher que l'an dernier, moins cher que l'an prochain!

UN APPARTEMENT PRATIQUE. Une seule pièce: salon, ch. à coucher et cuisine. Salle de bains à l'entrée. $250 par mois. Appeler M. Sanschagrin.

PETIT VESTIBULE PRATIQUE pour qui aime la solitude. Réchaud à gaz (avec cheminée), 1 robinet, mini-téléviseur couleur, tablette de rangement. On peut y dormir debout. Défense de fumer.

MINI APPARTEMENT pratique à louer pour famille peu nombreuse. 1 espace de rangement, cuisinière à un élément chauffant, 1 fenêtre, 1 bouche d'aération, 1 lumière 100w, plafond 4 tuiles acoustiques. Corde à linge fournie.

APPARTEMENTS LUXUEUX. Devant illuminé toute la nuit, stationnement privé à l'arrière, sortie à gauche, entrée à droite. Centre-ville. $101.01 par mois.

AUX ADEPTES de méditation transcendentale. Petits appartements modernes à louer. Cours de yoga, cours de judo, cours d'hypnotisme, cours de mimes, cours de lévitation. Cour de récréation à l'arrière. 100 roupies par mois.

APPARTEMENT POUR HOMME SEUL. Une seule porte, une seule chaise, une seule fourchette, un seul robinet (eau chaude, eau froide), deux éviers. Ne me laissez pas seul. Appeler 123-4567.

AVIS AUX AMATEURS D'ART. Ne ratez pas cette chance! Maquettes signées Oleg Cassini, tentures Dior, rideau de douche signé Yves Saint-Laurent, toiles de Picasso aux fenêtres, eaux fortes directement du robinet. Vous admirerez "La création de l'Homme" de Michel-Ange au plafond de la chambre à coucher, des oeuvres de Dali à l'intérieur des portes d'armoires, un service de vaisselle de la période Ming, robinets de salle de bains plaqués or. Prière d'essuyer vos pieds.

260 Appartements non meublés

RIEN NE VAUT LA VIE EN APPARTEMENT? EPARGNEZ en vue d'acheter une maison en vous inscrivant à un régime d'épargne-logement Commerce.

UN CHOUETTE APPARTEMENT avec des voisins chouettes! Appeler M. Hibou.

PAUL LERICHE VOUS REND LA VIE FACILE!

APPARTEMENTS luxueux, 1, 2, ou 3 grandes chambres. Toutes les commodités. Baux de deux ans à compter de $250 par mois. Appeler Paul Leriche aux appartements Coque-Rel.

SOUS-LOCATION POUR 23 MOIS, au 23e étage! Vous aurez le temps de vous y plaire! Disponible immédiatement. Appeler Marie Leriche aux appartements Coque-Rel.

À SOUS-LOUER: appartement, 3, 4, ou 5 chambres, au 22e étage. $334 par mois. Pratique! Appeler Joseph Leriche aux appartements Coque-Rel. Occupation immédiate.

SOUS-LOCATION pour 23 mois. Magnifique appartement avec 3 ch. à coucher au 21e étage. Commandes d'épicerie gratuites pour un mois si vous présentez cette annonce à Paul et Marie Leriche. (S'ils ne sont pas au bureau, demandez Joseph Leriche). Aux appartements Coque-Rel. $330 par mois.

À SOUS-LOUER pour 23 mois, appartement avec 3 ch. à coucher au 20e étage. Usage de la piscine. Appelez Marie aux appartements Coque-Rel. Occupation immédiate.

SUPERBE VUE sur la ville depuis les appartements Coque-Rel. Magnifique appartement à sous-louer pour 23 mois au 19e étage, à $322 par mois. Appeler Chantal. Le plus tôt sera le mieux!

APPARTEMENT 2 ch. à coucher. Tout ce que vous pouvez désirer. Même un bail à long terme! Au 18e étage, à $318 par mois. Appeler Jean-Paul aux appartements Coque-Rel. Faites vite!

À SOUS-LOUER pour 23 mois. Vous aurez peine à y croire! Au 17e étage. Appeler Francine. $314 par mois.

NOUVEAU BAIL (presque). Je n'ai habité mon appartement qu'un mois. Prenez-le, vous me rendez service. Au 16e étage, $310 par mois.

OCCASION UNIQUE! Un bail d'une durée de près de deux ans! Appeler Anne, au 15e étage, $306 par mois.

SOUS-LOCATION pour 1 mois. Appartement, 5 ch. à coucher, 14e étage, $200 par mois. Appeler Dalila.

À SOUS-LOUER pour 23 mois. Au 13e étage, appartement, 2 ch. à coucher. Cage en plumes et serin plaqué or fournis. Appeler Ti-Pit. $298 par mois.

APPARTEMENT LUXUEUX à sous-louer pour 23 mois. Appeler Lucien. 12e étage, $294 par mois.

FANTASTIQUE! À sous-louer pour 23 mois. Appeler Rosaire. 11e étage, $290 par mois.

SOUS-LOCATION pour 23 mois, appartements 1, 2, ou 3 chambres. Du 2e au 9e étage. Commodités dernier cri. Appeler Stéphane ($282 par mois), Napoléon ($278 par mois), Aurèle ($274 par mois), Cécile ($270 par mois), Roxanne ($266 par mois), Annabelle ($262 par mois), Bernard ($258 par mois), et Samson ($254 par mois).

SOUS-LOCATION pour 23 mois, appartement 1 ch. à coucher. 1er étage. Appeler Paul Leriche aux appartements Coque-Rel.

265 Logements à partager

STENODAKTILLO et bonne sacrétère émerais partajer aparteman de deu chanbre a couché avec quelkun qui a les mèmes intérès. Appelé moi ché moi car je ne resse pas ailleur dans le momen.

PENSEZ une petite seconde à tout l'argent que vous pourrez épargner pour l'achat d'une maison en vous inscrivant à un régime d'épargne-logement Commerce. Ça vaut le coup!

AU SECOURS! Je ne puis m'occuper toute seule de cet appartement. Venez et on partagera. Je vais tout nettoyer, astiquer, frotter, préparer les repas, sortir le chat, faire entrer le chat, nourrir le chat, arroser les plantes, vous couper l'herbe sous le pied, tailler les arbustes, mâcher le cuir pour les chaussures, ramoner la cheminée, faire sauter les crêpes, brouiller les oeufs et les cartes, laver les carreaux et les trèfles, surveiller vos entrées, ménager vos sorties, alouette! En retour, vous payez le loyer, $420 par mois, appeler Donalda, 60 rue Sansissue, à gauche. Je n'ai pas le téléphone.

270 Service d'aide aux locataires

FATIGUE DE PAYER LE LOYER? Mettez de l'argent de côté pour une maison en vous inscrivant à un régime d'épargne-logement Commerce.

VOUS EN AVEZ ASSEZ DE PAYER LE LOYER?

VOUS DÉSIREZ AVOIR, UN JOUR, UNE MAISON À VOUS?

POURQUOI NE PAS SOUSCRIRE À NOTRE PLAN D'ÉPARGNE SPÉCIAL?

IL N'EN DÉPEND QUE DE VOUS!

AVEC NOS RÉGIMES D'ÉPARGNE COMMERCE VOUS ÊTES BIEN SERVI le régime d'épargne-logement

Un montant minimum de $50, c'est tout ce qu'il vous faut pour souscrire au régime d'épargne-logement Commerce: un mode d'achat bien spécial si vous désirez une maison bien à vous!

• IL PEUT VOUS SERVIR DE COMPTE D'ÉPARGNE!
Par la suite, vous pouvez participer à ce régime à votre gré, jusqu'à concurrence de $1,000 par année!

• ET VOUS ÉPARGNEZ SANS TROP VOUS EN RENDRE COMPTE
Nous sommes disposés à virer à ce régime, tous les mois, des fonds de votre compte de banque actuel (comptes de chèques, d'épargne ou chèques-d'épargne).

• À L'ABRI DE L'IMPÔT!!!
Vous pourrez déduire annuellement jusqu'à $1,000 de votre revenu, pour fins d'impôt. Et si votre conjoint est également admissible à ce régime, vous doublerez vos épargnes et obtiendrez deux fois plus d'avantages.

Vous bénéficiez d'une exemption annuelle d'impôt sur ces montants, aussi longtemps que vous ne vous en servez que pour l'achat d'une maison ou de meubles.

• UN INTÉRÊT QUI RAPPORTE DE L'INTÉRÊT
L'argent que vous placez dans ce régime ne dort pas; il rapporte un intérêt qui est crédité à votre compte deux fois l'an. De plus, vous percevez un intérêt sur votre intérêt. Ce régime permet aussi de bénéficier d'une réduction d'impôt. Un autre avantage à plus long terme: vous n'avez pas à payer d'impôt sur l'intérêt couru. Songez à la jolie somme qui sera mise de côté lorsque vous aurez contribué à ce régime jusqu'à concurrence de $10,000 ($20,000 avec votre conjoint), soit le maximum auquel vous êtes autorisé au cours de votre vie.

• QUI EST ADMISSIBLE À CE RÉGIME?
Vous l'êtes si vous avez au moins 18 ans et si vous résidez au Canada pour fins d'exemption fiscale. Il ne faut pas non plus que vous ayez été propriétaire d'une maison durant l'année d'imposition.

• LA CHANCE DE VOTRE VIE!!
Vous n'avez qu'une chance d'épargner ainsi en vue de l'achat d'une maison...n'allez pas la laisser passer! Et si vous décidez de ne plus participer à ce régime...c'est fini! Il n'y aura **jamais** une deuxième fois...où que vous habitiez! Rendez-vous donc à une succursale Commerce; il y en a plus de 1,650. Nous vous attendons!

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

FATIGUÉS de visiter tous ces appartements qui ne vous conviennent pas? Confiez vos problèmes à G. Grand maison. Composez son numéro de téléphone et demandez G. Grand maison. G. Grand maison est l'homme qu'il vous faut. Appartement sur pilotis, dans un gratte-ciel avec toit de chaume, avec tapis murs à murs, sans fenêtres? Dites ce qu'ils vous faut, G. Grand maison c'est votre homme. Si vous n'aimez pas le choix de G. Grand maison, ne vous en faites pas...vous vous y ferez.

VOUS VOULEZ UN PETIT APPARTEMENT COQUET?
VOUS cherchez la perle rare, ce petit coin de rêve? Vous le voulez ce joli refuge qui habitait vos rêves d'enfant? Ce petit appartement meublé douillet où il fera bon se blottir durant les longues soirées d'hiver? Ne cherchez plus, nous avons ce qu'il vous faut. N'appelez pas, nous irons vous chercher.

VOUS CHERCHEZ UNE MAISON? Je m'en occupe. G. Grand maison.

279 Appartements et duplexes demandés

DÉSIRE un gentil petit appartement 1 ch. à coucher, cuisine et salon. Près église, écoles, centre-ville, centres commerciaux. Pas trop de bruit, pas trop de lumière, pas trop d'enfants, pas trop cher. Appeler S. Poudrier.

280 Appartements meublés

1 CH. À COUCHER. Bébé bienvenu pourvu qu'il ne pleure pas, ne crie pas, ne chante pas. Chaise haute fournie.

2 CH. MEUBLÉES, 2 chaises, 2 tables, 2 lampes, 2 tapis, 2 robinets. $22 par semaine. Téléphonez après 2h, laissez sonner 2 coups. Couple de préférence.

LES PIEDS GELÉS? Vous habitez un sous-sol insalubre? Nous avons un appartement au sous-sol, plancher, bain, murs, chauffé à l'électricité. Magnifique décoration, plantes de plastique lavables, chaise de jardin pliante, lampe solaire, robinets chromés. Payez-vous du bon temps pendant qu'il est encore temps. Loyer payable à l'avance. $127.50 par mois.

SOUS-SOL ENTIÈREMENT MEUBLÉ, appareil de télévision avec contrôle à distance, espace pour motocyclette. Appeler M. Kawasaki.

LES LOYERS ne baisseront pas. Pourquoi ne pas épargner dès maintenant pour acheter une maison? Inscrivez-vous à un régime d'épargne-logement Commerce.

2 APPARTEMENTS aux 5e et 6e étage. Salle de bain commune, 4 savons, une serviette de plage. A voir!

APPARTEMENT dans maison de campagne. Accès aux écuries, livraison de lait tous les matins. Appeler Perrette Lafontaine.

285 Appartements non meublés

AUBAINE: sous-sol à $30 par mois. Salle de bain extérieure (éclairée la nuit).

POUR CELUI QUI A TOUT VU. Ne manquez pas cette occasion à $30 par mois.

APPARTEMENT avec ch. à coucher. Centre-ville. Près du métro. Près des restaurants. Près de tout. Risquez le tout pour le tout: soyez prêt. $300 par mois.

LOUER UN APPARTEMENT n'est pas une façon d'amasser de l'argent. Epargnez en vue de l'achat d'une maison en vous inscrivant à un régime d'épargne-logement Commerce.

METTEZ-VOUS à l'abri pour $245 par mois.

290 Appartements demandés

ADEPTE de la méditation transcendentale cherche appartement non meublé. Aucun meuble requis. Besoin d'espace pour lévitation, voyage astral et séances d'initiation. Communiquer après 6h. M. Vishunnvenandi Corbeil.

PARTEZ GAGNANT: épargnez maintenant pour l'achat d'une maison en vous inscrivant à un régime d'épargne-logement Commerce.

300 Chambres meublées

ESPACE de stationnement pour couple aimant les voyages. Abri d'auto. Appeler M. H. Ford.

NOUS FOURNISSONS la chambre et les couvertures; vous fournissez l'oreiller et l'argent.

ON VOUS PERSÉCUTE? Chambre à louer, 2 gardiens, 24 heures par jour, 5 chiens de garde, miradors, sirène, clôture électrifiée, intimité garantie. Appelez, nous irons vous chercher.

305 Chambres non meublées

PETITE CUISINE à louer, évier fourni, eau chaude seulement, $135 par mois.

MAISON PRIVÉE, une chambre grandeur moyenne et deux grandes chambres à louer. Payez maintenant, visitez plus tard.

CHAMBRE SPACIEUSE à louer incluant espace pour tracteur de ferme. Appeler M. Ferguson.

CHAMBRE SPACIEUSE à louer incluant espace pour piscine d'enfant. Appeler M. Marsouin.

CHAMBRE SPACIEUSE à louer incluant piste d'atterrissage pour tapis volant. Appeler F. A. Kir.

CHAMBRE SPACIEUSE à louer incluant abri d'auto. Appeler Mercèdes Laporte.

LA HAUSSE DES LOYERS?
PERSONNE ne trouve ça drôle. Epargnez dès maintenant en vue de l'achat d'une maison en vous inscrivant à un régime d'épargne-logement Commerce.

CKRS-TV

JEUDI, 27 MAI

10.15 En mouvement
10.30 Fablio le magicien
10.45 La souris verte
11.00 Conseil-express
11.30 Le comportement animal "Le royaume des insectes"
12.00 Avis de décès et comptoir-express
12.10 Information midi
12.30 Mon pays, mes amours "La fête du calvaire"
13.00 Sur des roulettes
13.31 Télejournal
13.36 Réseau-soleil
14.31 Cinéma "Bataillon du ciel (1ère partie)"
16.00 Bobino
16.30 Le pirate Maboule
17.00 Monsieur Magoo
17.30 Défi
18.00 Au fil de l'actualité
18.30 Haute tension
19.30 Arsène Lupin
20.30 Les grands films: "Columbo: réaction négative"
22.31 Télejournal national, international et provincial
22.54 Nouvelles du sport et météo
23.01 Jason King "Qui devra tuer"
00.00 Cinéma "Le rendez-vous"

VENDREDI, 28 MAI

10.15 En mouvement
10.30 Saturnin et le petit canard
10.45 La souris verte
11.00 Conseil-express
11.30 Le monde de la caricature "L'humour en France"
12.00 Avis de décès et comptoir-express
12.10 Information midi
12.30 Le vieux Montréal "La Place d'Youville"
13.00 Sur des roulettes
13.31 Télejournal
13.36 Réseau-soleil
14.31 Cinéma "Bataillon du ciel (2ième partie)"
16.00 Bobino
16.30 Pour tous "Parade"
18.00 Au fil de l'actualité
18.30 Les plus beaux films "Le renard du désert"
20.31 Prix L.P. Kammans
22.30 Télejournal national, international et provincial
22.53 Nouvelles du sport et météo
23.00 Cinéma "La cinquième colonne"

CJPM-TV

JEUDI, 27 MAI

10.00 Fanfan Dédé
10.30 Pour vous mesdames
11.30 A votre service
12.00 Les nouvelles du midi
12.15 A la bonne heure
13.30 Femina
14.00 Cinéma "Paradis des mauvais garçons"
15.30 Pour vous mesdames
16.00 Joe 90
16.30 Patofville
17.00 Les tannants
18.00 Studio six
18.30 Parle parle jase jase
19.30 Kojak
20.30 Jeudi 8.30 "Le temps des loups"
22.30 Les nouvelles T.V.A.
23.00 Dernière édition
23.05 En fin de soirée "Monstre de Venise"

VENDREDI, 28 MAI

10.00 Fanfan Dédé
10.30 Pour vous mesdames
11.30 A votre service
12.00 Les nouvelles du midi
12.15 A la bonne heure
13.30 Femina
14.00 Cinéma "Bonjour sourire"
15.30 Pour vous mesdames
16.00 Super car
16.30 Patofville
17.00 Les tannants
18.00 Studio six
18.30 Parle parle jase jase
19.30 Cinéma sur demande "A venir"
21.00 La route olympique
22.00 Corne d'abondance
22.15 Région 02
22.30 Les nouvelles T.V.A.
23.00 Dernière édition
23.05 En fin de soirée "Paradiso hôtel du libre échange"

télésag Inc.

TECS-TV CANAL 13

JEUDI, 27 MAI 1976

8.00 Musique FM d'ambiance - "Etat des routes, météo, l'heure, programmation de la journée, TECS, Radio-Québec"
11.00 Diversités audio-visuelles
12.00 Marché aux puces — "Contact, cinéma, spectacles - Marché aux puces"
13.00 Qui perd gagne - "La vie vaut la peine d'être vécue"
13.30 Vivre en ce pays - "Carnaval de Chicoutimi"
14.00 Opération survie
14.30 Musique FM d'ambiance - Programmation détails, TECS, Radio-Québec - Marché aux puces
17.00 Diversités audio-visuelles
17.30 Marché aux puces - "Contact, cinéma, spectacles - Marché aux puces"
19.00 Tourlou - "Dessins animés"
19.30 Revue des sciences - "Science revue"
20.00 Centre de main-d'oeuvre
20.30 Je t'y plumerai - "8ième émission"
21.30 Jusqu'au trip - "Le repas à l'école - Plus commune que la rougeole ou les oreillons"
22.00 Chronique de France
22.30 Des lieux des hommes - "La neige a fondu sur la Manicouagan"
23.00 Fin des émissions

RADIO QUEBEC, CANAL 8

JEUDI 27 MAI 1976

9.00 Musique FM d'ambiance
10.00 Programmation détails du jour - Musique FM d'ambiance
12.00 Contact - Annonces scolaires - Musique FM d'ambiance
13.00 Au coeur des mots
13.15 Mains habiles, mains agiles
13.30 Les grandes religions - "Les religions de l'Extrême-Orient"
14.00 Conteurs d'images
14.30 Postes frontières - "Cuba"
15.30 D'un Québecois à l'autre
16.00 Au pays des lutrins - "A cor et à cuivre"
16.30 Approche
17.00 Musique FM d'ambiance
18.00 Un maillon de la chaine - "Le chroniqueur de sports"
18.30 Les hommes oubliés - "Lettre de Sibérie"
19.00 Les gros sous
19.30 Rêver en couleurs
20.30 Portraits
21.30 Au gré de l'actualité

SPECIAL LA CECO

Télésag offrira exclusivement à sa clientele les audiences de la CECO, **dans leur totalité** et **en couleur.**
Commençant **mercredi le 26 mai.**
Heures de diffusion: 20 à 24 heures.
Répetition le lendemain: 14 à 18 heures.

Sur votre canal 9

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG, veuillez communiquer au numéro suivant **Tél.: 545-1112**
Disponibilité des services à Chicoutimi-Nord, boul. St-Ignace et Ville de Jonquière (Secteur Arvida)

392 RACINE EST CHICOUTIMI P.Q.

CINEMA

ALMA
Canadien
Jusqu'au 27 mai inclusivement: "Tony le Sicilien" - "Dupont Lajoie"

CHICOUTIMI
Impérial
Jusqu'au 27 mai inclusivement: "Ilsa gardienne du harem des rois du pétrole" - "Frissons"

Cartier
Jusqu'au 27 mai inclusivement: "La course à l'échalote" - "Quand la ville s'éveille"

Capitol
Jusqu'au 27 mai inclusivement: "Le monstre est vivant" - "Le mannequin défiguré"

BAGOTVILLE
Saguenay
Jusqu'au 27 mai inclusivement: "Emmanuelle l'Antivierge" - "Le tour du monde de Fanny Hill".

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1
"Tony le Sicilien" - 2ème grand film.

Cinéma 2
"Emmanuelle l'Antivierge" - "Adolescence pervertie".

Cinéma 3
"La preuve d'amour" - "Les salopards ne font pas de crédit"

JONQUIERE
Bellevue
Jusqu'au 27 mai inclusivement: "Le monstre est vivant" - 2eme grand film.

Centre
Jusqu'au 27 mai inclusivement: "La course à l'échalote" - "La valise"

Elysée
Jusqu'au 27 mai inclusivement: "Ilsa, la gardienne du harem des rois du pétrole" - "Frissons"

DOLBEAU
Météore
Jusqu'au 29 mai inclusivement: "Femmes millionnaires" - "Chattes en folie"

MISTASSINI
Orphéon
Jusqu'au 27 mai inclusivement: "Le monstre est vivant" - "La traque"

NORMANDIN
Le Foyer
Jusqu'au 31 mai inclusivement: "Bons baisers de Hong Kong" - "Deux corniauds contre Cosa Nostra"

ARTS ET SPECTACLES

"Au fil du temps"

Une sorte d'"Easy rider" allemand

CANNES (AFP) — Un film d'un jeune cinéaste allemand "Au fil du temps", une longue réflexion sur l'amitié masculine et la solitude, a été présenté, mercredi, au Festival de Cannes.

Wim Wenders, 31 ans, six longs métrages, est vraiment la "révélation" du festival, en ce sens qu'aucun de ses précédents films n'a été présenté dans une manifestation cannoise.

"Au fil du temps", qui dure trois heures, raconte l'histoire de deux hommes qui voyagent sur la grand'route bordant la frontière des deux Allemagnes. Le premier, "l'indépendant", (Rudiger Vogler), est un réparateur ambulant de cinéma qui vit dans son camion et y possède même un jukebox. Il a recueilli le second, "ke kamikaze", (Hans Zichler), qui, séparé de sa femme, voyage avec une valise vide.

Le film est l'histoire de leur amitié, leur tentative de "vivre leur vie", en solitude, séparés des autres et surtout des femmes. Mais, se connaissant mieux, se camoufler la vérité leur devient impossible, ils se sépareront pour reprendre une "vie plus normale".

Balla de Lyrique

Sorte d'"Easy Rider" allemand, "au fil du temps" est un film d'une construction rigoureuse, au rythme tout à fait original, dans lequel les temps de silence comptent tout autant que les paroles. Malgré certaines scènes d'une grande crudité, c'est une sorte de ballade lyrique, une réflexion sur la vie telle qu'elle est vécue dans l'Allemagne de l'après-guerre, réalité à laquelle nos deux amis veulent échapper par leur marginalité, mais qu'ils ne peuvent évacuer tout à fait et à laquelle, finalement, ils reviendront. "Au fil du temps", avec de nombreuses références à Fritz Lang, est également une réflexion sur le cinéma, "l'usine à rêves", qu'il a représentée pour toute une génération. Par son originalité, "Au fil du temps" mériterait de figurer au palmarès pour un prix spécial du jury ou de la mise en scène.



QUERELLE — L'acteur Telly Savalas accompagné de son épouse anglaise Sally, circule à l'aéroport Heathrow de Londres après son arrivée de Los Angeles. Savalas qui incarne le personnage de Kojak à la télévision, a eu une altercation avec les membres du groupe Led Zeppelin et le comédien Peter Cook à bord de l'avion. Il a alors fait l'objet de commentaires et de sarcasmes alors qu'il s'adressait aux hôtesses de l'air. (Téléphoto PC)

Prussia Cove: centre d'un séminaire international de musiciens

PLYMOUTH, G.-B. (PC) — Prussia Cove, sur la romantique et rude côte de Cornouailles, est devenue le centre d'un séminaire international de musiciens.

Tout a commencé en 1971, alors que Sandor Vegh, le violoniste hongrois, contemplant Mount's Bay du haut du promontoire, déclara: "Nous devons faire de la musique ici".

Son ami Hilary Behrens, dont la famille possède une ferme dans les environs de Prussia Cove, déclare: "M. Vegh est l'héritier de la grande tradition d'instruments à cordes d'Europe centrale, et ce que nous tentons de faire, à Prussia Cove, c'est de donner à la jeunesse du monde entier la chance de travailler en Angleterre sous la direction d'un grand maître, dans un environnement qui rehausse l'atmosphère des cours."

Ce fut donc la ferme des Behrens et son manoir de style féodal qui furent, en 1972, le théâtre du premier symposium.

Behrens a fondé le symposium en compagnie de Robert Etherington, un autre ami de Vegh, et en collaboration avec Mary Verney et Michael Tunstall-Behrens, un fermier dont le violon d'Ingres consiste à jouer du cor dans l'orchestre de Penzance, une petite ville non loin de Prussia Cove.

Soixante participants

Le symposium, cette année, a attiré près de 60 jeunes musiciens européens, japonais et américains, qui sont venus profiter des cours donnés par Vegh et ses collègues, Tibor de Machula (violoncelle) et Bruno Guiranna (alto). Guiranna est membre du Trio Italiano.

Beaucoup d'éminents solistes de réputation internationale sont venus assister aux symposiums de Prussia Cove, pour profiter de l'expérience de Vegh. Ce dernier a été l'élève de Hubay, le célèbre altiste et compositeur hongrois; il a fait partie depuis les environs de 1930 du fameux Quatuor à cordes hongrois, et a joué à maintes occasions avec Pablo Casals, lors des festivals de Prades.

Parmi ces musiciens de passage, il y avait le violoniste japonais Yuuko Shiokawa, et Rohan da Saram, du Sri Lanka.

On espère que le symposium pourra assurer des bourses qui permettront à des musiciens doués d'étudier partout dans le monde, sous forme de prix accordés aux solistes et à un ensemble de musique de chambre, après décision d'un groupe de juges.

"Ce qu'il y a d'extraordinaire, à Prussia Cove, c'est que nous avons des musiciens jeunes et extrêmement doués qui viennent en Angleterre pour se familiariser avec la tradition musicale sous la direction de Vegh, lequel a lui-même hérité de la tradition léguée par Hubay, Vieutemps et Joachim", de dire M. Behrens.

Le grand prix

Vegh, qui dirige aussi le Quatuor Vegh, a fait très peu d'enregistrements pendant sa longue carrière, bien que l'enregistrement des oeuvres pour cordes de Bartok ait valu au Quatuor Vegh, en 1973, le Grand Prix du Disque.

A cause de la remarquable association entre ce lieu magnifique mais quelque peu isolé de Grande-Bretagne et les traditions les plus élevées de l'enseignement musical européen, Vegh est devenu une personnalité familière dans le sud-ouest de l'Angleterre. Un des avantages marginaux dont bénéficie la région de Prussia Cove, ce sont les récitals donnés par les professeurs et leurs élèves. Cette année, ils ont joué pour la première fois dans la cathédrale de Truro.

Lors du premier récital donné par Vegh à la célèbre école d'été de Dartington, sir William Block, ancien directeur musical de la BBC, a déclaré qu'il n'avait pas entendu de la musique de cette qualité et de ce style depuis l'époque de Georges Enesco.

Les voix des grands hommes immortalisées

par Norman Cribbens

LONDRES (PC) — Si vous voulez entendre la voix du premier ministre britannique William Gladstone en 1888, celle du premier ministre canadien Mackenzie King en 1945 ou de sir Winston Churchill au plus fort du blitz, allez aux Archives de la BBC, à Broadcasting house.

Là aussi on conserve les voix enregistrées des poètes Robert Browning et Alfred Lord Tennyson, du tragédien sir Henry Irving, du premier ministre travailliste Ramsay MacDonald, d'Adolf Hitler et de l'acteur canadien Robert Beattie, des chanteurs Stanley Maxted et Edmund Hockridge, et du correspondant de guerre Ross Munro.

Toutes ces voix sont classées et indexées. Celle de Gladstone, haut perchée et un peu essoufflée, est conservée sur un vieux cylindre. Même la voix de Thomas Edison, le père du phonographe, semble légèrement confuse quand il parle de l'aube de l'âge électrique, et dit qu'il souhaiterait recommencer sa vie. "Vous autres, les jeunes, ne savez pas à quel point vous êtes privilégiés", dit-il ignorant évidemment le terrible carnage qui les attend, avec la Première Guerre mondiale.

Infinie variété

"Nous essayons d'authentifier tous les sons que nous avons" déclare M. Anthony Treble, le conservateur des archives sonores de la BBC, qui est responsable de plus de 65,000 enregistrements et possède une mémoire encyclopédique des choses du passé.

La collection musicale va de 45 performances du "Messie" de Handel jusqu'à des enregistrements du Savoy Havana Band, datant des premières années de la radio britannique. Cet orchestre de danse était en Grande-Bretagne l'équivalent de celui de Paul Whiteman en Amérique.

M. Laurence Stapley, autrefois officier de la Royal Navy, est directeur des services d'enregistrement à la BBC. Il dit que les archives sonores sont nées en 1930, huit ans après le début des émissions régulières. "Nous pouvons vous faire entendre un récit détaillé par des témoins oculaires du siège de Mafeking, des funérailles du duc de Wellington, et d'un pique-nique auquel ont pris part la reine Victoria et sa suite, dans la forêt d'Epping".

Les archives sonores ont un personnel permanent de 26 personnes.

DÉPISTAGE PRÉCOCE
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
GUÉRISON POSSIBLE

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7) minable. A, signifie pour adolescents et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM

Jeudi: 14 h. 00

LE PARADIS DES MAUVAIS GARCONS (5) — (Macao) — E.-U. 1952. Film policier de J. Von Sternberg avec Robert Mitchum, Jane Russel et William Bendix. — Un homme achève la mission d'un policier tué par le tenancier d'une maison de jeux. — Exotisme artificiel. Réalisation confuse. Bonne interprétation. **(N et B)**

Jeudi: 20 h. 30

LE TEMPS DES LOUPS (4) — Fr. 1969. Drame policier de S. Gobbi avec Robert Hossein, Charles Aznavour et Virna Lisi. — Un commissaire de police cherche à arrêter les exploits d'un gangster qui se trouve être un camarade d'enfance. — Sujet assez conventionnel. Mise en scène soignée. Décors choisis avec goût. Technique à point. Bonne interprétation.

Jeudi: 23 h. 05

LE MONDE DE VENISE (7) — It. 1966. Drame d'horreur de T. Tavella avec Maureen Brown, Gino Martelli et Alcide Gazzotto. — A Venise, un maniaque assaille des jeunes filles et conserve leur corps dans une crypte. — Situations usées. Mise en scène terne. Interprétation exécrable. **(N et B)**

JONQUIERE — CKRS-TV

JEUDI: 14 h. 30

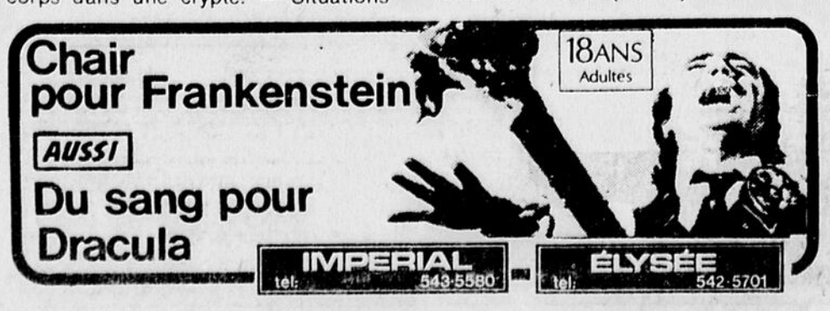
BATAILLON DU CIEL (4) 1ière partie — Fr. 1947. Drame de guerre de A. Esway avec Pierre Blanchar, Raymond Bussières et Pierre Louis. — Un bataillon de parachutistes français s'entraine en vue de l'invasion de l'Europe. — Scénario vrai. Réalisation intéressante. Interprétation homogène. **(N et B)**

JEUDI: 20 h. 30

LES AVENTURES DE RABBI JACOB (4) — Fr. 1973. Comédie de G. Oury avec Louis de Funès, Claude Giraud et Suzy Delair. — Un homme d'affaires irritable doit se déguiser en rabbin juif pour échapper à des agents secrets arabes. — Ensemble bien fignolé. Rythme trépidant. Gags nombreux. Bonne interprétation de L. de Funès. — E.

JEUDI: minuit

LE RENDEZ-VOUS (5) — Fr. 1961 de J. Delannoy avec Annie Girardot, Jean-Claude Pascal et Odile Versois. — Divorcé de sa femme, un homme tente toutefois de l'innocenter d'un meurtre. — Mise en scène soignée mais conventionnelle. Ensemble plutôt froid. A. Girardot excellente. **(N et B)**





QUEBEC EN BREF

Hydro

MONTREAL (PC) — Un débrayage de 24 heures à l'échelle provinciale des 9,500 employés syndiqués de l'Hydro-Québec a débuté à 8 h., mardi matin, mais la société de la Couronne ne signale pas de pannes de courant ou de bris importants.

En vertu d'un accord entre le syndicat et l'employeur, les services essentiels seront maintenus durant l'arrêt de travail, a-t-on annoncé à l'Hydro.

Un porte-parole du syndicat, M. Claude Maurisseau, a déclaré, mardi, lors d'une conférence de presse, qu'il y aurait d'autres grèves tournantes d'une journée, sans qu'on avertisse à l'avance.

"Les citoyens doivent se rendre compte que nous faisons grève depuis deux mois en tâchant de ménager tout le monde, mais nous n'aboutissons à rien et nous ne pouvons pas continuer ainsi", a ajouté M. Maurisseau.

Sirop d'érable

SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE (PC) — Même si l'on a enregistré une diminution du nombre des érables entaillés, la dernière récolte de sirop d'érable au Québec a été très abondante, sauf dans la région périphérique de Montréal.

C'est ce qu'a révélé un porte-parole du ministère québécois de l'Agriculture, tout en indiquant que l'on pouvait s'attendre à une augmentation de volume de l'ordre de 15 à 20 pour cent.

Les chiffres définitifs ne seront toutefois connus qu'à la fin du mois de juin. En 1975, la production québécoise de sirop d'érable avait été de 1,299,000 gallons.

De son côté, M. Roland Carbonneau, secrétaire de l'Office des producteurs de sirop d'érable de Québec-Sud, a déclaré que les ventes des producteurs, uniquement dans la Beauce, devraient s'élever à près de 12 millions de livres, comparativement à 10 millions en 1975.

Si l'on tient compte du fait que la dernière récolte a été de très bonne qualité, tout particulièrement dans les régions de la Beauce, des Cantons de l'Est et de Québec, les trois principales régions productrices, il est évident, a-t-il ajouté, "que la production de 1976 suffira à peine à la demande sur les marchés de détail pendant les 12 prochains mois".

Touriste tuée

SAINT-ROMUALD (PC) — Une citoyenne des Etats-Unis a perdu la vie, mardi, quand une roulotte motorisée a été heurtée à l'arrière par un camion-remorque, sur l'autoroute 20, à la hauteur de Saint-Romuald, en face de Québec.

La victime a été identifiée par la Sûreté du Québec comme étant Mme Pearl Carnahan-Davey, âgée de 72 ans, de Yucaipa, en Californie.

Les deux autres occupants du véhicule de camping, M. et Mme Charles E. Smith, de Riverside, en Californie également, s'en sont tirés avec de légères blessures.

Bambin tué

MONTREAL (PC) — Fait tout au moins curieux: la police était encore à la recherche ce matin des parents d'un bambin de 4 ou 5 ans qui a été tué par une automobile hier, vers 17 heures, à l'angle des rues Perras et Armand-Bombardier, à Rivière-des-Prairies.

La jeune victime venait tout juste de quitter le parc Perras où elle s'amusait en compagnie de petits copains lorsqu'elle a traversé la rue en courant, sans remarquer une automobile circulant en sa direction.

Même si les dizaines d'enfants ont été témoins de l'accident et qu'ils avaient joué avec le garçonnet quelques minutes auparavant, aucun d'entre eux n'a pu l'identifier.

La police a cru alors qu'au cours de la soirée, une famille appellerait pour se plaindre de la disparition du bambin, mais le téléphone est resté étrangement silencieux, toute la soirée durant. Conséquemment, ce matin, la police est toujours à la recherche de l'identité du jeune décédé.

Noyades

HULL (PC) — Trois hommes ont été portés disparus et se sont présumément noyés durant un voyage de pêche dans le parc La Vérendrye, à 180 milles au nord de Hull. Leur disparition a été signalée samedi dernier.

Il s'agit de Jack Allan Hollister, âgé de 38 ans, de Aylmer, ainsi que Georges Villeneuve, âgé de 40 ans, et Allan McMurtry, âgé de 50 ans, tous d'eux d'Ottawa. Ils ont été vus pour la dernière fois dans une embarcation naviguant au milieu du lac Dolittle, durant une tempête de vent.

On a effectué de nombreuses recherches sur ce lac mesurant six milles de long, depuis dimanche, mais on n'a retrouvé aucune trace des disparus ou de leur embarcation.

Session — parlementaires

QUEBEC (PC) — Des dizaines d'anciens parlementaires québécois, ex-députés et ex-conseillers législatifs, ont envahi, mercredi, les galeries de l'Assemblée nationale pour assister à la traditionnelle période de questions qui précède habituellement l'étude des projets de loi.

Ces "ex" étaient de passage dans la capitale provinciale à l'occasion de la "journée des parlementaires québécois".

Cette journée avait pour but de marquer le 100e anniversaire de la mise en oeuvre du projet de construction de l'édifice actuel du Parlement.

Le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, qui a souligné leur présence dans les galeries réservées au public, devait, en soirée, présider un dîner en leur honneur.

Session — Charron

QUEBEC (PC) — M. Claude Charron (PQ-Saint-Jacques) aimerait bien que la loi des agents de voyage soit modifiée de sorte qu'elle permette aux organismes sans but lucratif d'organiser pour leurs membres des voyages de courte durée.

M. Charron a présenté, mercredi, à l'Assemblée nationale, un projet de loi à cette fin.

Ce projet, a dit le député péquiste, favoriserait notamment, s'il était adopté, les organismes tels les clubs de l'âge d'or et les associations étudiantes ou sportives.

Selon lui, la loi actuelle oblige les organismes sans but lucratif à transiger avec une agence lorsqu'ils veulent organiser un voyage, même de brève durée.

Il s'ensuit alors, explique-t-il, des problèmes d'organisation et de perception souvent difficiles à surmonter pour des groupes de citoyens peu fortunés comme les vieillards et les étudiants.

A cause de Réal Caouette

Flamand dit avoir perdu sa réputation

ROUYN (PC) — Après le discours télévisé de M. Réal Caouette, le 19 octobre 1973, 10 jours avant les élections provinciales, ce fut l'effondrement général pour le candidat péquiste Antonio Flamand, dont les quelques chances d'être élu se sont évanouies à tout jamais.

Des membres du PQ n'étaient plus intéressés à se battre pour lui et plusieurs se sont même abstenus d'aller voter de sorte que M. Flamand n'a récolté que 3,800 votes, ou 17.4 pour cent du total, perdant ainsi son dépôt et le remboursement des dépenses électorales évaluées à environ $9,000 selon la loi électorale.

Le 4 novembre suivant, il connaissait de nouveau la défaite aux élections municipales où il sollicitait un poste de conseiller, fonction qu'il occupait depuis la fin de 1971 par suite de la démission d'un membre du conseil de Rouyn.

C'est ce qu'a déclaré M. Flamand lui-même, hier au Palais de justice de Rouyn, où il a témoigné toute la journée dans le procès qu'il intente contre le chef créditiste pour diffamation. Il a tenu M. Caouette responsable en grande partie de la perte de crédibilité et d'atteinte grave à son intégrité, après qu'il eut colporté des mensonges et des calomnies au cours de la campagne électorale de 1973, selon M. Flamand.

D'après ce dernier, l'allocution du leader créditiste a déclenché une vaste campagne de salissage contre lui peu avant le scrutin, laquelle a été reprise par le journal local, La Frontière, dont le propriétaire d'alors, M. Jean-Pierre Bonneville, vient de verser au plaignant la somme de $18,000 pour dommages et intérêts. M. Caouette était absent de la cour hier en raison d'une forte fièvre qui l'a retenu chez lui, selon son avocat, Me André Couture.

Discours

Le défenseur de M. Flamand, Me Guy Bertrand, a épluché ce fameux discours de M. Caouette et le témoin a réfuté point par point les affirmations présumément fausses et diffamatoires imputées à son auteur, principalement ce qui regarde les circonstances entourant l'affaire des mille motels où le débiteur aurait affirmé que le plaignant "a tripoté dans le dos du Dr Lemay" pour lui faire perdre une somme importante en investissant dans ce projet avorté avant l'événement international.

"Je m'attendais à une attaque de la sorte de la part de M. Caouette en campagne électorale mais, si le style habituel du chef créditiste y était, ce dernier a néanmoins été plus astucieux que d'habitude, mélangeant le vrai et le faux et pour une des rares fois, il parlait avec des notes devant lui, ce qui tend à démontrer que tout cela avait été bien prémédité", a dit le témoin.

Après le scrutin du 29 octobre 1973, a-t-il ajouté, j'ai entendu M. Caouette dire à la télévision que tout ce qu'il souhaitait dorénavant c'était de me voir déguerpir de la région et de retourner d'où je venais; de Chicoutimi.

En plus d'être discrédité auprès d'une bonne partie de la population de Rouyn-Noranda, selon le témoin, la sauce s'est également gâtée au sein même du parti dans lequel il milite depuis 1972 et plusieurs péquistes ne voulaient plus entendre parler de lui.

M. Flamand a relaté qu'il lui a été évidemment impossible de postuler un poste dans l'exécutif régional, lequel lui a même réclamé sa démission du PQ, geste que M. Flamand a cependant refusé de poser.

Au national

Le même phénomène de rejet s'est produit aux élections municipales de Rouyn. M. Flamand a raconté à la cour que le maire sortant et de nouveau candidat, M. Jean-Charles Coutu, maintenant juge à la Cour provinciale de Rouyn, avait refusé de se porter à sa défense, craignant pour sa propre réélection s'il sympathisait avec le témoin.

Désemparé et se sentant de plus en plus seul et abandonné, après sa retentissante défaite aux élections provinciales, une semaine plus tôt, M. Flamand s'est alors rendu à Montréal pour y rencontrer son ami Serge Savard, joueur de hockey du club Canadien, pour y chercher réconfort et encouragement.

M. Savard s'est aussitôt entretenu par téléphone avec des connaissances de Rouyn, son patelin, en vue de les exhorter de ne pas laisser tomber ce candidat à l'échevinage, selon le témoin.

Ce dernier a ajouté que le porte-couleur du Canadien refusait de croire que son ami Flamand soit ainsi écarté de la scène municipale. Tout ceci, a expliqué le témoin aux questions de son avocat, démontre bien le tort qu'aurait causé M. Caouette à son endroit.

Et personne, même des amis qui le visitaient à la maison, n'osait s'approcher de lui ou prendre un café en sa compagnie en public, de peur d'être associé à un gars malhonnête, d'après l'ancien député de l'Union nationale.

Celui-ci a déposé devant le tribunal une copie de la mise en demeure qu'il a signifiée au chef créditiste le 25 octobre 1973, de se rétracter immédiatement, ce qu'a refusé de faire M. Caouette qui a même répondu par une mise en demeure, à son tour, à l'endroit du plaignant.

Dans son témoignage, en février dernier, M. Caouette avait nié avoir reçu une telle lettre ou, tout au plus, ne s'en souvenait-il pas. Aujourd'hui, M. Flamand répondra aux questions de Me Couture en contre-interrogatoire. Le procès devrait prendre fin dès demain devant le juge Jean Moisan de la Cour supérieure.



L'un des fracassants discours de M. Réal Caouette l'aura peut-être été un peu trop.

Par la CROIX-ROUGE votre aide s'étend au monde entier

EN L'AN 2000, LE DELIT DE FUITE N'EST PLUS UN CRIME, C'EST LE SPORT NATIONAL !



DAVID CARRADINE dans LA COURSE DE LA MORT COULEURS

2e FILM — Un 2ième film à chaque cinéma

THEATRE CANADIEN 662-3003 — ALMA — 662-4810

CAPITOL tel: 543-3280 — BELLEVUE tel: 542-5519

UNANIME, la Presse acclame UN CHEF-D'OEUVRE

Un film admirable... — Paris-Presse

Robert Enrico a mis dans le mille: Le Vieux Fusil est son meilleur film. Il est (pesons le mot) sublime. — L'Express

A la fin du film, cloué par l'emotion, le spectateur a du mal a quitter son fauteuil. Le jeu de Philippe Noiret et Romy Schneider atteint ici une plenitude qui dépasse tout commentaire... — France-Soir

Un très beau film... Des images d'une rare émotion... Le meilleur film de la saison. — Paris Match

Romy Schneider s'affirme comme la grande dame du cinema français. Philippe Noiret, bouleversant, s'egale aux plus grands: nous tenons notre nouveau Raimu. — Le Point

Un Chef d'Oeuvre. — Radio-Luxembourg

Ce superbe film est remarquablement construit et dialogué. Voici la realisation la plus forte, la plus dense, la plus exacte que nous ait donne Enrico. — Pariscope

Enrico a fait merveille... Un enchantement... Noiret y est superbe. Vive Noiret. — L'Aurore

C'est le CHEF D'OEUVRE... Les spectateurs seront submerges par l'emotion... — Le Journal du Dimanche

Pierre David présente Une Sélection des Films Mutuels

Philippe Noiret Romy Schneider

Le vieux fusil



Un film de Robert Enrico

CARTIER tel 543-3135 — CENTRE tel 542-6901

PIERRE RICHARD JANE BIRKIN — 14 ANS

On Hurle de Rire, et on a bien Raison.. PARIS MATCH

A Pleurer de Rire.. MINUTE

C'est du délire, l'on Rit Partout.. FRANCE SOIR



LA COURSE A L'ECHALOTE

CLAUDE ZIDI

AUSSI: SECTION SPECIALE — SAGUENAY tel 544-4611

FACILITE DE STATIONNEMENT — CINÉMAS PLACE DU ROYAUME BOULEVARD TALBOT · CHICOUTIMI tel. 545-4260 — STATIONNEMENT GRATUIT

Aucune femme ne peut lui échapper car il est — 18 ANS Adultes

NÉ POUR L'ENFER

UN FILM DE DENIS HEROUX — CAROLE LAURE, MATHIEU CARRIÈRE, EVA MATTES, CHRISTINE BOISSON.

2e FILM SHOBIZENESSE de Jean Yanne

DES DEMAIN, DERNIER JOUR: TONY LE SICILIEN avec Alain Delon — CINÉMA 1

3e GRANDE SEMAINE! — 18 ANS Adultes

PIERRE DAVID présente UNE SELECTION DES FILMS MUTUELS

Emmanuelle l'Antivierge

La suite du chef d'oeuvre erotique est enfin portee a l'ecran — filmee a Bali, Paris et Hong Kong

Un film de Francis Giacobetti avec Sylvia Kristel

Emmanuelle l'Antivierge, a la recherche totale du plaisir...

ADOLESCENCE PERVERTIE

ADOLESCENCE PERVERTIE: 7 h. 30. EMMANUELLE L'ANTIVIERGE: 9 h. 10. — CINÉMA 2

LE SOUFFLE DE L'AVENTURE ET DES GRANDS ESPACES

UN WESTERN DE SANG ET DE FEU

La Guerre contre la Mafia de la drogue fait rage dans Harlem — 18 ANS Adultes

JIM BROWN LEE VAN CLEEF et Feu à bout portant

La Chevauchée Terrible

Version française de "TAKE A HARD RIDE"

DES DEMAIN, DERNIER JOUR: LA PREUVE D'AMOUR (18 ans) — CINÉMA 3

Les contrôleurs aériens

Sauvez le travail, dit Lévesque

QUEBEC (PC) — Le gouvernement fédéral devrait faire en sorte que les aéroports québécois ne soient pas fermés par une grève déclenchée pour empêcher des Québécois de travailler en français dans leur province.

C'est ce qu'a déclaré hier le chef du Parti québécois René Lévesque, lors d'une conférence de presse au cours de laquelle le député de Lafontaine, Marcel Léger, a aussi soulevé le problème du bilinguisme au Canadien National.

Le fédéral, a-t-il dit, devrait obliger les compagnies ferroviaires à employer le français dans toutes leurs opérations au Québec.

M. Lévesque a rappelé qu'en vertu d'une entente entre le fédéral et le syndicat des contrôleurs aériens, tous les aéroports canadiens, sauf celui de Gander, seront fermés en cas de grève.

L'Association canadienne des contrôleurs du trafic aérien a décidé de faire la grève le 31 mai prochain pour manifester leur opposition à l'emploi du français dans les communications aériennes au Québec.

"Cette entente est injuste pour le Québec puisqu'elle privera les Québécois de services aériens contre la volonté clairement exprimée des travailleurs québécois du secteur," a dit M. Lévesque.

Dans l'ensemble du pays, les contrôleurs ont voté pour la grève dans une proportion de 76 pour cent tandis qu'au Québec, les contrôleurs ont voté contre dans une proportion de 78 p.c.

"La situation dans le domaine du transport aérien est symptomatique de ce qui se passe dans tout le secteur des transports. Dans le domaine des transports ferroviaires dont l'importance, en terme de nombre de personnes touchées, dépasse largement celle des transports aériens, la situation est la même," a dit M. Léger.

Les directives émises par le CN au Québec sont rédigées en langue anglaise, comme en fait foi un document rendu public par le PQ. Le responsable de la région du St-Laurent pour le CN a expliqué dans une lettre au chef de l'Opposition Jacques-Yvan Morin:

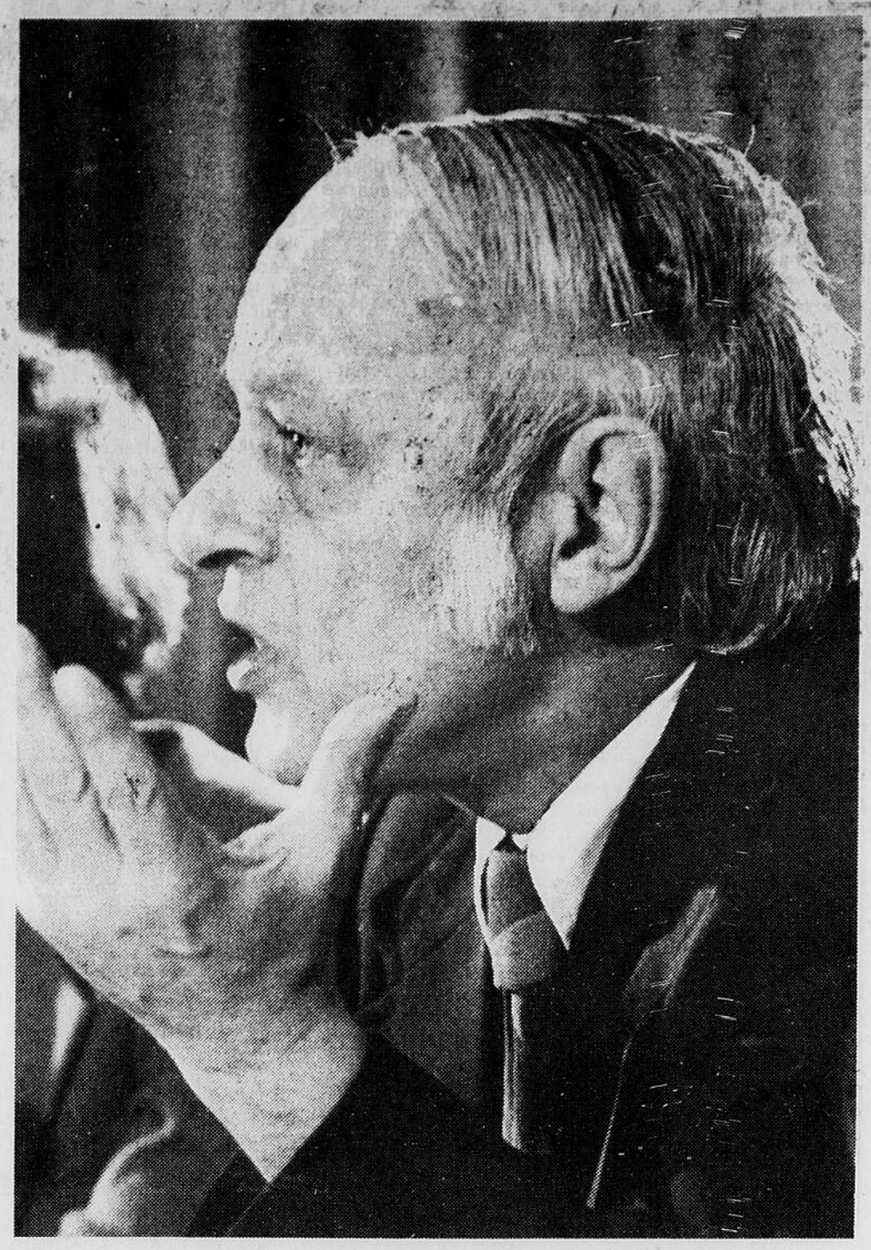
"Les ordres de marche des trains ainsi que les autorisations d'occuper la voie, doivent être rédigées en anglais seulement, conformément au Uniform Code of Operating Rules, ceci par mesure de sécurité."

L'analogie entre les deux cas est complète, a commenté M. Lévesque. Dans les deux cas, "les travailleurs québécois doivent se battre pour utiliser leur langue chez eux. Dans les deux cas l'attitude du gouvernement Bourassa est déplorable.

"Il laisse les gens de l'air du Québec porter le poids de la bataille, son appui venant sur le tard et , encore, il s'agit, dans le cas du premier ministre, d'un appui qui pourrait très bien n'en être pas un.

"Dans le cas des communications ferroviaires il attendra certainement encore d'être obligé de se prononcer pour le faire."

Les Québécois francophones, a conclu M. Lévesque, "ont comme tous les peuples, le droit strict de travailler chez eux dans leur langue".



M. René Lévesque.

Réclamation de la DGE

Statut juridique pour l'eau

QUEBEC (PC) — Il est "impérieux" que l'Assemblée nationale accorde un statut juridique à l'eau, soutient dans son édition de mai 1976 le Bulletin officiel de la direction générale des eaux du ministère des Richesses naturelles du Québec.

Dans un article signé par l'ingénieur Charles Beaudoin, du Service hydrique du ministère, on insiste également sur la nécessité de regrouper les centres de responsabilités, "afin qu'un seul organisme soit responsable de l'administration des lacs, des cours d'eau et de l'eau en soi".

L'article, intitulé "le Cancer des eaux", propose enfin la refonte et la codification en une seule loi de toutes les législations concernant l'eau.

L'ingénieur Beaudoin souligne qu'une des causes majeures de la mauvaise qualité des eaux qui coulent dans les rivières du Québec est le remplissage et le remblayage des rives et du lit des cours d'eau.

C'est le long du Saint-Laurent, dans la région de Montréal, que la situation est la pire, croit M. Beaudoin.

Or, il y a souvent refus de la part de ceux qui effectuent des travaux le long d'un cours d'eau, d'obtempérer aux lois et d'observer les règlements.

"Dans les cas d'obstination, le seul recours possible est celui des tribunaux, avec les lenteurs que cela comporte, poursuit la revue du ministère.

En effet, dans la région de Montréal, nous connaissons plusieurs cas de remplissages qui ont été faits sans autorisation et dont le règlement par les tribunaux n'est survenu que plus de cinq ans après le début des dits travaux.

M. Beaudoin conclut que l'eau douce deviendra vraisemblablement "l'or noir" du XXIe siècle, à cause de sa rareté.

"Dans une telle perspective, le besoin en eau douce conférera peut-être à l'eau une valeur négociable d'exportation", conclut-on pour souligner l'importance que les Québécois doivent accorder à la protection de l'eau.

Un peu moins français

SAINTE-FOY (PC) — La commission scolaire de Sainte-Foy a adopté, mardi, un règlement moins sévère sur la langue d'enseignement.

Dorénavant, les élèves francophones qui voudront passer à l'école anglaise seront soumis aux tests administrés par le ministère de l'Education afin de vérifier leurs connaissances de la langue anglaise.

L'ancien règlement, dont certaines dispositions avaient été annulées par la Cour supérieure, stipulait que tout élève de langue maternelle autre que l'anglais, devait obligatoirement s'inscrire à l'école française.

La commission scolaire de Sainte-Foy avait envisagé d'en appeler de ce jugement, rendu en novembre 1975, mais elle est revenue sur sa décision au mois de février, lorsque le ministère de l'Education a annoncé de nouvelles modalités d'application de la loi 22.

Le Québec dans une première mondiale

Le Canada et le Québec participeront à une première mondiale d'intercommunication entre pays francophones utilisant les banques de terminologie.

Cette expérience se déroulera à Paris, le 31 mai, en présence des journalistes et sera en fait l'avant-première d'un important colloque international organisé par l'Association française de terminologie qui se déroulera dans la capitale française les 15, 16 et 17 juin.

La démonstration de l'Association française de terminologie à l'intention de la presse a pour but d'effectuer une interrogation directe par télé-informatique des banques de terminologie situées au Québec, au Canada, en Allemagne fédérale, au Luxembourg et en France. Selon l'Association française de terminologie, cette première mondiale d'intercommunication dans le domaine de la terminologie devrait permettre aux participants d'apprécier l'intérêt d'une définition et d'une mise au point, pour la coopération internationale scientifique et technique, d'une coopération internationale particulière en matière de terminologie.

Le Québec, avec la francisation des entreprises amorcée par le gouvernement de M. Robert Bourassa, est déjà très avancé dans ce domaine, estiment les observateurs, et la participation des experts québécois sera d'une grande importance.

Colloque

La manifestation du mois de juin sera une autre première mondiale et elle regroupera des spécialistes de terminologie et des professionnels français et étrangers de différentes disciplines, soit ingénieurs, techniciens, responsables de l'information technique et scientifique, industriels, chercheurs, traducteurs, etc.

Les exposés et les discussions du colloque de trois jours porteront sur la technique, la science, la traduction, la linguistique, la documentation, les organismes, les banques et les réseaux de terminologie.

LE SAVIEZ-VOUS ?...

Le Gouvernement du Québec offre des salaires très avantageux aux professionnels non enseignants des commissions scolaires et des cégeps.

À titre d'exemple, en 1977-78 les conseillers en éducation chrétienne, les conseillers d'orientation et les conseillers pédagogiques gagneront entre $13 300 et $29 200

Un conseiller d'orientation qui a reçu $14 860 en juin dernier (en incluant l'indexation pour le coût de la vie) recevra $21 800 en juillet 1977, soit une augmentation de près de $7 000 ou de 47%.

À ces salaires s'ajoutent la sécurité d'emploi, et un programme complet d'avantages sociaux: assurance-vie, assurance-salaire, régime de retraite, congés de maladie, vacances annuelles, etc.

Au total des conditions de travail très avantageuses.

En avez-vous autant ?

Qui peut refuser une telle offre ?

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

Gagnez un VOILIER



BOMBARDIER
3.8

place du royaume

Réclamez vos coupons de participation des marchands de PLACE DU ROYAUME

EN COLLABORATION
DEPOSITAIRE:
Martial Gauthier loisirs

Tirage le 29 MAI dans le mail à 4 heures p.m.

VISITEZ L'EXPOSITION DE BATEAUX présentement dans le mail.

1015, Boulevard Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-6537

CANADA EN BREF

Vente d'équipement

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Don C. Jamieson, a annoncé, hier à Ottawa, que la Société pour l'expansion des exportations (SEE), prêtera jusqu'à $30 millions afin d'appuyer la vente d'équipement et de services canadiens, pour l'exploitation d'un gisement de minerai de plomb et de zinc de la Tara Mines Ltd., en Irlande.

M. John A. MacDonald, président du conseil et président de la SEE a dit qu'en plus du prêt de la SEE à cette compagnie minière, la banque Toronto-Dominion sera à la tête d'un consortium de banques canadiennes, américaines et irlandaises, relativement à un prêt de $100 millions, pour le développement du projet, celui-ci devant coûter environ $150 millions.

Air Canada

MONTREAL (PC) — Les hausses du prix du pétrole brut canadien décrétées par le gouvernement fédéral augmenteront les coûts de carburant d'Air Canada et "se traduiront inévitablement par des hausses du prix des billets".

C'est ce qu'a déclaré, mercredi, le président de la société d'Etat, M. Claude Taylor.

Selon M. Taylor, l'augmentation du prix du pétrole ajoutera $4.8 millions aux dépenses en carburant de la compagnie aérienne cette année, portant le coût total du carburant utilisé par Air Canada en 1976 à près de $193 millions.

Langue

OTTAWA (PC) — Air Canada a rappelé, mercredi, aux membres de ses équipages de vol que les réseaux de communications publiques à bord ne devaient pas servir à exprimer des opinions personnelles.

La direction a fait savoir que cette directive officielle était la suite d'un incident survenu mardi.

Au cours d'un vol entre Toronto et Ottawa, Bob Lowes, un membre de l'équipage a utilisé le réseau de communications intérieures pour donner ses opinions qui, apparemment, viennent en conflit avec la politique gouvernementale visant à répandre l'usage du français dans les opérations du contrôle du trafic aérien au Québec.

MacEachen à Vienne

VIENNE (AP) — Le ministre canadien des Affaires étrangères, M. Allan MacEachen, a expliqué mercredi que sa visite en Autriche s'inscrit dans le cadre de la politique entreprise par son pays pour diversifier ses relations après de nombreuses années d'une dépendance presque totale envers les Etats-Unis.

Le Canada avait trois options, a-t-il déclaré aux journalistes: accroître ses liens avec les Etats-Unis, rechercher même une intégration économique avec eux, ou, contraire, réduire sa dépendance à l'égard de son voisin et développer ses relations avec d'autres pays.

Trudeau — producteurs

OTTAWA (PC) — Les producteurs laitiers qui ont dépassé les quotas de production qui leur avaient été alloués l'an dernier sont les premiers responsables des difficultés que connaît présentement cette industrie et doivent par conséquent assumer les pertes de revenus qui découleront du nouveau plafonnement des quotas décrété récemment par le ministère fédéral de l'Agriculture.

C'est ce qu'a affirmé en Chambre, hier, le premier ministre Trudeau en réplique à une question du député créditiste de Richmond, M. Lionel Beaudoin, qui reprochait au gouvernement de punir tant les producteurs qui avaient respecté leurs quotas que les autres.

Habitation — évêques

OTTAWA (PC) — "Notre pays, malgré l'abondance de ses richesses, n'a pas encore réussi à abriter convenablement toute sa population." Tel est l'essentiel du message des évêques canadiens, membres de la Commission des affaires sociales de la Conférence catholique canadienne, à l'occasion de la conférence internationale sur l'habitation, "Habitat 76", qui débute aujourd'hui à Vancouver.

Les évêques canadiens désirent ainsi attirer l'attention des canadiens sur les conditions d'habitation faites aux pauvres du monde et aussi de notre pays.

Ne pas avoir à peindre sa maison...



7604/12F

...ça c'est le bonheur!

revêtement Stelco

Le revêtement tenace... la bonne solution! Résistant et durable. Garantie de 20 ans!

ultra-stelcolour ACIER PRÉFINI

revêtement stelco

Appelez aujourd'hui pour une évaluation gratuite.

Pro-Co Metal Limitée
Route 172 Plan St. Nazaire
ALMA 668-8331

Plus de firmes devront donner un préavis avant de hausser leurs prix

OTTAWA (PC) — Afin de s'assurer que certaines compagnies ne soient pas favorisées au détriment d'autres dans le cadre du programme de contrôle des prix, le président de la Commission de lutte contre l'inflation, M. Jean-Luc Pepin, a annoncé hier que le nombre de firmes tenues de donner un préavis avant toute hausse de prix serait porté de 144 à 274.

Interviewé à la suite d'une réunion d'information avec la presse, M. Pepin a expliqué qu'après six mois d'essai, le programme anti-inflation s'était avéré globalement plus efficace du côté du contrôle de la rémunération que de celui des prix.

Selon M. Pepin, "il est évident que le programme, du côté de la rémunération, marche", puisque 66 pour cent des conventions collectives conclues depuis l'entrée en vigueur du programme sont au-dessous des indicateurs de la loi.

Et même s'il considère que le programme de contrôle des prix est loin d'être un échec, puisque l'indice des prix à la consommation s'établissait à 8.9 pour cent en avril dernier comparativement à 10.6 pour cent pour l'ensemble de 1975, M. Pepin croit qu'il y avait risque d'une nouvelle flambée des prix au cours de l'été.

C'est donc pour s'assurer que les mesures de restriction continueraient d'être efficaces et que le fardeau de la lutte contre l'inflation serait réparti équitablement entre toutes les compagnies, que le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, a annoncé, mardi, dans son budget que les mesures de contrôle s'appliquant aux compagnies seraient resserrées.

Ainsi, le fait d'ajouter 130 firmes supplémentaires à la liste des compagnies soumises à la règle la situation des prix.

Le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble de ces 274 compagnies représente quelque $30 milliards annuellement, comparativement à $28 milliards pour l'ancienne liste.

En vertu de la règle du préavis, toute compagnie concernée doit aviser la commission au moins 30 jours avant toute hausse substantielle du prix d'un produit.



M. Jean-Luc Pépin.

Chez les conservateurs

La compétence plutôt que les scandales

TORONTO (PC) — La compétence, et non l'étalage des scandales, devrait servir de leitmotiv aux progressistes-conservateurs, a déclaré, mardi, lors d'une assemblée de ce parti, le député de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner.

"Avec les moeurs politiques d'aujourd'hui, il est facile de dénoncer, en termes outragés, les scandales et les malversations, a-t-il ajouté. Je ne crois pas que les Canadiens vont être fléchis par des arguments du genre "je suis plus pur que toi". Nous remporterons la lutte pour le pouvoir dans ce pays en démontrant que nous sommes plus compétents qu'eux."

M. Wagner prenait la parole devant l'Association progressiste-conservatrice de North York. Il s'agissait de son premier discours officiel devant des membres du parti depuis le congrès à la direction, en février dernier, où il s'est classé bon deuxième.

Le texte de son allocution avait été remis à l'avance aux journalistes.

Il existe, selon lui, un besoin urgent de créer une commission nationale formée de représentants des entreprises, des syndicats et des maisons d'enseignement pour discuter des politiques à long terme du développement.

Ginseng de Corée
16 ampoules, 1,750 mg.
PHARMAPRIX
7.99

Aspirine
300 comprimés, 5 gr.
PHARMAPRIX
2.29

Epil Vite
Bandes épilatoires à la cire froide, pour 1-2 mois.
PHARMAPRIX
1.99

Normol
Solution de rinçage, 175 ml.
PHARMAPRIX
1.39

Flexsol
Solution pour verres de contact, souples, 175 ml.
PHARMAPRIX
1.89

Stri-Dex
Tampons médicamentés, 40's.
PHARMAPRIX
1.29

De Senex
A vaporiser spray, pour les pieds, 12 oz.
PHARMAPRIX
1.94

Jean Quintal
LE SEUL VRAI
NUMERO 1
AU **SAGUENAY**
pour
les prix coupés
le service
la qualité
la variété
les escomptes
l'ambiance

Pampers
15 de jour, bébés de plus de 11 livres.
PHARMAPRIX
1.29

Crest
Au fluoristan, 50 ml.
PHARMAPRIX
.59

Bronztan
Lotion de bronzage en crème, 300 ml.
PHARMAPRIX
1.69

Turtles
Bonbons au chocolat avec pacanes et caramel.
PHARMAPRIX
2.69

Mint patties
Rondelles à la menthe, 125 gr.
PHARMAPRIX
2/.99

Chiffons J
Les linges tout usage, résistants, 12's, absorbants, réutilisables.
PHARMAPRIX
.77

Ultra ban
Désodorisant, antisudorifique, format économique,
PHARMAPRIX
14 oz. 1.66

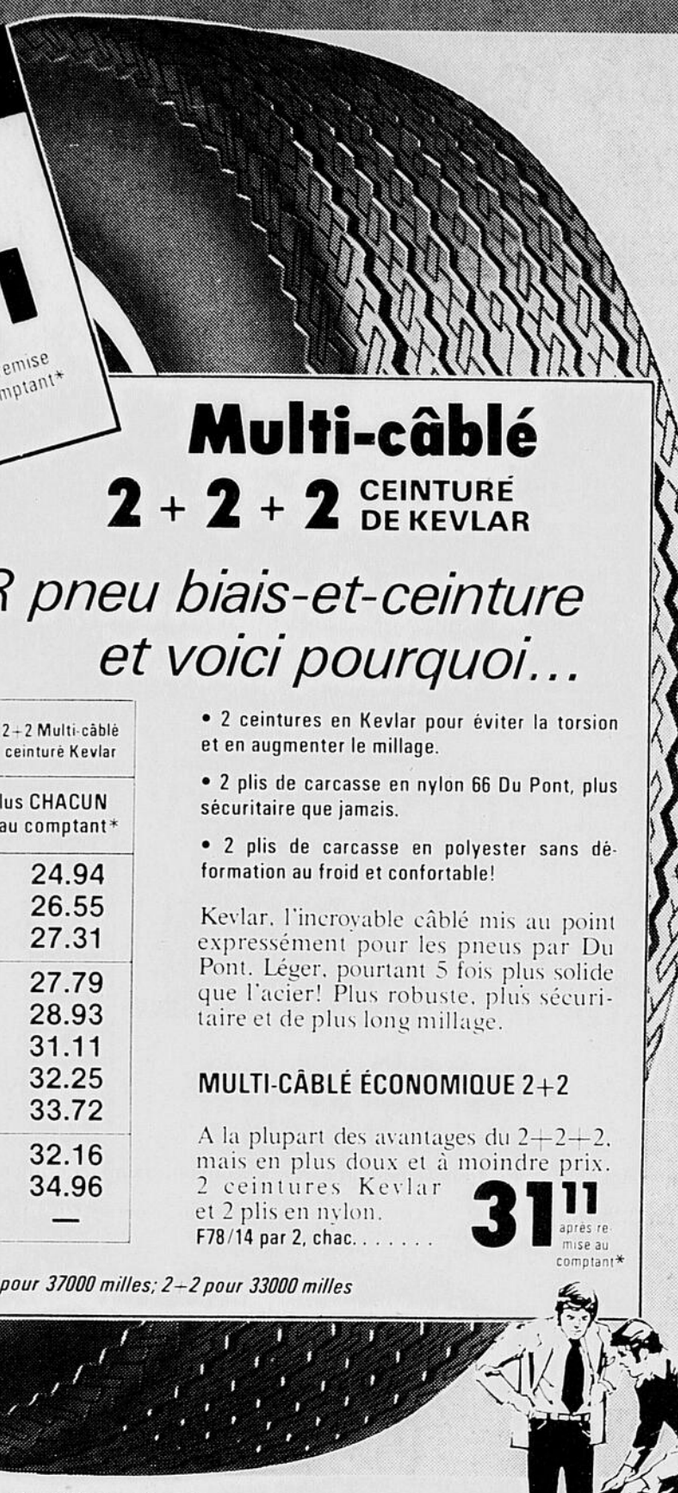
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 29 MAI 76

LE SERVICE **PHARMAPRIX**
PLACE du ROYAUME

LES MEILLEURS "BIAIS-CEINTURE"

PRIX ET RENDEMENT SANS CONCURRENCE

CANADIAN TIRE



COTÉ POUR **37,000 MILLES**

F78/14 (775/14) Fl. blanc
CHACUN, par paire

34.91 après remise au comptant*

Multi-câblé 2 + 2 + 2 CEINTURÉ DE KEVLAR

LE MEILLEUR pneu biais-et-ceinture et voici pourquoi...

2+2+2 MULTI-CÂBLÉ ceinturé Kevlar (fibre B)		2+2 Multi-câblé ceinturé Kevlar
DIMENSIONS VOIE-LARGE FLANC BLANC	2 PNEUS ou plus CHACUN après remise au comptant*	
A78/13 (600/13)	—	24.94
B78/13 (650/13)	—	26.55
C78/13 (700/13)	—	27.31
C78/14 (695/14)	—	27.79
E78/14 (735/14)	33.68	28.93
F78/14 (775/14)	34.91	31.11
G78/14 (825/14)	36.05	32.25
H78/14 (855/14)	38.47	33.72
G78/15 (825/15)	36.91	32.16
H78/15 (855/15)	38.76	34.96
L78/15 (915/15)	41.75	—

- 2 ceintures en Kevlar pour éviter la torsion et en augmenter le millage.
- 2 plis de carcasse en nylon 66 Du Pont, plus sécuritaire que jamais.
- 2 plis de carcasse en polyester sans déformation au froid et confortable!

Kevlar, l'incroyable câblé mis au point expressément pour les pneus par Du Pont. Léger, pourtant 5 fois plus solide que l'acier! Plus robuste, plus sécuritaire et de plus long millage.

MULTI-CÂBLÉ ÉCONOMIQUE 2+2

A la plupart des avantages du 2+2+2, mais en plus doux et à moindre prix. 2 ceintures Kevlar et 2 plis en nylon.
F78/14 par 2, chac. . . . . **31.11** après remise au comptant*

5 ans d'Assurance Routière. 2+2+2 coté pour 37000 milles; 2+2 pour 33000 milles

COTÉ POUR **30,000 MILLES**

F78/14 (775/14) Fl. blanc
CHACUN, par paire

30.16 après remise au comptant*

4 + 2 ceinturé verre

LE PLUS COSTAUD des ceinturés verre

- Carcasse en 4 plis de nylon 66 Du Pont plus robuste que jamais, au lieu des 2 plis habituels aux pneus biais-ceinture des autos neuves.
- 2 solides ceintures en verre augmentent la fermeté de la semelle pour plus de millage.

C'est la fameuse construction 4—2 de notre Belt-O-Glass, soit 6 plis sous la semelle pour un bien meilleur millage et l'assurance de plus de sécurité. Ces 4 plis de carcasse en nylon 66 Du Pont ont en fait donné, en roulant dégonflé, 2 fois plus de temps d'avertissement que les autres fibres (voir résultats des essais du Nevada affichés au rayon des pneus de nos magasins). Cette construction 4—2 ceinturée de verre est coûteuse et elle est rarement offerte ailleurs, encore moins à nos prix très avantageux!

5 ans d'Assurance Routière—Coté pour 30,000 milles

4+2 BELT-O-GLASS Nylon ceinturé verre	
DIMENSIONS VOIE-LARGE FLANC BLANC	2 ou plus CHAC. après remise au comptant*
A78/13 (600/13)	22.99†
B78/14 (645/14)	23.89†
C78/14 (695/14)	25.89†
D78/14 (695/14)	26.36†
E78/14 (735/14)	27.98
F78/14 (775/14)	30.16
G78/14 (825/14)	31.21
H78/14 (855/14)	32.77
C78/15 (685/15)	25.36†
F78/15 (775/15)	30.21
G78/15 (825/15)	31.21
H78/15 (855/15)	32.87
J78/15 (885/15)	35.86
L78/15 (915/15)	37.00

† P. COMPACTES: 2 plis nylon + 2 bandes verre

**5% de remise au comptant au lieu de Billets-Bonis*

SI VOTRE MARCHAND N'A PAS LES PNEUS QU'IL VOUS FAUT, LAISSEZ-LUI VOTRE NOM ET IL SERA HEUREUX DE VOUS LES RÉSERVER À SA PROCHAINE LIVRAISON

Pose gratuite des pneus de tourisme sur la plupart des jantes avec l'achat de nos valves Dill ou Schrader au prix courant de $1.00 dans notre catalogue. Nous devons poser ensemble le pneu et la valve. "Un pneu n'est pas neuf sans une valve neuve!" Equilibrage statique pneu/roue: $1.00.



COTÉ POUR **35,000 MILLES**

RADIAL GLIDE-AIR 4 plis sous semelle	
DIMENSIONS Flanc blanc	2 ou plus CHACUN après remise au comptant*
155R13	34.15†
165R13	34.96†
AR70/13	32.82
175R13	36.95†
165R14	37.90†
175R/14	38.57†
DR70/14	37.48
ER70/14	38.43
FR70/14	40.47
GR70/14	42.65
165R15	37.95†
GR70/15	43.18
HR70/15	45.50

† Dim. métriques, relief pas montré

RADIAL
GLIDE-AIR—NOTRE ÉCONOMIQUE

UNE BONNE SURPRISE POUR QUI N'A JAMAIS ESSAYÉ DE RADIAUX

FR70/14 Flanc blanc
Par pair CHACUN **40.47** après remise au comptant*

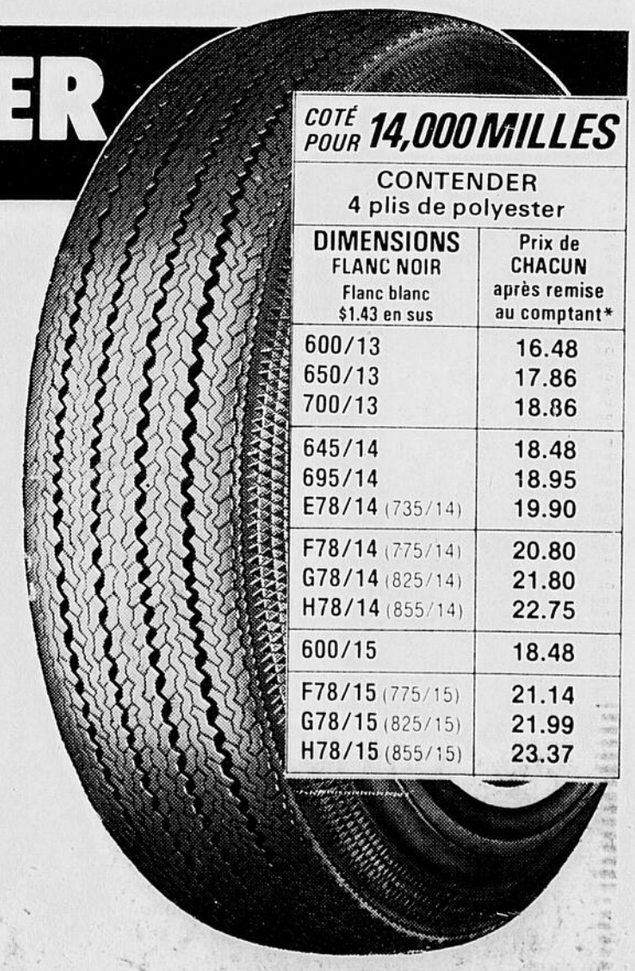
Si vous voulez l'excellente performance radiale à un coût minimum au mille, le Glide-Air s'impose. Coûte plus qu'un pneu à biais ou biais-ceinture, mais donne plus de sécurité et de millage, se conduit mieux et économise l'essence. Il a 2 plis de polyester sous 2 ceintures en verre soit 4 plis sous la semelle. La fibre de verre constitue une ceinture long millage stable pour les radiaux et les pneus à biais.

CONTENDER
QUALITÉ À PRIX MODIQUE

POLYESTER, LE CÂBLÉ DE CARCASSE UTILISÉ SUR BEAUCOUP D'AUTOS.

F78/14 (775/14) Flanc noir
CHACUN **20.80** après remise comptant*

Notre Contender est construit comme les pneus des autos neuves de 1965 à 1969, sauf qu'il comporte 4 plis de polyester au lieu de 2 plis. La préférence de ce câblé est largement due à sa résistance à la déformation au froid, par conséquent à ses départs sans cognement ni vibrations l'hiver, ainsi qu'à son maintien du pneu, plus ferme que le nylon, avec moins de torsion de la semelle et plus de millage.



COTÉ POUR **14,000 MILLES**

CONTENDER 4 plis de polyester	
DIMENSIONS FLANC NOIR Flanc blanc $1.43 en sus	Prix de CHACUN après remise au comptant*
600/13	16.48
650/13	17.86
700/13	18.86
645/14	18.48
695/14	18.95
E78/14 (735/14)	19.90
F78/14 (775/14)	20.80
G78/14 (825/14)	21.80
H78/14 (855/14)	22.75
600/15	18.48
F78/15 (775/15)	21.14
G78/15 (825/15)	21.99
H78/15 (855/15)	23.37

5 ANS D'ASSURANCE ROUTIÈRE

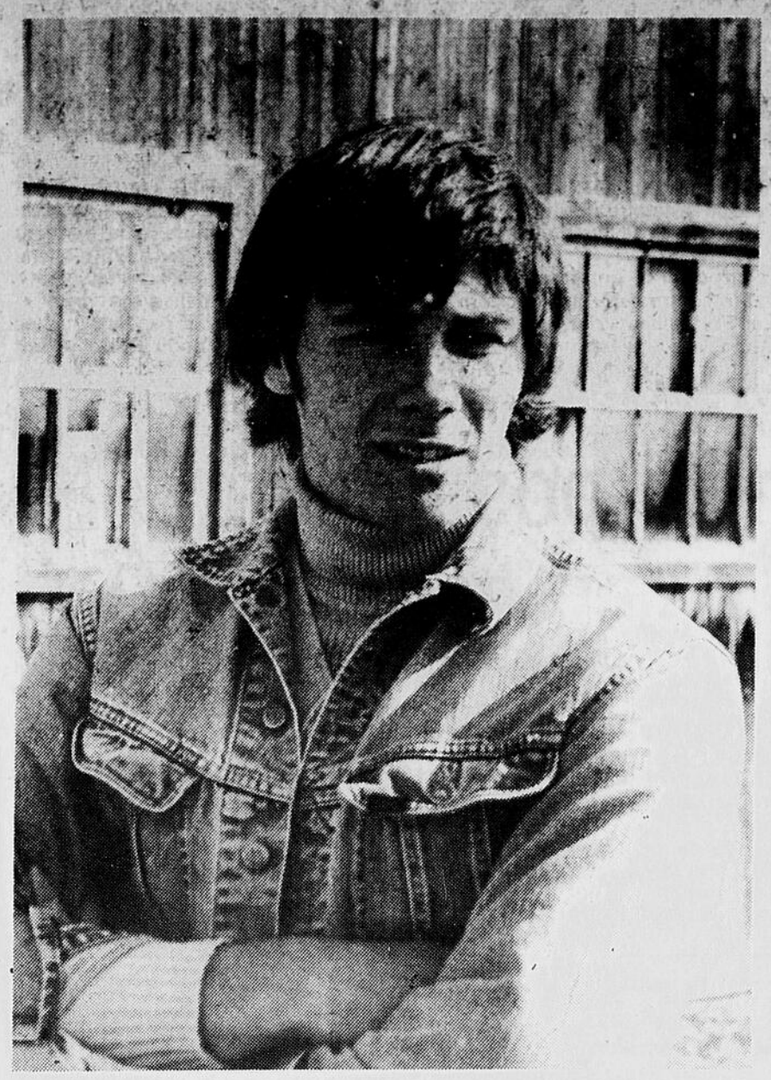
CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

JONQUIERE
697, boul. Harvey,
Tél.: 542-3501

CHICOUTIMI
1257, boul. Talbot,
Tél.: 549-5014

ALMA
Coin du Pont et St-Luc,
Tél.: 662-6618

DOLBEAU
Les Galeries des Erables,
Tél.: 276-2834



MARC DESFORGES... Il croyait difficilement ce qui lui arrivait.
(Photo Réal Tremblay)

Premier choix de la neuvième ronde

Les Toros repêchent Desforges

par Claude Lussier

CHICOUTIMI — Lorsque nous avons annoncé à Marc Desforges qu'il venait d'être repêché par les Toros de Toronto de l'Association mondiale de hockey, le porte-couleurs des Saguenéens de Chicoutimi a évidemment sursauté et sa réaction première était similaire à tous les joueurs juniors qui voient ainsi leur rêve se concrétiser.

Rires nerveux, éclats dans la voix, Desforges passait en l'espace de quelques instants par toute la gamme des émotions. Ne sachant par quel bout commencer, il lâcha cette courte phrase, simple, mais combien révélatrice: "J'suis pas mal content".

L'effet de surprise passé, le vétéran ailier gauche a bien pris soin de mâcher ses mots afin de ne pas se compromettre par l'excitation du moment. Desforges aura été sélectionné à la neuvième ronde par la formation torontoise lors de la deuxième tranche du repêchage amateur de l'AMH qui avait lieu hier. Même si sa sélection semble lointaine, Desforges refuse de voir la chose avec un oeil pessimiste, voire déçu.

"C'est loin, d'accord! Mais il y a beaucoup de joueurs qui furent repêchés lors des premières rondes et qui n'ont jamais rien fait qui vaille. Cependant, je connais des joueurs qui ont été repêchés vers la toute fin et qui sont parvenus à faire leur bonhomme de chemin", de révéler Desforges.

D'autant plus que Desforges croyait de moins en moins à ses chances de graduer chez les professionnels. "J'espérais toujours, mais je n'étais pas certain de mon coup. Surtout que plusieurs personnes à Chicoutimi ne cessaient de me répéter que j'avais pas la moindre chance d'être repêché. Maintenant je peux respirer un peu plus à l'aise", poursuit-il.

Avouant qu'il n'avait jamais été approché par aucun membre d'une formation professionnelle au cours de la dernière campagne, Desforges a, par ailleurs, affirmé qu'il ne savait pas encore quel sera l'avocat qui aura la tâche d'engager les contacts avec la direction des Toros de Toronto, ayant le choix entre deux agents négociateurs.

Par la suite, Desforges y est allé des promesses habituelles à l'effet qu'il débuterait son entraînement dans les prochains jours afin d'arriver au sommet de sa condition physique lors du prochain camp d'entraînement. Il s'est dit même prêt à passer une saison entière dans les mineures avant de faire le grand saut par la suite. Bref, il se croit en mesure de réaliser tous les sacrifices possibles afin de se dénicher un poste chez les pros.

Pour sa part, l'instructeur Yvan Gingras, se disait heureux pour son vétéran. Toutefois il avait peine à dissimuler une évidente déception quant à l'absence de Serge Dubois, auquel fut totalement ignoré par les diverses formations de l'AMH.

"Marc possède des éléments qu'il faut savoir considérer. Il aura sa chance et il ne devra pas la rater. Il possède un style à la Frank Mahovlich", a mentionné le mentor des Saguenéens.

Coïncidence pour la moins étrange, Desforges se retrouvera dans le même camp que le capitaine des Toros en septembre prochain. "En tout cas je suis bien content", de répéter à nouveau Desforges qui a fait téléphoner anonymement un parent afin de s'assurer qu'il avait bel et bien été repêché.

Les autres joueurs de la LJMQ qui furent sélectionnés lors de cette seconde tranche de repêchage de l'AMH auront été Claude Legris (T-R), Dennis Charbonneau (Lav), Claude Périard (T-R), Fernand Leblanc (Sher), Rick Garcia (Hull), Rémi Lévesque (Qué) et Pierre Brassard (Corn).

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

SPORTS

2e section | Jeudi 27 mai 1976 | Page 13

Les Pirates explosent à la sixième manche

"Wharten a tout simplement perdu le marbre"

— Karl Kuehl

PITTSBURGH — Dave Parker, de retour au jeu après une absence de 13 parties à cause d'une blessure au genou, a produit deux points avec un simple dans une sixième manche de cinq points hier quand les Pirates de Pittsburgh ont disposé des Expos de Montréal, 6 à 3.

Le partant Dan Warthen détenait une avance de 3-0 à la sixième quand les Pirates ont remonté la pente après deux retraits. Richie Zisk et Bill Robinson ont tous deux obtenu des simples. Puis Richie Hebner et Bob Robertson ont obtenu des buts sur balles, produisant un point et chassant Warthen du monticule.

"Warthen a tout simplement perdu le marbre. Je ne peux en tirer une autre conclusion", d'expliquer Karl Kuehl à l'issue de la rencontre. Perdu le marbre et pour cause. Le jeune lanceur gaucher des Expos, qui avait manqué son dernier tour au monticule à cause d'un malaise au coude, a causé sa propre perte, quand après deux retraits à la sixième, il a donné deux coups sûrs de suite, et deux buts sur balles successifs pour perdre son blanchissage, son avance et finalement le match.

Wayne Granger s'est porté à son secours, mais n'a pu freiner les Pirates. Dave Parker a permis à son club de niveler le pointage avec un coup sûr opportun comme frappeur d'urgence contre Granger et Rennie Stennett a suivi avec un double de deux points qui devait assurer la victoire aux Pirates et à Larry Demery (2-1).

Willie Stargell a complété le pointage avec son sixième circuit de la saison contre Chip Lang à la septième manche. On pouvait s'attendre à ce que les Pirates explosent. Dans leur défaite de 6-3, mardi, ils avaient laissé 14 coureurs sur les sentiers et cinq autres en cinq manches pour un total de 19, avant leur explosion en sixième manche hier.

"Je n'ai jamais été inquiet, car je sais que les Pirates possèdent le matériel pour exploser tôt ou tard", de dire Danny Murtaugh, gérant des Pirates. Murtaugh a envoyé John Candelaria en relève au monticule. C'était la première fois qu'il posait un tel geste, depuis que Candelaria est avec son club.

"Je n'avais pas le choix, ayant utilisé mes lanceurs de relève trop souvent récemment. Giusti m'a même confié qu'il ne pourrait lancer qu'une manche si je l'utilisais", de dire le gérant des Pirates.

Dan Warthen a perdu la plaque à la sixième manche et les Pirates ont explosé pour cinq points après deux retraits, prenant une avance de 5-3. Warthen a donné deux simples successifs à Richie Zisk et Bill Robinson et deux buts sur balles consécutifs à Richie Hebner et Bob Robertson, forçant ainsi un point.

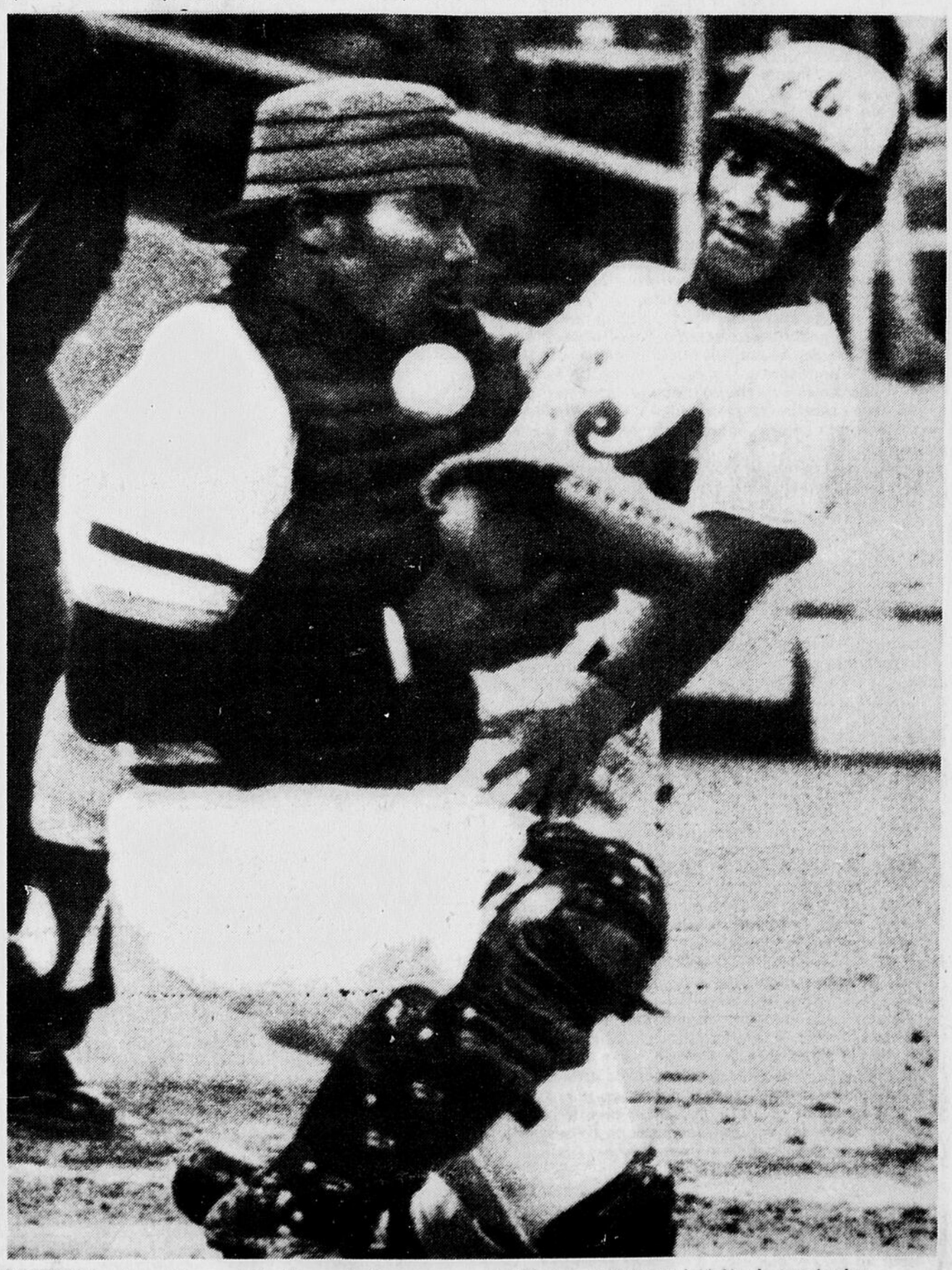
A la septième, Willie Stargell a accueilli Chip Lang, le troisième lanceur des Expos, avec un circuit par-dessus la clôture du champ centre. C'était le sixième circuit de Willie cette saison et le 374e de sa carrière, ce qui permettait de rejoindre Rocky Colavito au 21e rang des meilleurs frappeurs de circuits de tous les temps dans les majeures.

Les Expos avaient ouvert le feu à la quatrième sur un simple par Pepe Mangual, une atteinte à Jerry White par le lanceur Larry Demery, un but sur balles intentionnel à Carter et un ballon-sacrifice par Parrish.

A la cinquième, Pete Mackanin a frappé son quatrième circuit de la saison en solo et à la sixième, Jerry White a claqué un triple pour marquer sur un autre ballon-sacrifice de Larry Parrish, au champ gauche, cette fois.

Mackanin et Jerry White ont été les seuls des Expos à obtenir deux coups sûrs, l'autre allant à Pepe Mangual. Gary Carter a été tenu en échec et n'a obtenu qu'un coup sûr dans ses 25 dernières présences officielles au bâton.

Quant à Foli, sa série de neuf parties consécutives avec coup sûr, a été interrompue.



SACRIFICE — Pepe Mangual, des Expos, tente vainement de franchir le marbre, mais Manny Sanguillan, des Pirates, veillait aux intérêts de son équipe.
(Téléphoto PA)

L'éducateur physique oublie le bénévolat



PIERRE FELLICE

Il est malheureux de le constater, mais l'éducateur physique, au fil des années, ne s'est pas fabriqué une réputation tellement enviable auprès du public en général.

"Il serait temps que cet éducateur physique descende enfin sur terre, qu'il délaisse quelque peu sa tour d'ivoire", entendait-on souvent dans certaines conversations.

Puis, c'était la longue liste de griefs où un peu tout le monde y passait, même ceux qui faisaient un effort louable pour se joindre au "monde ordinaire".

Aujourd'hui, les critiques ont diminué ou peut-être devrions-nous dire qu'elles sont moins exposées au grand jour. Rien n'empêche que le petit côté "snob" de l'éducateur physique est toujours bien vivant chez plusieurs, même si quelques-uns ont, depuis longtemps, évolué dans ce domaine.

Dans la dernière édition du "Temps de vivre", organe d'information officiel du Conseil régional des loisirs Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'animateur sportif Louis-Georges Allaire, éducateur physique lui-même, émet quelques commentaires personnels qui ont attiré notre attention.

Entre autres choses, Allaire constate qu'en dehors de ses activités professionnelles, comme enseignant ou cadre, l'éducateur physique ne semble pas porté tellement vers le bénévolat.

"L'éducateur physique, depuis plusieurs années, cherche à obtenir une reconnaissance professionnelle de ses employeurs et de la population en général", note l'animateur sportif. "Seize ou dix-sept années d'études avec une spécialisation, un travail qui touche directement l'activité physique de l'homme, l'empêche-t-il de participer au loisir communautaire?"

Le bénévole, un concurrent?

La question est posée directement, sans détour. L'éducateur physique peut-il être une personne-ressource bénévole pour le bénévolat?... Percevons-nous le bénévole comme un concurrent ou comme un "mordu" qui ne peut comprendre et appliquer ce que nous avons appris à l'université?... Cependant, le bénévole pourrait-il être très réceptif à un conseil judicieux ou encore accepter une aide technique d'un professionnel?...

Dans sa conception personnelle de l'éducateur physique, édition 1976, Louis-Georges Allaire y va notamment de certaines suggestions.

Dans un premier temps, l'éducateur physique, animateur sportif par surcroît, apporte sa propre définition d'une personne-ressource bénévole au profit du bénévolat. Celle-ci pourrait en effet apporter son aide comme conseiller technique d'un club local; être animateur d'une table ronde de bénévoles de sa paroisse, statisticien du hockey mineur, entraîneur et quoi encore.

"Serions-nous professionnel à ce point que nous devons être les hommes-orchestres de tout le monde du loisir sportif?"... s'interroge encore Allaire.

Ce dernier va plus loin en se demandant si le mieux-être physique des individus de notre société demeure encore l'objectif premier de l'engagement professionnel des éducateurs physiques d'aujourd'hui?... Le bénévole, bien supporté par un "pro", bénévole également, ne peut-il pas nous aider à atteindre cet objectif?, poursuit Louis-Georges Allaire.

Tout en constatant que le climat social, la surcharge des écoles, les budgets comprimés sont autant d'éléments qui rendent présentement le travail de l'éducateur physique ardu, l'animateur sportif du CRL croit néanmoins une chose. En s'identifiant comme personne-ressource bénévole auprès de notre milieu social, il est certes possible de contribuer à faire progresser la qualité des loisirs offerts à une population de plus en plus portée vers l'activité physique.

Les éducateurs physiques pourraient-ils accroître leur crédibilité professionnelle en collaborant bénévolement au sein du bénévolat?... Voilà toute la question.

Objectif $2,000

Le club du Mille de Dolbeau est présentement dans une situation financière assez difficile et il a besoin de la générosité de la population pour continer ses activités. C'est pourquoi, le responsable, Raymond Bluteau, espère bien rencontrer l'objectif de $2,000 fixé pour le troisième "course-thon" annuel prévu pour le 4 juin prochain...

Cinq jeunes nageuses du club de nage synchronisée de Chicoutimi et une de Jonquière, participeront au championnat provincial qui se déroulera à Québec au cours du week-end. Les responsables espèrent qu'au moins deux ou trois d'entre elles obtiendront un excellent classement...

Il existe encore bien des choses à planifier au niveau de la Fédération de plongeon amateur du Québec. On devra certes trouver des solutions au genre de problème qui s'est passé la semaine dernière, alors que Yves Lavoie, de Chicoutimi, et Guy Tremblay, d'Alma, n'ont pu participer au championnat canadien pour groupes d'âge, à Winnipeg. Une mauvaise communication entre les fédérations canadienne et provinciale a fait que ces deux jeunes plongeurs n'ont pas été inscrits officiellement pour cette compétition...

Les Soviétiques se recyclent

Alors qu'il était en tournée en Amérique du Nord, cet hiver, l'entraîneur des Ailes du Soviet, Boris Kulagin, ne cessait d'avaler de petites pilules.

"Des pilules pour l'estomac, spécifiait le souriant Boris dont les ricanements caractéristiques sont bien connus des journalistes canadiens depuis 1972.

Il ajoutait le visage sombre: "Vous auriez vous autres aussi un estomac à l'envers et vous feriez de la haute pression si vous aviez à affronter mes en-



CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

nuis. Les Ailes du Soviet sont présentement en quatrième position, et n'affichent pas une bonne performance. J'ai cinq joueurs récemment mariés sur cette équipe, et ils passent trop de temps avec leurs femmes. Pas assez avec leur hockey."

A ce moment-là, Boris faisait du sang de nègre devant la tâche à accomplir. Il y avait ces rencontres à disputer avec les équipes de la LNH, le tournoi olympique de hockey, avant le championnat du monde disputé à Katowice, Pologne.

En Pologne, les Soviétiques avec Boris Kulagin à leur tête, se sont fait prélever le championnat du monde par la Tchécoslovaquie, dans un tournoi où les Moscovites ont attrapé un oeil au beurre noir dans un échec-surprise de 6-4 devant la faible équipe polonaise.

Hiver cruel comme un coup de poignard pour Kulagin dont l'estomac a été mis à rude épreuve. On rapporte de Moscou qu'il est en disgrâce et qu'un homme neuf pourrait prendre les commandes de l'équipe soviétique.

Passe l'échec des Moscovites contre les Tchèques au championnat du monde de Pologne. Ce n'est pas là que se situe la question troublante. Le système soviétique, cet incroyable chassé-croisé, doublé d'un jeu de passes étourdissant, ce piège en vue de la "bombe" ou de l'échappée, a-t-il fait son temps?

Les grosses équipes de la LNH, les Canadiens, les Sabres, et le Flyers l'ont taillé en pièce. Les Flyers ont même réduit le système de l'Armée rouge à la dimension de farce.

Ils sont secoués

En 1972, après l'affrontement arraché par un cheveu par Equipe-Canada, suite à des préparatifs indolents et dérisoires, un véritable pique-nique, nos penseurs du hockey avaient profité de l'occasion pour jeter méthodes et entraîneurs canadiens sur le gril. Tout était dépassé. Tout était à refaire. Seuls les Soviétiques possédaient le génie du hockey.

Par un curieux retour des choses, cinq ans plus tard, c'est maintenant aux Russes de se faire tasser dans le coin, dans leur propre pays. Et il faut peut-être donner raison à Howie Meeker qui déclare que les Soviétiques ont été secoués, l'hiver dernier, en découvrant avec effarement que leur fascinant jeu de passes n'arrivait plus à faire des trouées dans le système de défense de solides équipes de la LNH comme les Canadiens, les Sabres et le Flyers.

Fred Shero avait déjà annoncé que les gens du Kremlin étudieraient les films de ces rencontres jusqu'à ce que les yeux leur tombent, et Meeker affirme à son tour que les Soviétiques passeront l'été à mettre au point une nouvelle méthode pour le tournoi de septembre.

"Ils devront venir à nous maintenant, prétend Meeker. Ils ont découvert que leur contrôle du disque ne fonctionne plus contre les grosses formations de la LNH. Vous allez les voir lancer la rondelle avant d'arriver à la ligne bleue pour courir après dans les coins par la suite."

Dommage parce que c'est là un jeu niais, sans finesse, et par surcroît exécrable. Faut-il espérer que les Soviétiques trouveront quelque chose de plus inventif! S'appuyant sur un seul système, les Russes se sont trouvés au dépourvu quand cette méthode craquait, et l'on peut imaginer d'ores et déjà qu'ils se présenteront en septembre avec une variété d'attaques.

N'ayez crainte, ils trouveront bien le moyen de donner quelques sueurs froides dans le dos à Scotty Bowman!

Dryden en russe

Le livre écrit par Ken Dryden et intitulé "Face-off At The Summit", relatant les événements de septembre 1972, a été traduit en russe, et déjà 50,000 copies ont été vendues en Union soviétique... Incidemment, Jacques Plante s'offre à aller montrer à Dryden comment se servir de son bâton pour aller intercepter une passe... Plante est capable de lui montrer le jeu avec une précision inouïe, mais à quel prix?

C'est maintenant officiel. L'arbitre de l'AMH, Bill Friday sera appelé à tenir le sifflet dans quelques rencontres du tournoi de septembre... Dans les milieux politiques d'Ottawa, ont tient à ce qu'Equipe-Canada soit entreprise vraiment nationale et non pas l'instrument de promotion de la Ligue nationale... Il y aura des pressions sur ce point.

D'abord il y aura un peu plus de porte-couleurs que prévu de l'AMH, et Scotty Bowman qui héritera sans aucun doute du poste d'entraineur se verra dans l'obligation de recruter son adjoint dans le circuit rival... Bobby Kromm des Jets de Winnipeg est le meilleur candidat.

Bravo pour Winnipeg qui a su faire preuve de débrouillardise et ravir sous le nez de Québec quelques rencontres de ce tournoi dont les échos lui vaudront une publicité mondiale... Après Expo-Québec, la ville de Québec disposait bien des dates du 9 au 11 septembre, au Colisée, sur la fin du tournoi, mais pour les rencontres cruciales de la fin, on aura recours à une patinoire beaucoup plus vaste.

Marc Tardif, revient d'un court séjour à Montréal où il a salué ses anciens coéquipiers, notamment Jacques Lemaire, pour apprendre avec une satisfaction teintée de regret qu'il a été désigné comme le joueur le plus utile de l'AMH... Teinté de regret parce que sa longue convalescence l'écarte du tournoi de la coupe Canada... Marc dit ceci: "Un gars que je prendrais dans cette équipe c'est Christian Bordeleau, un gars effacé mais drôlement efficace."

Défaite des Royaux

Les Lions demeurent opportunistes

CHICOUTIMI — Faisant preuve d'un plus grand opportunisme que leurs rivaux, les Lions de St-Félicien ont disposé du Junior de Chicoutimi, hier soir, par un pointage de 4 à 1, dans un match régulier de la Ligue junior régionale de baseball.

Les joueurs de Rosaire Tremblay ont profité d'une erreur d'Eric Desbiens à la quatrième manche, alors que les sentiers étaient tous occupés, pour enregistrer deux points. Cette séquence de jeu devait représenter le fait saillant de ce match.

En raison d'un net manque de puissance au bâton, le Junior de Chicoutimi, aura laissé mourir six hommes sur les buts au cours de ce match. Les protégés de Maurice Gagnon ont frappé quatre coups sûrs seulement contre cinq pour les Lions de St-Félicien.

Robert Dolbec a mérité la victoire pendant que Jean-Pierre Houle, mal supporté par ses coéquipiers, subissait la défaite. Toutefois, l'artilleur droitier du Junior n'a rien à se reprocher, ayant fait preuve de contrôle et d'étoffe.

Pendant ce temps, les Braves de Jonquière causaient une certaine surprise en gagnant leur rencontre face aux Royaux de Kénogami. Les Braves l'ont emporté 6 à 2.

Sylvain Audet a mérité la victoire et Bernard Vigneault a subi sa première défaite de la saison.

C'est le receveur des Braves, Claude Larouche, qui aura assommé les Royaux avec des doubles à la troisième et à la cinquième manche. Ces coups de deux buts ont fait produire quatre points.

Les deux seuls points de la troupe de Paul-Henri Turbide furent le résultat d'un circuit de Denis Fortin à la troisième manche.

Dans un autre match à l'affiche les Patrouilleurs d'Arvida ont eu raison des Sportifs de Dolbeau grâce à un triomphe de 7 à 4. Daniel St-Laurent a été crédité de la victoire alors que Laval Gobeil était débité de la défaite.

Les Patrouilleurs ont frappé neuf coups sûrs contre sept pour leurs rivaux. Les Patrouilleurs ont pris les devants 4-0 à la cinquième manche de jeu. Toutefois, les Sportifs égalisaient le compte à la sixième reprise.

Mais Louis Rhéaume, à l'aide d'un circuit de trois points, à la dernière manche, devait assurer aux Arvidiens un premier gain en saison régulière.

Ce soir, les Patrouilleurs rendront visite au 21 de La Baie pendant que les Pionniers de Chicoutimi-Nord seront les hôtes des Braves de Jonquière.

La LCF étudie la possibilité d'extensionner son calendrier

CALGARY (PC) — Les neufs clubs de la LCF discuteront aujourd'hui la possibilité d'ajouter un match pour chaque équipe, mais le président Jake Gaudaur ignore si on poussera l'étude à la limite.

Après la deuxième journée de la réunion semi-annuelle hier, on lui a demandé de préparer un rapport sur les changements impliquant un calendrier de 81 matches, soit neuf matches locaux pour chaque club.

En somme, on ignore si l'étude du sujet sera poussée très loin. Les deux conférences se sont réunies hier afin de préparer plusieurs sujets à étudier dans une réunion conjointe aujourd'hui.

On craint que ce projet de changements au calendrier vienne en conflit avec le baseball majeur.

Le commissaire a dit qu'on avait tenté d'éviter d'entrer en conflit avec les matches des Expos de Montréal, problèmes qui augmenteront avec un club de la Ligue américaine de baseball à Toronto.

L'agenda de mercredi incluera la discussion de l'augmentation du personnel des clubs à 34 joueurs en ajoutant deux Canadiens.

L'approbation de tout changement devra être faite par six des neuf clubs du circuit et, dans le cas de changements importants, l'unanimité est requise.

Les réunions séparées des deux conférences ont porté sur des problèmes de régie interne, mais la CFO a adopté une augmentation du prix des billets pour les séries de fin de saison.

La CFE devrait limiter dans le même sens aujourd'hui.

LISEZ LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN Il vous informera sur tout

UNE OFFRE FAITE AVEC CONFIANCE

Peu importe si vous achetez l'un de nos modèles de voitures ou camions légers 1976 ou même l'un des leurs d'ici le 31 juillet 1976, vous pourriez vous mériter au choix un bateau ou une autocaravane de $12,000, ou $10,000 en espèces, pour avoir rendu visite au concessionnaire Ford ou Mercury de votre localité et avoir fait votre inscription.

10 chances de gagner le prix de votre choix...

Pourquoi cette offre faite avec confiance par Ford-Canada?

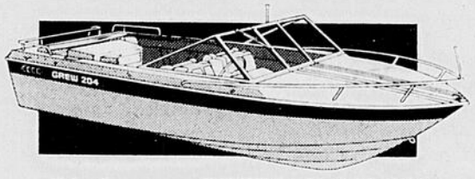
Parce que nous voulons que vous rendiez visite au concessionnaire Ford ou Mercury de votre localité si vous avez l'intention d'acheter une voiture neuve ou un camion léger neuf 1976 et ce, peu importe la marque, la taille ou le fabricant du véhicule que vous vous préparez à acheter. Nous sommes convaincus que nos gammes de voitures et de camions légers ne manqueront pas de vous impressionner. Vous serez impressionné par la qualité de nos voitures, la valeur qu'elles vous offrent pour votre argent et la gamme complète de véhicules de tous modèles et de toutes tailles qui savent répondre aux besoins et aux exigences budgétaires de la plupart des gens.

Une offre faite avec confiance.

Vous serez également impressionné par le confort et la qualité de fabrication de nos voitures, des Pinto et Bobcat économiques et pleines d'allant jusqu'aux modèles de luxe Thunderbird et Continental.

Nous sommes convaincus qu'après avoir comparé nos voitures à celles de la concurrence, vous en aurez la même opinion que nous. Et c'est pourquoi nous faisons cette offre . . . une offre faite avec confiance par Ford-Canada.

Ne manquez pas de visiter le concessionnaire Ford ou Mercury de votre localité avant d'apposer votre signature à toute commande. Inscrivez-vous et comparez . . . car plus on les regarde, plus on les aime. Nous débordons de confiance.



Un bateau GREW de $12,000

Ce bateau Grew SS204 à l'allure sport est une élégante embarcation de 19½ pieds à dessus transformable équipée d'un moteur 'MerCruiser' de 233 CV et présentant nombre de caractéristiques très intéressantes.



Ou une autocaravane Funcraft de $12,000

Cette autocaravane Funcraft, un modèle de conversion de la fourgonnette à glaces latérales Ford E150, est idéale pour les voyages en famille. Elle présente des caractéristiques telles que table à dîner/lit double transformable, évier, cuisinière et armoires offrant amplement d'espace.

Ou $10,000 en espèces

Voici de quelle façon vous pourriez gagner!

Afin d'être admissible à l'un des 10 prix qui seront décernés à l'échelle nationale, il vous suffit de rendre visite à un concessionnaire Ford ou Mercury, de remplir une formule d'inscription "UNE OFFRE FAITE AVEC CONFIANCE" et de faire ensuite l'achat, d'ici le 31 juillet 1976, d'une voiture neuve ou d'un camion léger neuf 1976 de n'importe quelle marque (l'une des nôtres ou de la concurrence). Vous trouverez tous les détails du concours chez le concessionnaire Ford ou Mercury de votre localité. Le concours prend fin le 31 juillet 1976.

Voici les dates auxquelles vous pourriez gagner!

Trois heureux gagnants seront choisis au hasard le 15 juin prochain. Le deuxième tirage visant à choisir 3 autres gagnants aura lieu le 15 juillet, et les 4 derniers gagnants seront choisis au hasard le 16 août 1976. Plus vous achèterez tôt après vous être inscrit au concours, plus vous aurez de chances de gagner, car toutes les personnes inscrites au concours, sauf celles qui ont déjà mérité un prix, resteront admissibles à tous les tirages ultérieurs. Donc, inscrivez votre nom dès que possible.

Avant d'apposer votre signature à une commande de toute voiture ou de tout camion léger (d'un poids brut ne dépassant pas 10,650 lb) peu importe la marque, visitez le concessionnaire Ford ou Mercury de votre voisinage. Vous pourriez ainsi devenir l'heureux gagnant d'un bateau ou d'une autocaravane de $12,000, ou d'un prix en espèces de $10,000, selon votre choix.

MERCURY LINCOLN FORD

Avant d'acheter toute voiture ou tout camion léger 1976, ne manquez pas de voir d'abord votre concessionnaire Ford ou Mercury. Ford

DOSSIER OLYMPIQUE

Papa Bertie ne verra pas Gordon

THUNDER BAY, Ont. (PC) — Gordon Bertie a consacré huit ans de sa vie et accumulé plus de $6,000 de dettes, pour avoir une chance de remporter une médaille d'or aux Jeux olympiques, mais malheureusement son père ne pourra probablement pas assister à la compétition.

Bertie défendra les couleurs canadiennes aux Jeux olympiques de cet été, dans la catégorie poids mouche de lutte libre. Et bien qu'il ait hâte de se produire dans sa ville natale, Montréal, il est quelque peu inquiet de l'attitude de son père.

"Je suis inquiet parce que mon père croit qu'il est un symbole de malchance pour moi, a déclaré au cours d'une interview le champion du Canada. Il semble que chaque fois qu'il vient me voir lutter, je perds le combat. Alors il croit qu'il peut gâcher ma performance".

Bertie, quant à lui, ne croit pas à la théorie de son père, et il dit que son succès ou son échec à Montréal dépendent de sa prépararion et, comme dans tout sport, de la chance.

"Il y a un élément de chance dans la lutte, dit-il. Le gagnant est déterminé par son habileté, par la chance, par les blessures qu'il subit et aussi par son état physique et mental ce jour-là. Comme dans les autres sports, toutes ces choses sont des facteurs critiques qui modifient la performance."

Bertie est venu à Thunder Bay l'an dernier pour s'entraîner à l'Université Lakehead sous la direction de Gordon Garvie, ancien entraîneur de l'équipe nationale de lutte.

Le lutteur a remporté un grand nombre de victoires contre les meilleurs compétiteurs mondiaux, depuis qu'il a été classé au sixième rang aux Jeux olympiques de 1972. Ces victoires ont établi un fait important: c'est que pour gagner il doit être en parfaite forme et il doit lutter avec agressivité.

"Je suis à mon meilleur quand je suis très agressif, quand je ne lâche pas mon homme, explique Bertie. Depuis que j'ai acquis plus d'expérience, cependant, je me retiens quelquefois, et j'essaie de lutter sur la défensive. Mais je ne suis pas tellement bon sur la défensive, et je préfère lutter agressivement".

Bertie a toujours tiré sa principale force de son conditionnement, qui lui a permis de surmonter les nombreuses erreurs qu'il peut faire au cours d'un combat.

"Je gagne presque tous mes combats au troisième tour, rien qu'en fatiguant mon adversaire, dit-il. Mais quand je ne suis pas en forme, je ne peux pas faire cela."

Récemment, Bertie s'est brisé des ligaments aux genoux, ce qui l'a empêché de s'entraîner à plein rendemment pendant trois semaines. Il dit qu'il lui faudrait encore trois semaines de repos pour que les genoux guérissent complètement, mais il ne peut se permettre de prendre ce repos.

Par conséquent, il s'entraînera autant que possible, en espérant que les ligaments vont guérir quand même. Cet entraînement à plein temps comprend une forme de soccer d'intérieur, en plus de la course à pied, du lever de poids, de l'étude de films, de la thérapie et, évidemment, de la lutte proprement dite.

Bertie sait que pour battre les Japonais de première force aux Olympiques, il lui faudra fournir un effort surhumain. Depuis 12 ans, ce sont les Japonais qui gagnent les championnats mondiaux et Olympiques dans la catégorie de 52 kilos.

"Je sais que si je lutte bien et agressivement, et si je suis en parfaite forme, je peux gagner, dit Bertie. Mais il faudra que je sois en parfaite forme".

Revers des Reds

Leflore fait encore la pluie et le beau temps

DETROIT (AP) — Ron LeFlore a porté à 29 matches sa série de parties avec au moins un coup sûr grâce à un circuit de deux points dans la 5e manche hier soir tout en aidant les Tigers de Detroit à triompher des Orioles de Baltimore 6-2, ce qui leur a permis de diviser les honneurs d'un programme double.

Baltimore a triomphé 6-0 dans le premier match grâce à la tenue de sept coups sûrs affichée par Doyle Alexander et aux quatre points produits par Lee May.

Les Tigers se sont assurés la victoire dans la 5e manche du 2e match avec deux doubles successifs par John Wockenfuss et Chuck Scrivener. Après un retrait, Leflore a réussi son exploit.

Leflore a ainsi égalé la série de 29 matches établie pour Detroit par Pete Fox en 1935. Toutefois, Ty Cobb détient le record du club avec 40 depuis 1911.

A New York, Oscar Gamble, ex-Indien, a frappé un simple comme frappeur d'urgence lors d'une poussée de trois points dans la 7e manche hier, en permettant aux Yankees de New York de supplanter Cleveland 4-3.

Gamble a réussi son exploit après deux retraits en poussant Alomar au marbre.

Lou Piniella a commencé la poussée avec un simple après un retrait, puis Graig Nettles a égalé les chances avec son 4e circuit de la saison.

Les Indiens ont mis fin à une série de 20 manches sans point par Catfish Hunter en marquant à trois reprises dans la 7e avec un double de Rico Carty et des circuits de Boog Powell et Alan Ashby.

Pour leur part, les Yankees ont mis fin à une série de 20 matches sans point dans la 4e manche avec un double de Piniella, un ballon et une feinte illégale après deux retraits.

Dans la Ligue nationale Steve Carlton a lancé un match de trois coups sûrs pour remporter sa cinquième victoire consécutive et Greg Luzinski et Ollie Brown ont tous deux claqué des circuits de deux points quand les Phillies de Philadelphie ont disposé des Mets de New York 5-0 dans la Ligue nationale de baseball.

Carlton, 5-1, a lancé son cinquième match complet de la saison. Il a une moyenne de points mérités de 1.44 au cours de ses six derniers matches. Il n'a fait face qu'à 29 frappeurs hier soir. Un simple de Mike Schmidt a produit le premier point des Phillies à la première avec un simple.

A San Francisco, Chris Speir a couronné une poussée de quatre points avec un double dans la 5e manche et les Giants de San Francisco ont écrasé les Astros de Houston 11-4.

Ken Reitz a bouclé le circuit aux dépens de Larry Dierker dans la 2e manche en donnant une priorité de 2-1 aux Giants, puis Gary Matthews a ajouté un circuit de trois points dans la 8e.

La flamme olympique

Un périple de plusieurs milles

MONTREAL (PC) — Le Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO) a dévoilé hier le parcours et l'horaire de la longue course à relais qui apportera la flamme olympique depuis le temple d'Héra, à Olympie (Grèce), jusqu'à Montréal et Kingston où auront lieu les Jeux olympiques.

Pour renforcer l'impact publicitaire de cette imposante manifestation symbolique, le passage de la flamme olympique sera marqué dans chaque municipalité par des célébrations publiques organisées et payées par ces communautés locales.

Les responsables de la flamme olympique ont aussi reconnu hier que la grande vasque qu'on prévoyait suspendre au mât du stade a finalement été abandonnée: le mât n'est pas assez avancé pour qu'on puisse la suspendre comme prévu.

L'urne qui servira aux cérémonies d'ouverture sera placée au centre du stade et elle sera ensuite remplacée pour la durée des jeux par une vasque deux fois plus petite (trois pieds de diamètre) qui sera disposée à une extrémité du stade. Elle ne sera pas visible de l'extérieur.

Les cérémonies de la flamme olympique débuteront dès le 13 juillet, au temple d'Héra, à Olympie.

De là, 550 coureurs grecs transporteront la flamme olympique sur une longueur de 550 kilomètres jusqu'à Athènes.

Pour traverser l'Atlantique, on aura simplement recours au téléphone puisque les compagnies d'aviation refusaient de transporter une flamme vive.

Dans le stade panathénéen d'Athènes, on placera un détecteur branché à une ligne téléphonique qui aboutira à Ottawa par l'intermédiaire d'un satellite. Le signal du détecteur d'Athènes transmis par téléphone déclenchera à Ottawa un briquet qui allumera instantanément la flamme olympique devant le Parlement.

Le signal téléphonique mettra en marche un laser infra-rouge de conception québécoise et ce rayon lumineux invisible sera concentré par un miroir parabolique pour allumer instantanément la flamme du parlement canadien.

Arrivé à Ottawa à 15 h. le 15 juillet (heure locale), la flamme devra ensuite être acheminée vers Montréal et Kingston par 516 porteurs et porteuses. Le COJO a reçu plus de 3,000 candidatures jusqu'à maintenant et a décidé de confier le choix à un ordinateur qui sera programmé spécialement pour la circonstance d'ici quelques jours.

Les coureurs partiront d'Ottawa vers 15 h. le 15 juillet pour parvenir à Montebello vers minuit. La flamme repartira le lendemain et, vers midi, les coureurs passeront sur la rive sud de l'Outaouais en empruntant le barrage de carillon. Ils passeront ensuite par la cité des Jeunes de Vaudreuil vers l'heure du souper, traverseront l'île Perrot et les villes de Beaconsfield, Pointe-Claire, Lasalle, Lachine, Verdun et Montréal. Ils arriveront ainsi à la croix du Mont-Royal vers 22 h. le 16 juillet, veille de l'ouverture des Olympiques.

Le même soir, un flambeau partira en voiture jusqu'à Cornwall pour parvenir le lendemain à Kingston.

A Montréal, la flamme olympique passera sa première nuit à proximité de la croix sur la montagne et elle y résidera jusqu'à 15 h. 30, le 17 juillet, jour de l'ouverture officielle.

A ce moment, 16 athlètes canadiens connus dans des compétitions internationales apporteront la flamme au stade olympique. Le coureur qui fera son entrée dans le stade n'est pas encore désigné.

AU LOS ANGE

Les Athletics d'Oakland ont repris leurs bonnes vieilles habitudes d'antan. En effet, Gene Tenace et Joe Rudi ont déclenché une mêlée générale dans le vestiaire de l'équipe à la suite d'un match. Tenace prétendait que Rudi aurait avantage à penser en fonction de l'équipe au lieu des honneurs individuels. Rudi n'a pas apprécié la remarque de Tenace et il n'a pas hésité à lui appliquer une solide droite au menton. C'est alors que les autres joueurs des A's sont entrés dans la ronde. Le tout a pris fin par un souper communautaire.

* * *

Pendant ce temps, l'unique Charles Finley refusait de commenter l'incident prétextant que cela n'avait jamais nui au bon fonctionnement de l'équipe. "Les joueurs sont assez vieux pour savoir ce qu'ils ont à faire. Ce sont des hommes et ils agissent comme des hommes. Si cette petite chicane peut servir de stimulant afin de remettre mes troupiers sur le sentier de la victoire, tant mieux", a simplement mentionné Finley.

* * *

Joe Sparma qui a déjà fait un séjour avec les Expos de Montréal, séjour fort bref soit dit en passant, s'est lancé à corps perdu dans la musique. Sparma qui avait déjà porté les couleurs des Braves d'Atlanta s'est découvert des talents de violoniste et il évolue au sein de l'Orchestre philharmonique d'Atlanta.

* * *

Encore une fois, Walter Alston laisse planer différents doutes quant à son avenir avec les Dodgers de Los Angeles. Le vénérable gérant de cette formation entend (encore une fois) prendre sa retraite à l'issue de la présente saison même s'il a encore deux ans à écouler à son présent contrat. Alston aimerait bien tirer sa révérence avec une Série mondiale dans les poches.

* * *

La plus récente rumeur au sujet du prochain gérant de la formation de Toronto, qui fera son apparition dans la Ligue américaine l'an prochain, veut que Gene Mauch réalise un autre retour en terre canadienne. Mais l'actuel gérant des Twins du Minnesota ne semble pas intéressé à s'exiler de nouveau. On le comprend!

Les ruminages de Picolo

Mickie Mike relance Kid Uncle

De plus en plus familier avec le tracé de Pré Vert, même si plusieurs trouvent à redire, Mickie Mike a laissé entrevoir des secondes cachées lors du programme présenté hier soir, bouclant le mille en 2.07 pour inscrire une nouvelle marque à vie.

* * *

Par la même occasion, le surprenant coursier Gaby Corneau, fort de sa sixième victoire en dix départs, a éclipsé le record de piste établi plus tôt dans la soirée, par Kid Uncle avec un chronométrage inférieur d'une seconde.

* * *

Sur le plan humain, Benoît Bouchard a partagé la vedette avec son frère Germain alors que chacun a paradé dans le cercle des vainqueurs à deux reprises.

* * *

Le benjamin de la famille Bouchard mérite toutefois la première étoile de la soirée avec des premières aux guides de Gamu et de Bambi Moraka. Pour ces deux coursiers, il s'agissait de leur premier chèque d'importance du meeting.

* * *

Tax Loss a causé par contre la principale déception de la soirée. Etabli favori dans la sixième épreuve, le coursier de Roger Violette a brisé son allure au moment du départ. Fort heureusement, les juges ont décidé de rembourser les parieurs qui avaient le feu au derrière, plutôt que de commander un faux départ.

* * *

Le remboursement émis sur Tax Loss a été interprété par de mauvaises langues comme un geste pour sauver la face. Certains ont même prétendu que les juges avaient trouvé par là, un moyen de recouvrer leur argent.

* * *

Autre sujet de déception, c'est le capricieux Blistering Yankee qui a refusé de prendre la barrière à deux reprises avant d'être retiré, ce qui n'a toutefois pas empêché Raymond Chabot de triompher lors de la dixième course avec un mille record de 2.12.3 de la part de Lothoto.

* * *

Lors de l'épreuve principale, le visiteur Gilles Lachance s'est contenté de la troisième place avec son préféré Afton Agent alors qu'il a été devancé par Kid Uncle et Fine Vintage qui a découpé le mille.

* * *

En quête d'une quatrième victoire consécutive, Finnigan et son conducteur Raymond Lambert ont démontré qu'ils étaient peu intéressés aux honneurs en se contentant d'une troisième place, qui a laissé bien des parieurs sur leur appétit.

* * *

Parlant des juges, ils viennent de suspendre Paul-Emile Tremblay pour trois programmes, tandis que Laurier Gravel, Yvon Boivin, Louis-Georges Martel, Maurice Darveau et Denis Jean ont écopé d'amendes de $25 pour conduite peu édifiante.

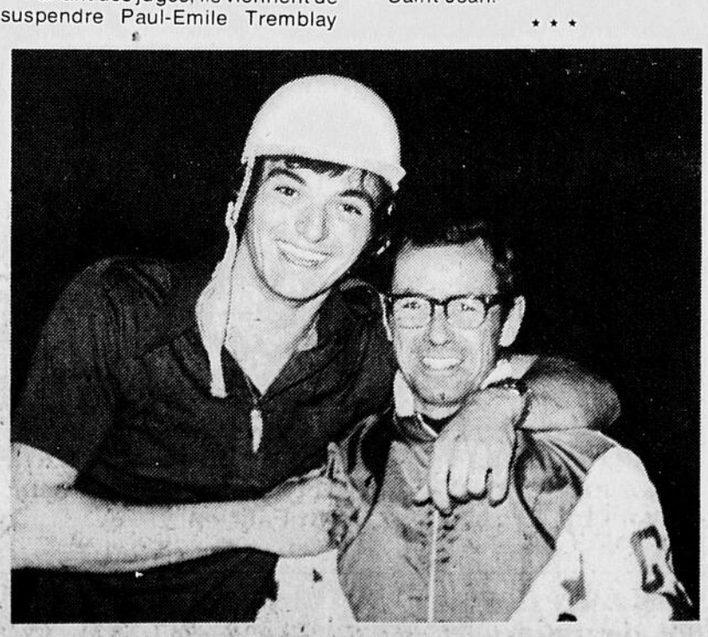
* * *

Le plus malchanceux de la soirée a été le vétéran Eugène Lambert qui a chuté de spectaculaire façon lors d'une épreuve de qualification après que Bambi Moraka eut décidé de s'agenouiller devant la galerie du paddock.

* * *

Des $50,144 pariés au cours de ce 13ème programme du meeting, il paraît que le riche Mario Tremblay a fait sa large part pour contribuer à la soirée de courses dans la région. Comme preuve de son bon naturel, envers ses amis de toujours du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

* * *



RENCONTRE DES CHAMPIONS — Mario Tremblay, du Canadien de Montréal, et Gaby Corneau, gagnant de la septième course et nouveau détenteur du record de piste à Pré Vert, forment une heureuse paire de champions.
(Photo Réal Tremblay)

LES EMPLOYES RENDENT HOMMAGE A JACQUES GAGNON



à l'occasion du 17ième anniversaire de
JACQUES GAGNON
comme agent distributeur

Labatt

au Saguenay,
les employés rendent hommage à Jacques en lui remettant ce superbe gâteau de

50 pouces.

Pollock jouira de trois choix de première ronde

Le vieux renard surveille ses proies

MONTREAL (PC) — A cause d'échanges effectués au cours des dernières saisons, Sam Pollock, directeur-gérant des Canadiens de Montréal, aura trois choix aujourd'hui lors de la première ronde du repêchage amateur de la Ligue nationale de hockey.

Mais on croit généralement qu'il y a pénurie de super-vedettes chez les rangs juniors cette année, même si Jack Button, directeur du bureau de dépistage de la LNH, prétend que plusieurs bons joueurs de hockey seront repêchés.

Les Canadiens, qui ont mérité le championnat de la ligue en plus de remporter la coupe Stanley, ont les 12, 13e et 18e choix au cours de la première ronde. Ils ont acquis le 12e choix lors de l'échange qui a envoyé Wayne Thomas aux Maple Leafs de Toronto et le 13e choix lors d'un échange avec les Kings de Los Angeles. Le 18e choix est leur choix régulier.

Les Capitals de Washington, qui pour la deuxième année consécutive ont terminé avec la pire fiche du circuit, auront encore le premier choix. Ils choisiront également au 15e rang de la première ronde suite à une transaction avec les Sabres de Buffalo.

L'an dernier, les Capitals avaient échangé leur premier choix aux Flyers de Philadelphie contre deux joueurs. Les Flyers avaient alors réclamé Mel Bridgman, des Cougars de Victoria.

L'an dernier, les sept premiers joueurs choisis venaient de la Ligue majeure de l'ouest. Cette saison, il semble que le partage se fera entre la Ligue de l'ouest et la Ligue junior majeure de l'Ontario. Quelques joueurs seulement de la Ligue junior majeure du Québec seront réclamés en première ronde.

Les Penguins de Pittsburgh choisiront au deuxième rang à la suite d'une transaction avec les Scouts de Kansas City. Ils seront suivis par les North Stars du Minnesota, les Red Wings de Detroit, les Seals de la Californie, les Rangers de New York et les Blues de St. Louis. Les Flames d'Atlanta auront deux choix, les huitième et dixième, tandis que les Black Hawks de Chicago choisiront au neuvième rang.

Les Scouts choisiront ensuite, suivis des Canadiens, des Islanders de New York, du deuxième choix de Washington, des Bruins de Boston, des Flyers et encore une fois des Canadiens.

Plusieurs équipes sont à la recherche de bons défenseurs, mais la récolte n'est vraiment pas abondante.

Les meilleurs défenseurs à graduer des rangs juniors cette année viennent tous de l'Ontario. Ce sont Rick Green, des Knights de London, Dave Farrish, des Wolves de Sudbury, et Mark Suzor, des Canadiens de Kingston. Les meilleurs défenseurs de la Ligue de l'Ouest sont Barry Melrose, des Chiefs de Kamloops, Tom Williams, des Cougars de Victoria, et Rick Hodgson, des Centennials de Calgary. Le meilleur défenseur de la LJMQ est Jean Gagnon, des Remparts de Québec. Avec ses cinq pieds sept pouces et 165 livres, on le dit trop petit cependant pour faire sa marque chez les professionnels.

Le meilleur ailier au Canada est Blair Champman, qui a marqué 71 buts et a récolté 86 passes pour les Blades de Saskatoon la saison dernière. Il avait été le premier joueur repêché par l'Association mondiale la semaine dernière.

Peter Lee, des 67's d'Ottawa, choisi le meilleur joueur junior au pays cette année, devrait également être un des premiers juniors repêchés.

De la LJMQ, Peter Marsh semblait le joueur le plus susceptible d'intéresser les équipes professionnelles. Il a été le premier choix des Stingers de Cincinnati la semaine dernière et a déjà signé son contrat professionnel.

Glen Sharpley, des Festivals de Hull, et Robert Simpson, des Castors de Sherbrooke, intéressent également les équipes professionnelles.

Chez les gardiens, Maurice Barrette, des Remparts de Québec, est le meilleur junior au pays.

LE RAPIDO



DEUX PRESIDENTS — Le nouveau président de la Ligue de balle-lente AJK, Florent Tremblay, discute en compagnie du président-fondateur du circuit, le vétéran Raymond Cleary. La scène a été croquée récemment, lors de l'ouverture d'une autre saison fort active. (Photo Réal Tremblay)

Rogers devra contrôler ses sautes d'humeur...

Steve Rogers, des Expos, a posé sa main au mauvais endroit. Résultat, fracture de la main droite qui le gardera au rancart pour environ six semaines, selon les dires du docteur Joseph, des Pirates de Pittsburgh. Rogers a subi sa blessure en frappant violemment, de sa main droite, l'armoire portative où sont placés les bâtons des joueurs et qui se trouvait tout près de l'abri des Expos. "Je n'étais pas furieux, mais tout simplement désappointé de n'avoir pu terminer le match. Ce n'est seulement que ce matin (hier) que j'ai ressenti une certaine douleur", a noté Rogers. Tout indique que Don Carrithers remplacera Rogers dans la rotation des lanceurs partants des Expos.

Réglementation sévère

Selon le règlement D6 de la CMA, il est absolument défendu à un coureur motocycliste de cette fédération de participer à une compétition qui est sous l'égide de la CMQ ou de la War Lie, deux organismes semblables à la CMA. Un motocycliste qui se rend coupable d'une telle infraction est susceptible d'une suspension minimale d'un mois. Ainsi, il sera impossible à Mauril Gagné de participer à diverses épreuves dans la région montréalaise en raison de son statut avec la CMA. Ce dernier escomptait prendre part à la majorité des compétitions sanctionnées par la CMQ et la War Lie au cours de la saison estivale. Dorénavant, il devra en faire son deuil.

Gain de Desbiens

Un seul match était présenté, hier soir, dans la Ligue de balle-rapide bonne-entente et la formation de Desbiens a mérité une victoire de 4 à 3 sur les représentants de St-Bruno. Supporté par une attaque de huit coups sûrs, André Bouchard a été le lanceur gagnant, alors que Magella Gagnon subissait la défaite.

Moniteurs en tennis

Professionnel du club de tennis de Chicoutimi, Jean Lambert organise pour les deux prochaines fins de semaine des cours pour moniteurs afin d'avoir droit d'enseigner le tennis dans les parcs. Ces cours sont gratuits. Il suffit de posséder une expérience de deux ans dans le domaine et d'avoir plus de seize ans. Les intéressés doivent s'inscrire avant ce soir en communiquant au numéro 543-1540.

Au championnat provincial

Six jeunes sirènes, sélectionnées lors des dernières finales régionales chez Bélu, participeront au championnat provincial de nage synchronisée au cours du week-end. Il s'agit de Hélène Boileau et Danielle St-Pierre (4e étoile), Lynda Delorme et Sylvie Dufour (3e étoile), de même que Annie Rioux et Claire Giroux (2e étoile). De ces six nageuses, seule Claire Giroux est de Jonquière, les autres étant toutes membres du club Chicoutimi. Près de 70 nageuses de toutes les régions du Québec participeront à ce championnat qui se déroulera à la piscine Wilbrod-Bhérer.

Changement de parcours

En raison des problèmes majeurs que connaît présentement la ville de Dolbeau, il appert que la troisième étape du Tour cycliste du Lac-St-Jean aura lieu plutôt à Mistassini qu'à Dolbeau, à la mi-juin.

Situation embarrassante

Les corps-à-corps seront permis, lors du match opposant Mohamed Ali au lutteur japonais Antonio Inoki, le 26 juin prochain, à Tokio. Le règlement a été approuvé par les officiels. L'arbitre ne pourra séparer les deux adversaires à moins que les combattants se trouvent tous deux dans les câbles.

A l'honneur

Marc Tardif, des Nordiques de Québec, et Bobby Kromm des Jets de Winnipeg ont été proclamés le joueur et l'instructeur de l'année au sein de l'Association mondiale de hockey. Le trophée Godie Howe a été décerné à Tardif après que celui-ci eut établi un nouveau record de 148 points. Kromm, quant à lui, a conduit les Jets au championnat de la division canadienne et s'achemine maintenant vers la coupe Avco.

Intéressé aux festivals'

Un marchand de Hull, Rolly Sarault, a offert d'acheter la concession des Festivals de Hull. Sarault a précisé qu'en compagnie de Victor Noël, un ancien homme d'affaires et une autre personne, ils envisageaient la possibilité d'acheter les actions que détient Paul Grant, propriétaire majoritaire de l'équipe. Il a ajouté que la concession devait valoir entre $90,000 et $100,000. De son côté, Grant a avoué qu'il avait reçu plusieurs offres d'achat.

Record d'assistance

Avec encore au moins un match à disputer, l'AMH est déjà assuré d'un record d'assistance pour les séries éliminatoires. De fait, 435,538 spectateurs ont déjà payé leur admission pour les 45 matches des séries, soit une moyenne de 9,679 par match.

Bourse alléchante

Les organisateurs de l'omnium canadien de tennis ont annoncé que l'édition 1976 de cette classique serait dotée d'une bourse globale de $155,000. Cette bourse fera de ce tournoi le plus richement doté en Amérique du Nord après les championnats internationaux de Forest Hills.

Contestation

L'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey a l'intention de protester contre la décision de la direction de la LN de ne pas faire graver les noms de Don Awrey et John Van Boxmeer sur le socle de la coupe Stanley. Le directeur administratif de l'association, Alan Eagleson, a précisé qu'il n'y avait aucune raison pour que des joueurs ayant aidé leur équipe à se qualifier pour les séries éliminatoires ne figurent pas sur la liste des vainqueurs.

En vacances

Le porteur de ballon des Lions de la Colombie-Britannique, Jim Young, qui n'a toujours pas obtenu le contrat qu'il souhaitait avoir avec le club de la Ligue canadienne de football, a laissé entendre qu'il prendrait quelques jours de vacances. Young a souligné que la direction de l'équipe voulait lui imposer une réduction de salaire après une saison où il a cependant réussi neuf touchés et capté 43 passes.

En diligence

Les organisateurs du match Ali-Dunn ont précisé qu'ils avaient perdu au moins $500,000... Le Belge Johan de Muynck a remporté la sixième étape du Tour cycliste d'Italie... Le Comité international olympique a autorisé l'Association canadienne de natation d'aligner l'Australien Stephen Badger dans son équipe pour les Jeux olympiques...

Houston face à l'élimination

Hull aimerait jouer ses trois dernières périodes

WINNIPEG (PC) — Les Jets de Winnipeg n'ont plus besoin que d'une victoire pour remporter leur premier championnat de l'Association mondiale de hockey, mais malgré tout, ils n'ont pas encore montré des signes d'une trop grande confiance.

Les Jets ont remporté une brillante victoire de 6-3 mardi soir pour prendre les devants 3-0 contre les Aeros de Houston dans la série finale.

Le quatrième, et possiblement dernier match, sera disputé ce soir à Winnipeg.

"Nous espérons mettre fin à la série en quatre matches, a mentionné le vétéran ailier gauche Bobby Hull. Je serais très satisfait de ne jouer que trois autres périodes de hockey."

Les Jets n'ont pas montré une trop grande confiance cependant et l'instructeur Bobby Kromm ne croit pas que ses joueurs vont pécher par excès de confiance.

"Nous respectons beaucoup trop les Aeros pour tomber dans un tel piège, a dit Kromm. Les gars ont pris la bonne attitude. Ils essaient de penser en fonction d'une période et d'un match à la fois. Je n'aurais pas cru que nous aurions pris les devants 3-0, mais je dois dire que c'est un grand avantage pour nous."

Kromm croit cependant que son équipe peut encore faire beaucoup mieux qu'elle ne l'a fait depuis le début de cette série finale.

"Nous pouvons jouer beaucoup mieux. Certains joueurs, qui ont connu une saison exceptionnelle, n'ont pas encore donné leur pleine mesure depuis le début de la série."

Le joueur de centre Ulf Nilsson, auteur de trois buts au cours du dernier match, a mentionné que les Aeros représentaient encore une excellente formation.

"Nous savons que nous ne pouvons nous permettre un seul moment de répit contre les Aeros, tout spécialement jeudi quand ils seront à leur meilleur", a mentionné Nilsson.

Bill Dineen, instructeur des Aeros, a admis que les Jets avaient très bien joué depuis le début de la finale, mais il a fait remarquer que son équipe avait écopé de pénalités stupides.

"Prenez comme exemple la fin de la deuxième période du troisième match. Nous tirions de l'arrière 5-2 et les Jets ont écopé d'une mineure. Nous aurions pu en profiter et réduire l'écart avant le début de la troisième. Bien au contraire, nous avons laissé les Jets contrôler le disque et nous avons été obligés de prendre une pénalité stupide. Ce n'est pas de cette façon que nous allons triompher des Jets."

Dineen a admis que les Jets ont paru en bien meilleure condition physique surtout à la troisième période de chacun des matches. Kromm a expliqué que c'est à cause de leur conditionnement physique que les Jets ont pu éviter les blessures graves au cours de la saison.

"Mats Lindh a manqué 15 matches cette saison à cause d'une fracture à la mâchoire, mais ce fut notre seule blessure grave, a révélé Kromm. Je crois que nous avons pu éviter les blessures à cause du conditionnement physique. Notre camp d'entraînement en Europe au début de la saison nous a grandement aidés."

REPECHAGE AMH

Sixième ronde

1. *Toronto, Dan Djakalovic, Kitchener, LJMO.*
2. *Edmonton, Tim Williams, Victoria, LJHO.*
3. *Cincinnati, Joe Oslin, Université du Vermont.*
4. *Nou.-Ang., Dwight Schofield, London, LJMO.*
5. *Cleveland, Bob Flockhart, Kamloops, LJHO.*
6. *Indianapolis, Joe Kowal, Hamilton, LJMO.*
7. *San Diego, Rick Hodgson, Calgary, LJHO.*
8. *Phoenix, Doug Patey, Sault Ste. Marie, LJMO.*
9. *Calgary, Laurie Glodchner, Victoria.*
10. ***Québec, Claude Périard, Trois-Rivières, LJMQ.***
11. *Winnipeg, Fred Berry, New Westminster, LJHO.*
12. *Houston, Kevin Schameron, New Westminster.*

Septième ronde

1. *Toronto, Mike McEwen, Toronto, LJMO.*
2. *Edmonton, Gord Blumenschein, Winnipeg, LJHO.*
3. *Cincinnati, Paul Skidmore, Collège Boston.*
4. *Nou.-Ang., Warren Young, Michigan Tech.*
5. *Cleveland, Mark Earp, Kamloops.*
6. *Indianapolis, Greg Malone, Oshawa, LJMO.*
7. *San Diego, Rob Tudor, Regina LJHO.*
8. *Phoenix, Mark Davidson, Flin Flon, LJHO.*
9. *Calgary, Phil Verchota, Université du Minnesota.*
10. ***Québec, Dennis Charbonneau, Laval, LJMQ.***
11. *Winnipeg, Greg Craig, St. Catharines, LJMO.*
12. *Houston, Mike Hordy, Sault Ste. Marie.*

Huitième ronde

1. *Toronto, Mike Kitchen, Toronto.*
2. *Edmonton, John Tavelli, Sault Ste. Marie.*
3. *Cincinnati, Stew Stuostlund, Michigan Tech.*
4. *Nou.-Ang., Ken Morrow, Université Bowling Green.*
5. *Cleveland, Ron Zanussi, London.*
6. *Indianapolis, Jim Kirkpatrick, Toronto.*
7. ***San Diego, Claude Legris, Sorel, LJMQ.***
8. *Phoenix, Jari Takio, Finlande.*
9. *Calgary, Don Jackson, Université Notre-Dame.*
10. *Québec, passe.*
11. *Winnipeg, Brian Granfield, Brandon, LJHO.*
12. *Houston, Larry Riggin, London.*

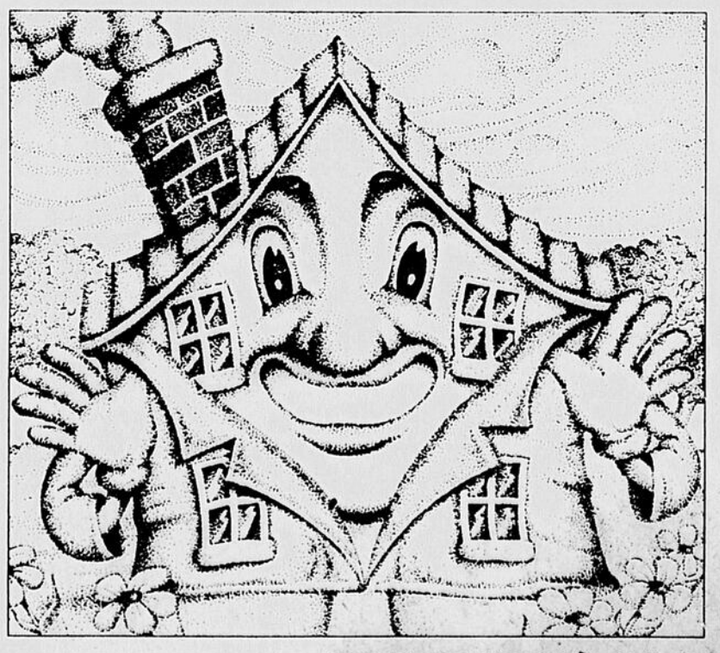
Neuvième ronde

1. ***Toronto, Marc Desforges, Chicoutimi, LJMQ.***
2. *Edmonton, Allan Dumba, Regina.*
3. ***Cincinnati, Fernand LeBlanc, Sherbrooke, LJMQ.***
4. *Nou.-Ang., Ed Clarey, Cornwall, LJMQ.*
5. *Cleveland, Chuck Skojdt, Windsor, LJMO.*
6. ***Indianapolis, Rick Garcia, Hull, LJMQ.***
7. *San Diego, Don Moores, Kamloops.*
8. *Phoenix, Jouni Rinne, Finlande.*
9. *Calgary, Rob Palmer, Université du Michigan.*
10. *Québec, passe.*
11. *Winnipeg, Anders Hakansson, Suède.*
12. *Houston, Bill Weils, Cornwall.*

Dixième ronde

1. *Toronto, Brian Dillon, Oshawa.*
2. *Edmonton, Jim Berard, Sudbury, LJMO.*
3. *Cincinnati, Terry Ballingall, Flin Flon.*
4. *Nou.-Ang., John Hammond, Regina.*
5. *Cleveland, Terry McRae, Windsor.*
6. ***Indianapolis, Rémi Lévesque, Québec, LJMQ.***
7. *San Diego, Ron Roscoe, Hamilton.*
8. *Phoenix, Hannu Helander, Finlande.*
9. *Calgary, Cal Sanbulk, Université Denver.*
10. ***Québec, Pierre Brassard, Cornwall.***
11. *Winnipeg, Jorgen Pettersson, Suède.*
12. *Bob Pazzelli, Université Denver.*

UNE TOILETTE DE PRINTEMPS SIGNÉE BENJAMIN MOORE.



Au retour des beaux jours, c'est le temps d'offrir une nouvelle toilette à votre maison. Elle sera toute pimpante, recouverte de House Paint ou de MoorGard latex d'extérieur de Benjamin Moore. Ces deux peintures de qualité supérieure protègent longtemps, s'appliquent aisément et leurs couleurs dernier cri restent belles et fraîches en toute saison.

Moore's House Paint
Au fini émail brillant.
- Une seule couche couvre la plupart des surfaces.
- Protège et dure plus longtemps.
- Conserve son aspect "frais peint" année après année.

MoorGard peinture à maisons latex
La pellicule magique pour lambris, boiserie, bardeau, stuc, ciment, etc.
- Économie de temps et d'argent - une couche couvre la plupart des surfaces déjà peintes.
- Pose facile - les reprises sont invisibles.
- Séchage rapide - à l'épreuve de la poussière et des insectes en moins d'une heure.
- Longue durée-il faut repeindre moins souvent.



PEINTURES Benjamin Moore

PARTOUT OÙ ÇA COMPTE!

Décochic Ltée, 756, Alma, Chicoutimi. Tél.: 549-6189.	**Le Roi du Tapis Enr.,** 1144, boul. Sacré-Coeur, St-Félicien. Tél.: 679-0991.	**Bricodec Inc.,** 1, Place du Royaume, Chicoutimi. Tél.: 545-4045.
Gaston Lussier, 831, des Erables, Dolbeau. Tél.: 276-3649.	**Vitrerie Harvey,** 125, Collard, Alma. Tél.: 662-7866.	**Lavoie Plomberie,** 1226, avenue du Port, Port-Alfred. Tél.: 544-6264.

DES SALAIRES QUI NE SE REFUSENT PAS.

Voici le «cheminement salarial» que suivrait un enseignant si les offres patronales étaient acceptées. (Il s'agit ici d'un enseignant qui a 16 ans de scolarité et 9 ans d'expérience, soit un enseignant qui a environ 30 ans).

1974/1975

• Au 30 juin 1975, salaire selon l'échelle en vigueur:	$10 850
• Forfaitaire versé pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie (17,13%):	1 858
• Revenu réel au 30 juin 1975:	$12 708

1975/1976 (1ère période)

• Échelle de 1974/1975:	$10 850
• Mai 1976, avance de 17% sur la rétroactivité à venir:	1 845
• Rétroactivité à recevoir (comprenant l'avancement d'échelon) au moment de la signature de la convention:	1 817
• Revenu réel au 1er juillet 1975:	$14 512

1976/1977 (2e période)

• Salaire au 30 juin 1976:	$14 512
• Augmentation de 8% et augmentation d'échelon au 1er juillet 1976:	1 720
• Revenu réel au 1er juillet 1976:	$16 232

1977/1978 (3e période)

• Salaire au 30 juin 1977:	$16 232
• Augmentation de 6% et augmentation d'échelon au 1er juillet 1977:	1 568
• Revenu réel au 1er juillet 1977:	$17 800

Donc le salaire de cet enseignant (si on compare l'échelle de 1977/1978 à celle de 1974/1975) passe de $10 850 à $17 800 soit une augmentation de $6 950 ou de 64%.

Par contre, le revenu réel de cet enseignant passe de $12 708 au 30 juin 1975 à $17 800 au 1er juillet 1977 soit une augmentation de $5 092 ou environ 40%.

Qui dit mieux?
Qui peut refuser une telle offre?

À noter: la clause d'indexation viendra augmenter encore davantage le salaire de cet enseignant si l'augmentation du coût de la vie dépasse 8% en 1975/1976, 6% en 1976/1977 et 4% en 1977/1978 par rapport à l'année précédente.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

DIXIT...



Dave Parker

Je sais que mon remplaçant, Bill Robinson au champ droit a frappé comme un démon depuis mon accident. Mais je ne suis pas inquiet. Je suis persuadé que Danny Murtaugh saura bien me trouver une place dans sa formation dès que je serai en mesure de retourner au jeu. Je suis content pour Robinson, mais je dors en paix, dixit Dave Parker.

HOCKEY

Association mondiale

Winnipeg	3	3	0	15	10	6
Houston	3	0	3	10	15	0

Jeudi, 20 mai
Winnipeg 4 Houston 3

Dimanche, 23 mai
Winnipeg 5 Houston 4

Mardi, 25 mai
Houston 3 Winnipeg 6

Jeudi, 27 mai
Houston à Winnipeg

Vendredi, 28 mai
Winnipeg à Houston
(si nécessaire)

Dimanche, 30 mai
Houston à Winnipeg
(si nécessaire)

Mardi, 1er juin
Winnipeg à Houston
(si nécessaire)

Les meneurs

	B	A	P
Nilsson, Win.	7	16	23
Webster, NA	10	9	19
Hull, Win.	11	7	18
Hedberg, Win.	11	6	17
Mark Howe, Hou.	6	10	16
Ruskowski, Hou.	6	10	16
Paiement, NA	4	11	15
Tonelli, Hou.	7	7	14
Rogers, NA	5	8	13
Bergman, Win.	3	10	13

BASEBALL

Ligue nationale

Montréal	000 111 000	3 5 1
Pittsburgh	000 005 10x	6 9 0

Warthen 1-4, Granger 6, Lang 7 et Carter; Demery 2-1, Candelaria 7 et Sanguillen. C: Mtl-Mackanin 4; Pgh-Stargell 6.

Houston	100 020 010	4 13 0
San Fran.	110 040 05x	11 11 0

Dierker 4-5, Siebert 5, Pentz 5, Griffin 6, Cosgrove 8, Andujar 8 et Jutze; Barr 2-4, Moffitt 5 et Rader, Sadek 6. C: SF-Reitz 3, Matthews 7.

New York	000 000 000	0 3 1
Philadel.	100 200 02x	5 8 0

Matlack 4-1 et Grote, Carlton 5-1 et McCarver. C: Phi-Luzinski 6, Brown 2.

Atlanta	000 000 022	4 8 1
Cincinn.	000 001 020	3 7 1

Messersmith, Morel 8, Leon 1-1, 8 et Pocoroba, Nolan, Eastwick 2-2, 8, Borbon 9 et Bench.

St-Louis	000 000 110	2 5 3
Chicago	101 000 20x	4 6 1

Denny 2-3, Wallace 7, Grief 7, Frisella 8 et Simmons; R. Ruschel 4-3, Knowles 8 et Mitterwald. C: SL-R. Smith 7; Chi-Cardenal 5.

Le Classement

Division Est

	G	P	MOY	DIFF
Philadelphie	26	9	.743	—
Pittsburgh	23	17	.575	5½
New York	22	20	.524	7½
Montréal	16	20	.444	10½
Chicago	17	22	.436	11
St-Louis	17	24	.415	12

Division Ouest

Los Angeles	26	15	.634	—
Cincinnati	24	16	.600	1½
San Diego	20	19	.513	5
Houston	13	26	.409	9½
Atlanta	16	26	.331	10½
San Francisco	16	27	.372	11

Hier
Atlanta 4 Cincinnati 3
Chicago 4 St-Louis 2
San Francisco 11 Houston 4
Pittsburgh 6 Montréal 3
Philadelphie 5 New York 0
Los Angeles à San Francisco

Aujourd'hui
St-Louis (Falcone 2-3) à Chicago (Renko 0-1)
New York (Koosman 5-1) à Philadelphie (Kaat 2-2)
San Francisco (Halicki 2-7) à San Diego (Strom 4-2)

Demain
Pittsburgh à Chicago
Montréal à Philadelphie
St-Louis à New York
Houston à Atlanta
Los Angeles à Cincinnati
San Francisco à San Diego

Ligue américaine

Cleveland	000 000 300	3 6 1
New York	000 010 30x	4 7 1

Hood 1-3, Buskey 7 et Ashby; Hunter 5-5 et Munson. C: Le-Powell 1, Ashby 3; NY-Nettles 4.

Baltimore	000 220 020	6 9 0
Detroit	000 000 000	0 7 0

Alexander 3-1 et Duncan; Laxton 0-2, Grilli 8 et Kimm. C: Bal-Blair 1, May 6.

Baltimore	001 000 010	2 6 0
Detroit	000 130 02x	6 11 2

Grimsley 1-3, Garland 8 et Hendricks; Bare 3-4, Hiller 8 et Wockenfuss. C: Bal-Grich 3; Det-LeFlore 1, Oglivie 2.

Kansas City	001 322 015	14 21 0
Texas	000 000 020	2 6 1

Leonard 4-1 et Stinson; Perry 4-4, Perzanowski 4, Barr 6 et Sundberg. C: KC-Patek 1, Otis 8, Stinson 1.

Boston	100 000 100	2 8 2
Milwaukee	022 200 00x	6 12 1

Pole 1-2, Willoughby 3, Jones 6, House 8 et Fisk; Slaton 7-1 et Porter. C: Mil-Thomas 2, Scott 4.

Le Classement

Division Est

	G	P	MOY	DIFF.
New York	23	13	.635	—
Baltimore	19	18	.514	4½
Boston	17	19	.472	6
Milwaukee	15	17	.469	6
Cleveland	17	20	.459	6½
Detroit	15	20	.429	7½

Division Ouest

Kansas City	23	12	.657	—
Texas	21	15	.533	2½
Chicago	13	16	.529	4½
Minnesota	13	13	.500	5½
Oakland	17	23	.425	8½
Californie	15	27	.357	11½

Hier
Milwaukee 6 Boston 2
New York 4 Cleveland 3
Baltimore 6 Detroit 0
Detroit 5 Baltimore 2
Kansas City 14 Texas 2
Kansas City à Texas
Chicago à Californie
Minnesota à Oakland

Aujourd'hui
Boston (Jenkins 3-5) aç Milwaukee (Broberg 1-3)
Minnesota (Blyleven 4-3) à Oakland (Torrez 4-5)
Baltimore (Holtzman 3-2) à Detroit (Ruhle 3-0)
Cleveland (Brown 4-1) à New York (May 3-1)
Kansas City (Splittorff 3-4) à Texas (Singer 3-1)
Chicago (Jefferson 1-1) à Californie (Tanana 5-3)

Demain
Chicago à Oakland
Kansas City à Californie
Texas à Minnesota
Cleveland à Milwaukee
New York à Detroit
Baltimore à Boston

Les Meneurs

	PJ	AB	R	CS	MOY
Robinson, Pitt	26	33	11	31	.373
Milner, NY	24	34	15	31	.369
McBride, St-L.	25	98	15	36	.367
Rose, Cin.	39	159	35	58	.365
Crawford, St-L.	32	105	16	33	.362
Rader, SD	32	114	16	40	.351
Torre, NY	33	37	12	30	.345
Griffey, Cin.	34	138	32	47	.341
Oliver, Pitt.	32	126	22	43	.341
Foster, Cin.	34	140	21	47	.336

Les Meneurs

	G	AB	R	H	PC	MOY
Leflore, Det	23	117	21	47	.402	
Carty, Clev.	33	121	20	44	.364	
Dent, Chi.	34	126	14	44	.349	
Brett, KC	34	136	22	47	.346	
Bostock, Minn.	29	107	14	37	.346	
Patek, KC	32	104	20	35	.337	
Lynn, Bos.	27	99	14	33	.333	
Staub, Det.	33	113	16	37	.327	
Harrah, Tex.	32	114	15	37	.325	
Otis, KC	33	130	31	42	.323	
Bonds, Cal.	33	124	21	40	.323	

Montréal 3 — **Pittsburgh 6**

	AB	P	CS	PP		AB	P	CS	PP
Mangual cg	4	1	1	0	Stennett 2b	4	0	1	2
White cc	3	1	2	0	Sanguillen r	4	0	1	0
Thornton cd	3	0	0	0	A. Oliver cc	4	0	0	0
Carter r	3	0	0	0	Stargell 1b	4	1	1	1
	0				Zisk cg	4	1	2	0
Parrish 3b	2	0	0	2	Robinson cd	4	1	2	0
Foli ac	4	0	0	0	Hebner 3b	3	1	1	0
Jorgensen 1b	3	0	0	0	Taveras ac	2	0	0	0
Mackanin 2b	4	1	2	1	Rodertson fs	0	1	0	1
Wharten l	2	0	0	0	Mendoza ac	0	0	0	0
Granger l	0	0	0	0	Demery l	1	0	0	0
Morales fs	1	0	0	0	Dyer fs	0	0	0	0
Lang l	0	0	0	0	D. Parker fs	1	0	1	2
Foote fs	1	0	0	0	Rooker cs	0	1	0	0
Total	**30**	**3**	**5**	**3**	Candelaria l	1	0	0	0
					Total	**32**	**6**	**9**	**6**

Montréal	000	111	000-3
Pittsburgh	000	005	10x-6

E: J. Mangual. LSB: Montréal 6, Pittsburgh 6.
2B: Stennett, 3B: J. White. C: Mackanin (4), Stargell (6). BS: Parrish (2).

	ML	CS	P	PM	BB	Rab
Warthen (P, 1-4)	5⅔	5	4	4	3	4
Granger	⅓	2	1	1	0	1
Lang	2	2	1	1	1	0
Demery (G, 2-1)	6	3	3	3	2	5
Candelaria	3	2	0	0	1	2

Victoire sauvegardée: Candelaria 1.
APL: par Demery J. White.
Temps: 2:29.
Assistance: 6,581.

Les Rangers obtiennent Ken Hodge

BOSTON (AP) — Les Bruins de Boston, profitant de la chance de faire l'acquisition d'un joueur dont ils voulaient obtenir les services depuis trois ans, ont obtenu hier le jeune Rick Middleton des Rangers de New York en retour du vétéran Ken Hodge.

"Nous avions l'opportunité d'ajouter la jeunesse et d'obtenir que nous voulions repêcher chez les juniors en 1973", a déclaré le directeur-gérant Harry Sinden, des Bruins.

Les Rangers, qui ont raté les séries de fin de saison pour la première fois en 10 ans cette année, étaient également heureux de l'acquisition de Hodge.

"Nous sommes certes heureux d'obtenir un joueur de l'habileté de Hodge, a déclaré le pilote-gérant John Ferguson. Sa fiche de 305 buts parle par elle-même. Naturellement, nous n'aimions pas céder Rick, mais il fallait payer le prix pour Ken."

L'échange permet à Hodge de rejoindre Phil Esposito, impliqué dans un échange de cinq joueurs avec les Rangers la saison dernière.

"Hodge et Esposito ont déjà évolué ensemble et ils ont hâte à la prochaine saison", a affirmé Ferguson.

Hodge et Esposito ont fait leur début professionnel avec Chicago au début des années '60, puis sont passés ensemble aux Bruins en 1967.

Sinden a révélé que les Bruins et les Rangers avaient commencé à parler de l'échange il y a une couple de semaines.

"Il s'agissait d'une chance d'aider le club à long terme, a dit Sinden. Les deux hommes sont de bons compteurs."

Hodge a connu sa meilleure saison en 1973-74 avec 50 buts, plus 55 aides. Il a récolté 25 buts et 36 aides l'an dernier.

Middleton, premier choix des Rangers au repêchage amateur en 1973, a récolté 22 buts à sa première saison avec New York en dépit d'une fracture à une cheville après 40 matches. La saison dernière, il a pris part à 77 matches, récoltant 24 buts.

Aucune chance de revoir Orr avec les Bruins

TORONTO (PC) — Le conseiller financier de Bobby Orr, Alan Eagleson, a affirmé mercredi que le défenseur-vedette n'a "aucune" chance de s'aligner avec les Bruins de Boston la saison prochaine.

Le contrat liant Orr avec ce club de la LNH expire le 1er juin. Il deviendra alors agent libre et pourra accepter toute proposition provenant des autres équipes de la LNH ou de l'AMH.

Ayant subi plusieurs interventions chirurgicales aux genoux depuis le début de sa carrière, Bobby Orr n'a disputé que 10 parties avec les Bruins la saison dernière. Il n'a pu, depuis lors, conclure une entente satisfaisante avec les nouveaux propriétaires des Bruins, Emprise Ltd., de Buffalo, en vue de la signature d'un contrat à long terme.

Eagleson, son agent, a fait savoir qu'il fera parvenir un télégramme à toutes les équipes des deux circuits professionnels, les invitant à formuler des offres en vue d'acquérir les services de Orr durant la prochaine saison. Il est prêt à recevoir ces offres lors de la rencontre annuelle de la LNH, qui se déroulera à Montréal du 7 au 9 juin.

"Il n'y a aucune chance qu'il retourne à Boston," de dire Eagleson. "Il aimerait demeurer dans cette ville s'il pouvait obtenir 75 pour cent de ce que les autres équipes lui offriraient, mais les Bruins ne veulent tout simplement pas lui offrir des conditions satisfaisantes.

"Les Bruins ne veulent pas modifier leurs premières offres. Ils désirent signer une entente prévoyant que Orr serait payé en fonction de sa présence sur la glace et de son rendement. S'il ne se rapporte pas en parfaite condition physique au camp d'entraînement, il ne recevrait rien.

A LA BARRIERE

Piste Pré Vert

Première course $600

6- Kid Uncle, Denis Jean, 5.20, 3.00, 2.10.
2- Fine Vintage, G. Corneau, 3.20, 2.10.
5- Aftpm Agent, G. G. Lachance, 2.10.
Ont aussi couru: Yankee Cavelier, Hayes Minbar, Fury Star.
Temps: 2.07.1

Deuxième course $400

7- Meddy Lenco, C. Tremblay, 9.20, 4.20, 3.10.
6- Mannarrt Byrd, L. Gravel, 10.80, 4.60.
8- Windbreaker, J.C. Tremblay, 4.60.
Ont aussi couru: Parker Forbes, Step Moraka, Mighty Scott, Isola Flo, Nicks Pride.
Temps: 2.11.1
Pari-double: (6-7) $33.60

Troisième course $325

5- Gamu, B. Bouchard, 22.50, 6.40.
6- Snoopy Moot, R. Violette, 2.70
Ont aussi couru: Fea Wejover, Sea Lee, Captain Angus, Bold Cross, Gray Star, Cash Frisco.
Temps: 2.12.1
Exacta: (5-6) $31.50

Quatrième course $375

4- Bambi Moraka, B. Bouchard, 9.80, 4.40
1- Miss Bye Martin, Léon Jean, 9.10
Ont aussi couru: Bocage Fleurie, Douane Coloniale, Huricane Spot, Miss Duke Demon, Finnigan, Our Lieutenant.
Temps: 2.10.4
Quiella: (4-1) $27.30

Cinquième course $800

3- Mauds Champ, G. Bouchard, 2.40, 2.10
1- Valenti, L.G. Martel, 2.60
Ont aussi couru: Tax Loss, Gerry Larry, Rusty Relco, Perpetua, Belle gray Pat.
Temps: 2.10.1
Quinella: (1-3) $16.40

Sixième course $350

6- Master Brian, J.C. Tremblay, 8.70, 5.40
2- Rare Byrd, R. Gagnon, 7.40
Ont aussi couru: Lord Wilson, Maggies Comet, granby Shadow, Harpon, Troy Direct, Baron de tracy.
Temps: 2.14
Exacta: (6-2) $50.70

Septième course $500

1- Mickie Mike, G. Corneau, 4.40, 3.59 2.50
3- Huntley Lad, R. Lambert 3.50, 2.50
5- Duke Counsel, L. Jean, 2.50
Ont aussi couru: Foster Don, Big Dick.
Temps: 2.07

Huitième course $300

2- True Fire Mama, Y. Bélanger, 4.60, 3.20
6- Spirit Mir, R. Marquis, 2.80
Ont aussi couru: Lumière, Chancy Byrd, Jack Honors, Nonor Pence, Peanut Boy, L.L. Dee.
Temps: 2.15.2
Quinella: (2-6) $9.60

Neuvième course $300

1- Roméo Gold, G. Bouchard, 8.90, 4.20
3- Eva E, M. Darveau, 23.20
Ont aussi couru: Duc Rapide, Stockwood, Twin City Adios, Mister Tim, Meadow Victor, Beau Blazes.
Temps: 2.15.2
Quinella: (1-3) $51.60

Dixième course $350

4- Lototha, Y. Bélanger, 2.70, 2.20
3- P.B. Jad, R. Tremblay, 2.90
Ont aussi couru: Blistering Yankee, Judge Scott, Scott Craig, Peace Mir, Edgewood Irish, Pleasant Larry.
Temps: 2.12.3
Exacta: (4-3) $12.00
Pari-mutuel: $50,144.

Auditorium Dufour
DIMANCHE SOIR
30 MAI 8:30
EN VEDETTE



ARNOLD SWARZENEGGER — Le physique No: 1 au monde entier. En plus le populaire et sympathique MICHEL LOUVAIN.

RESERVATIONS:
Gymnase Chicoutimi: 543-0665
Tabagie 500: 543-9812
Auditorium Dufour: 549-3910

GALA M. OLYMPIA-QUEBEC 1976

LES BANDES ILLUSTREES QUOTIDIENNES

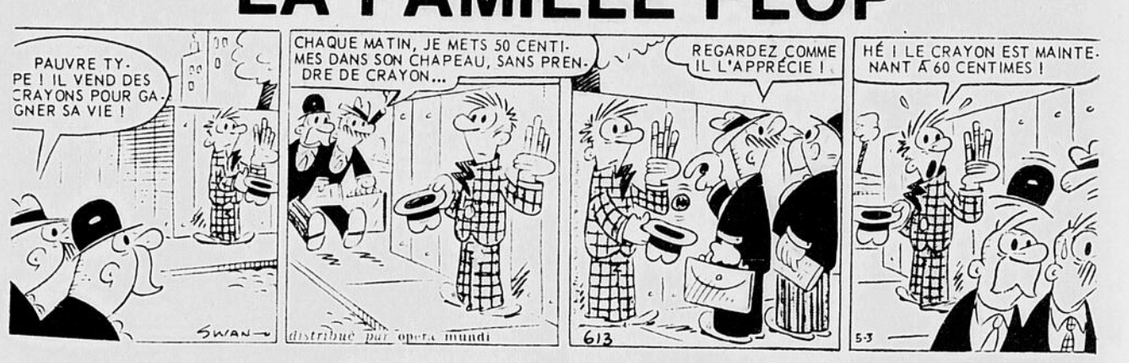
LE COWBOY MASQUE



SOURIS MIQUETTE



LA FAMILLE FLOP



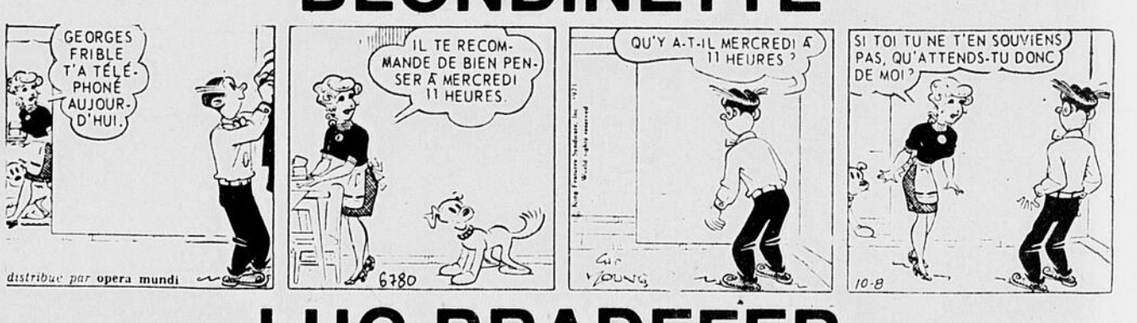
AGENT SECRET



JULIETTE



BLONDINETTE



LUC BRADEFER



SCAMP



PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Le traitement des données (4)

Une analyse des besoins s'impose

Au cours des trois premiers articles de cette série, nous avons parlé des choix possibles de méthodes et d'équipements qui s'offraient aux PME dans le domaine du traitement des données. Nous parlerons aujourd'hui de la démarche préalable à l'achat ou à la location.

*** par James Cadieux et Réjean Dancause**

Plusieurs chefs d'entreprises se procurent une machine comptable ou un mini-ordinateur sans qu'au préalable ils aient fait une étude systématique des besoins de l'entreprise. Ils prennent la décision à partir de la présentation du premier vendeur venu. Ces mêmes chefs d'entreprises consacreront des heures et des heures à faire du "shopping" lors de l'achat d'une automobile. Il n'est pas surprenant alors que l'entreprise s'aperçoive tôt ou tard que l'équipement en question ne répond pas à ses besoins.

Une bonne démarche serait plutôt de bien analyser ses besoins et de voir ensuite quels seraient les fournisseurs qui ont des machines pouvant y répondre le mieux possible. Les risques d'erreurs sont ainsi atténués de beaucoup.

Donc, avant de faire un choix quelconque, il est essentiel que l'entreprise définisse ses besoins en termes:

— d'applications à mécaniser en fonction des bénéfices tangibles et intangibles;

— du volume d'activités (nombre de commandes, nombre de factures, nombre de procuits, etc.);

— des différentes "productions", factures, rapports, statistiques, budgets, etc.;

— de traitements particuliers, par exemple le calcul des quantités économiques à commander.

Rien à cette étape ne doit être laissé au hasard. Ce processus de définition des besoins est parfois laborieux et nécessiterait peut-être une expertise que l'entreprise ne possède pas.

Par exemple, il est difficile pour une entreprise qui utilise une machine comptable de s'imaginer un processus de commandes et de facturation passant par un écran cathodique (écran de télévision). Le dirigeant d'entreprise s'imagine parfois que ces systèmes sont hors de sa portée ou encore qu'ils appartiennent à un monde futuriste. Il existe des firmes de spécialistes en la matière dont la contribution serait d'une aide précieuse à ces entreprises qui ont décidé d'investir des dizaines de milliers de dollars pour le traitement des données.

Demander des soumissions

Il est très important de demander à plusieurs fournisseurs de proposer "leurs" solutions afin de faire un choix qui conviendra le mieux possible aux besoins de l'entreprise. C'est donc à l'entreprise de fournir aux vendeurs ses besoins et les applications qu'elle désire mécaniser. La proposition du fournisseur sera d'autant plus complète et précise que les besoins lui auront été bien fournis et bien documentés.

Pour le choix de l'équipement et des fournisseurs proprement dits, il y a plusieurs facteurs à considérer: les caractéristiques de l'équipement proposé, de même que sa capacité d'expansion, la qualité du service des fournisseurs, le prix d'achat et de location, le coût de développement des programmes, la réputation du fournisseur et surtout si le fournisseur de l'équipement ne le manufacture pas lui-même, le coût d'entretien.

Mises en garde

Particulièrement dans le cas du choix d'un mini-ordinateur, il y a quelques mises en garde qu'il ne faudrait pas perdre de vue:

— L'entreprise ne devrait pas considérer un produit qui n'a pas déjà été essayé, i.e. qu'elle ne devrait pas servir de cobaye en étant le premier client.

— Au niveau des mini-ordinateurs, le fournisseur est souvent une firme qui développe des programmes sans fabriquer lui-même l'équipement. Ces firmes sont très nombreuses. Certaines ont une excellente réputation alors que d'autres pourraient laisser à désirer. Certaines de ces firmes sont parfois très petites, quelques personnes seulement. Il est donc important que l'entreprise s'associe à une firme réputée et qui présente une bonne stabilité.

— Dans certains cas, les équipements sont fournis avec les programmes standards (facturation, comptes à recevoir, contrôle des stocks, etc.). Ces programmes, à première vue, semblent souvent répondre aux besoins à condition que tel ou tel changement soient faits. Souvent, ces "petits" changements impliquent des modifications aux programmes à un point tel qu'il ne serait plus facile d'en développer de nouveaux. Donc, l'entreprise considérant des programmes standards devrait s'assurer que ces données répondent bien à ses besoins.

— L'entreprise devrait être bien consciente que le développement des programmes pour son mini-ordinateur est un processus beaucoup plus élaboré que le développement des programmes pour une machine comptable.

Conclusion

Au début des années cinquante, les premiers ordinateurs ont été introduits en Amérique du Nord.

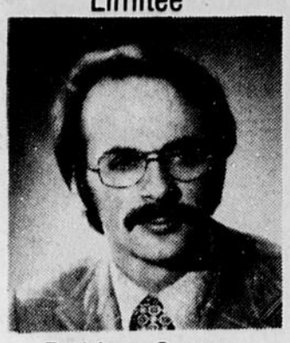
Aujourd'hui, on ne peut imaginer une entreprise d'envergure sans cet outil. Au cours des vingt premières années de développement, l'ordinateur a eu un impact minimal sur les petites et moyennes entreprises. Cette situation commence à peine à changer. Dans un avenir pas très éloigné, beaucoup de PME passeront à l'âge de l'informatique. Qui aurait dit, il y a quelques années, que toutes les firmes d'aujourd'hui se serviraient de calculatrices de poche? Les futurs dirigeants des PME seront de plus en plus exposés à l'informatique et ils accepteront graduellement le changement.

Quel sera l'impact de ce nouvel outil de gestion? Un meilleur outil de gestion ne veut pas nécessairement dire "meilleure gestion". L'ordinateur ne peut être substitué à la compétence de l'homme d'affaires. Il peut seulement lui aider.

(*) M. James Cadieux est conseiller en administration, spécialiste en informatique, au bureau de Montréal de Mineau, Allard et Associés / Price Waterhouse et Associés.

M. Réjean Dancause est conseiller en administration au bureau de Québec de Mineau, Allard et Associés / Price Waterhouse et Associés.

Nomination chez Steinberg Limitée



Rodrigue Gagnon

M. Gerry Spitzer, vice-président et directeur général de la division du Québec de Steinberg Limitée, annonce la nomination de M. Rodrigue Gagnon au poste de directeur du Personnel de la division. Au moment de sa nomination, M. Gagnon occupait le poste de directeur du service du Personnel des Aliments Steinberg Limitée, une filiale de Steinberg Limitée qui se spécialise dans la production d'une partie des produits-maisons vendus dans les magasins Steinberg.

M. Gagnon — dont la mère, Mme W. Gagnon, demeure à Rivière-du-Moulin — est avantageusement connu dans la région du Saguenay. Il y a d'ailleurs travaillé pendant plusieurs années après ses études universitaires qu'il a poursuivies à l'Université de Montréal en pédagogie et en psychopédagogie. M. Gagnon est au service de la compagnie depuis plus de cinq ans. Il y a acquis une vaste expérience qui lui sera fort utile dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Le vice-président a ajouté que les syndicats doivent faire preuve de modération dans les revendications salariales et que les chefs d'entreprise doivent, de leur côté, manifester une discipline des prix et faciliter la participation des travailleurs à l'entreprise.

A la CEE

Objectifs ambitieux

BRUXELLES (Reuter) — Le plein emploi dans le Marché commun d'ici 1980 et des taux d'inflation ne dépassant pas quatre à cinq pour cent à la même date, dans tous les pays membres, tels sont les deux principaux objectifs énoncés dans un ambitieux document de la CEE rendu public mercredi à Bruxelles.

M. Wilhelm Haferkamp, vice-président de la Commission du Marché commun, a rendu compte au cours d'une conférence de presse de la stratégie des neuf qui fera l'objet d'un débat spécial le 24 juin à Luxembourg entre représentants des gouvernements, chefs d'entreprise et dirigeants syndicaux.

M. Haferkamp a déclaré que l'objectif prioritaire est de consolider le renouveau économique actuel et de maintenir pour les quatre années à venir un taux de croissance de 4.5 à cinq pour cent au moins. Il a ajouté que les trois principaux dangers menaçant ce renouveau économique, au demeurant modeste, consistent en de nouvelles pressions inflationnistes, en certaines mesures protectionnistes et en une agitation plus ou moins larvée dans le monde ouvrier.

Selon le document de la commission, les gouvernements doivent prendre des mesures pour stimuler la croissance et doivent notamment encourager les investissements et faire un effort accru pour résorber le chômage.

Afin de contribuer à un retour de la stabilité des prix, les gouvernements, selon M. Haferkamp, doivent réduire leur déficit budgétaire, adapter leur politique monétaire à un réel potentiel de croissance et favoriser la libre concurrence.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants: 92 points, $1.07; 93 points, $1.08; Commission canadienne de l'industrie laitière, $1.08. Prix de gros moyen aux détaillants, $1.12 3-5; prix de détail moyen, $1.12 7-10.

Fromage cheddar: blanc, $1.12; coloré, $1.12 3-10.

Poudre de lait écrémé: No 1 contenants de 50 lb, $0.64 à $0.70; procédé par rouleau et par vaporisation, $0.38 à $0.40.

Lait de beurre en poudre, $0.38 à $0.41; pour nourrissage, $0.34 à $0.36.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra gros, $0.91 9-10; A-gros, $0.86 1-2; A-moyens, $0.83 3-5; A-petits, $0.62 1-2.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, $0.89; A-gros, $0.84; A-moyens, $0.81; A-petits, $0.60; A-peewee, $0.42.

Pommes de terre table: Québec, $4.25 à $4.50 le 50 lb, $0.87 à $0.89 le 10 lb; arrivages: 964 sacs de 50 lb et 196 sacs de 10 lb. I.P.E., $4.60 à $4.65 le 50 lb, $2.15 à $2.20 le 20 lb, $1.10 à $1.15 le 10 lb. Nouveau-Brunswick, $4.15 à $4.25 le 50 lb, $1.85 à $1.90 le 20 lb, $0.85 à $0.93 le 10 lb.

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés au Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes: Cortland, $5.00 la boîte de verger; McIntosh $5.00; Délicieuses rouges, $6.00 à $7.00; jaunes, $6.00 à $7.00 la boîte de verger.

Légumes

Asperges:$12.00 à $14.00 le 30 lb.
Champignons:$4.25 à $4.50 le 5 lb.
Ciboulette: $2.50 la dz de paquets.
Concombre sans pépin (type anglais) $2.75 à $5.00 la dz.
Echalotes: $0.90 la dz de paquets.
Epinards: $4.00 pour 12 cellos de 10 onces ou le boisseau.
Laitue frisée: $5.00 à $5.25 la dz.
Menthe: $3.00 la dz de paquets.
Radis: $3.50 à $4.00 pour 3 dz de paquets.
Rhubarbe: $1.00 la dz de pqts.
Rutabaga: $4.00 à $5.00 pour 50 lb.
Pommes de terre de table: $4.25 à $4.50 le sac de 50 lb; $0.87 à $0.89 le sac de 10 lb; arrivages: 964 sacs de 50 lb et 196 sacs de 10 lb.

Plants de légumes et de fleurs: $1.50 la boîte de 24.

Tomates: de serre, roses No 1, $3.75 à $4.00 pour 8 lb; No 2, $2.50 à $3.00 pour 8 lb.

Devises

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud rand	1.1550
Allemagne de l'Ouest mark	.3540
Australie dollar	1.2315
Autriche schilling	.0545
Belgique franc convertible	.0252
Bermudes dollar	1.0025
Brésil cruzeiro	.0947
Bulgarie lev	.9586
Chine yuan	.5026
Danemark couronne	.1640
Espagne peseta	.01510
Etats-Unis dollar	.9810
France franc	.2105
Grèce drachme	.2077
Hongrie forint	.0446
Inde roupie	.1115
Italie lire	.001200
Japon yen	.003320
Mexique peso	.0805
Norvège couronne	.1800
Nlle-Zélande dollar	.9940
Pays-Bas florin	.3625
Pologne zloty	.0289
Portugal escudo	.0345
Roumanie leu	.1942
Roy.-Uni livre sterling	1.7427
Suède couronne	.2250
Suisse franc	.4005
Tchécoslovaquie couronne	.1850
URSS rouble	1.3031
Venezuela bolivar libre	.2290

En sortir
OBLIGATIONS — SOLIDARITÉ
OXFAM-QUÉBEC

DIRECTEUR DES VENTES AUX TAPIS CELANESE



M. MICHEL ROY

La compagnie des "Tapis Celanese", est heureuse d'annoncer la nomination de M. Michel Roy au poste de directeur des ventes pour la province, à son bureau de Montréal. Depuis 7 ans dans la région, dont 2 comme représentant de cette compagnie, M. Roy nous quittera prochainement pour occuper ses nouvelles fonctions à compter du 1er juin prochain.

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — La cote a été mixte et l'activité ordinaire mercredi à la Bourse de Montréal.

L'indice général a fléchi de 0.90 et est tombé à 195.29, l'indice des papiers, de 2.45 et est tombé à 121.01, celui des industrielles, de 1.66 et est tombé à 201.25, alors que celui des banques a monté de 1.76 et atteint 251.49 et celui des services publics, de 0.30 et atteint 143.85.

Le volume a été de 605,400 actions, contre 600,000 actions la veille.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 54 gains, 87 pertes et 46 inchangées, contre 38 gains, 130 pertes et 44 inchangées la veille.

Genstar, dont 20,947 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a fléchi de 3-8 et est tombée à $22 1-4. Cons. Imperial Minerals, dont 81,500 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de un cent et atteint 27 cents.

Dome Petroleum a monté de 1 et atteint $43. Les autres pétroles ont fluctué en bas d'un point.

Northern Telecom a fléchi de 2 1-2 et fermé à $36 1-4.

Dans le secteur de la spéculation, Nocana Ltd. a monté de 4 cents et atteint 34 cents, dans un virement de 18,000 actions.

Toronto

TORONTO (PC) — Les indices de l'or et des pétroles de l'Ouest progressaient grandement à la Bourse de Toronto, à la fermeture de ce marché, mercredi, mais les indices des industrielles et des minerais y régressaient alors.

L'indice de l'or enregistrait un gain de 11.72 et atteignait 283.34, celui des pétroles de l'Ouest, de 2.84 et atteignait 241.02, tandis que celui des industrielles subissait un recul de .66 et se situait ainsi à 191.81 et celui des minerais, un recul de 1.00 et se trouvait de la sorte au niveau de 88.58.

Après le 15 octobre, les dividendes annuels pourront être haussés de 8 p.c. Ce changement, que le ministre des Finances a annoncé dans son discours sur le budget, a favorisé les pétroles de l'Ouest à Toronto mercredi. Des porte-parole de l'industrie pétrolière y voient un encouragement aux investissements chez eux.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 183 gains, 201 pertes et 264 inchangées, contre 112 gains, 314 pertes et 263 inchangées la veille.

Le volume a été de 2.08 millions d'actions d'une valeur totale de $21.80 millions, contre 2.39 millions d'actions d'une valeur totale de $23.83 millions la veille.

Trois des 16 parties constituantes de l'indice industriel ont progressé et les 13 autres ont régressé. Les trois gagnants y sont les pipelines, l'immeuble et la construction et les plus grands perdants, les communications, les grands magasins et les papiers.

Sur le marché des options, 308 contrats ont été négociés, contre 263 la veille.

Bow Valley Industries a monté de 1 3-4 et atteint $27, Union Oil, de 1 et atteint $10 1-2, Scurry-Rainbow, de 1 1-8 et atteint $17 3-4, mais Northern Telecom a fléchi de 2 3-8 et est tombé à $36 1-4, Consolidated-Bathurst A, de 1 7-8 et est tombé à $34 3-8, Falconbridge Nickel, de 1 et est tombé à $38 1-2 et Home Oil B, de 1 et est tombé à $28.

New York

NEW YORK (AFP-AP) — Le marché a manqué d'orientation mercredi à Wall Street où l'indice des industrielles a perdu trois points environ.

L'activité s'est nettement ralentie. L'indice, en baisse de plusieurs points en milieu de séance, avait regagné le terrain perdu une heure avant la clôture, mais a de nouveau baissé au cours de la dernière heure. Les investisseurs restent sur la défensive depuis le resserrement du crédit, opéré par la Réserve fédéral.

Le marché mercredi a finalement surtout été influencé par les pertes de 5 5-8 dollars de Dow Chemical, qui a fait savoir que ses bénéfices n'augmenteraient pas au cours de ce trimestre, et de 2½ pour US Steel, qui vient d'annoncer le lancement d'un emprunt de $400 millions.

Les grands magasins, machines-outils, automobiles, cuprifères, cinémas et surtout les mines d'or ont été fermes, avec une avance de $2 pour Campbell Red Lake, qui clôture à 28. Les ordinateurs ont été faibles, particulièrement Burrough, qui cède près de 4 points, à 95 5-8. Le reste du marché a clôturé de façon irrégulière.

L'indice Dow Jones a fléchi de 3.06 et est tombé à 968.63. C'est la seconde fois depuis la mi-février qu'il clôture en bas de 970. La première fois, ce fut le 9 avril. Il ferma alors à 968.28.

Le volume a été de 16.75 millions d'actions, contre 18.77 millions d'actions la veille.

L'indice général de la Bourse de New York a fléchi de .07 et fermé à 52.91.

L'indice des valeurs à la Bourse américaine a monté de .25 et atteint 103.13.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Campbell Red Lake, a monté de 2 et atteint $24, Dome Mines, de 1 7-8 et atteint $42 3-8, mais McIntyre a fléchi de 1 1-8 et est tombé à $38½. Les autres titres y ont fluctué en bas d'un point.

60 ans ou plus?

6 services bancaires gratuits (et plus!)

Programme Troisième Age
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Le Programme Troisième âge:
Demandez tous les détails à l'une de nos succursales.

BANQUE ROYALE
l'équipe d'experts à l'esprit ouvert.

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Ntes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
AbbyGlen	28500	$6⅛	5½	6⅛	—	½
AbyGInw	1250	115	115	115	—	10
Abitibi	9063	$11⅞	11¾	11⅞		
Abitbi10	z10	$50	50	50		
AckInd2p	200	$13¾	13¾	13¾	—	¼
AftonMin	500	$6½	6½	6½		
AgnicoE	5700	410	370	410		+35
AhedM	100	110	110	110		+ 1
Akaitcho	z100	77	77	77		
Albany	5700	32	31	31		— 1
AltEastG	2650	$12¼	12	12¼		
AltEnergy	6265	$9¾	9⅜	9¾		
AltaGasA	2272	$12⅜	12⅜	12½		
AltaGDp	20	$136	136	136		2
AltaGF	350	$25⅞	25¾	25¾		
AltaNat	310	$28	28	28		
Alcan	12875	$26½	26⅛	26⅛	+	⅛
AlgoCent	100	$12¾	12¾	12¾		
AlgomaSt	4980	$28¼	28	28⅛		⅛
All-CanB	100	235	235	235		5
AllarcoDv	8300	$12	11¾	12	+	½
AllianceB	700	380	360	380		+20
Alminex	800	$5¾	5¾	5¾		
AmBonza	23800	385	375	385		+15
AmEagle	500	53	53	53		3
AmLeduc	1000	8	8	8		
AndresW	600	$10½	10½	10½	+	¼
AngCT4½	190	$22	22	22	—	1
AngCT290	z50	$29½	29½	29½		
AngCT315	z100	$31½	31¼	31½		
AngUDev	1600	95	92	94		
AnthesBp	z20	$60	60	60		
Aquitaine	1170	$21⅜	21½	21½		
Argosy	2380	13	13	13		
Args250p	500	$28½	28¼	28½	+	¼
Args260p	z20	$28	28	28		
ArgusBpr	z75	$28	28	28		
Asamera	18550	$15	14½	14¾		¼
Asbestos	1100	$30⅛	30	30		⅛
AshlandC	900	$11	10⅞	11		
AsocPorc	z232	54	54	54		
AtcoA	600	$16⅛	16	16⅛	+	⅛
AtlCCop	500	39	39	39	—	4
AtoHardA	15400	$14	14	14	+	⅛
BCSugarA	5810	$21⅛	21	21		
BPCan	800	$10⅛	10	10		
BadBoy	300	350	340	350		+15
BanisterC	800	$9⅞	9¾	9¾		
BankBC	200	$20¾	20¼	20¾	+	⅜
BankMtl	13869	$15½	15¼	15⅜		
BkMtlr	94662	22½	20	20½		
BankNS	4779	$41¾	41⅜	41¾	+	¼
Bankeno	1300	195	190	190		5
BCdnNat	200	$15¾	15¾	15¾	+	⅛
BellCanad	11667	$48	47⅜	47¾		⅛
BellApr	z22	$47½	47⅜	47⅜		
BellBpr	z25	$47¼	47⅛	47⅛		
BellCpr	685	$25⅛	25¼	25¼		
BellDpr	395	$49¾	49½	49⅝		
Bell2.28	4200	$26½	26⅜	26⅜		⅛
BellCanW	22075	435	400	415		15
BethCopA	1500	$13¾	13¾	13⅞	+	⅛
BHawk	z300	21	21	21		
BlakwodA	5600	$6⅛	6⅛	6¼	+	⅛
BlockBros	1000	405	400	405		+10
Bombrdier	300	235	235	235		15
BorderC	1400	210	205	205		5
BovisCor	3100	88	86	86		
BowValy	31135	$27½	24¾	27		
Bowaler	100	385	385	385		-20
BralorRes	4710	340	335	340		+10
Bramalea	1000	$6	6	6		
Brameda	4495	185	182	182		4
BrascanA	9350	$11⅛	10⅞	11		
BrendaM	950	$7¾	7¾	7¾		
Bridger	19083	$7	6⅝	7	+	⅛
BrightA	2700	$8	7¼	7¼	+	¼
Brinco	650	390	375	390		15
BrAmBnk	z45	$19½	19¼	19½		
BCForest	800	$23¼	23¼	23¼		
BCPackB	z50	$19¼	19¼	19¼		
BCPhone	1715	$12⅜	12¾	12⅜	+	⅛
BCPh4.4p	z5	$47½	47½	47½		
BCPh4.84	100	$12⅜	12⅜	12⅜		
BCPh5.15	z50	$51⅛	51⅛	51⅛		
BCPh5.4p	z20	$56¼	56¼	56¼		
BCPh6.80	475	$18	18	18		
BCP10.16p	z40	$26	26	26		
BrailRen1	z300	21	21	21		
Brunswk	6200	$5	5	5		⅛
BuddAuto	600	$6	6	6	+	⅛
BuddAw	100	200	200	200		10
BuhlerCor	3000	22	21	21		1
BurnsFds	803	$11¼	11	11		
BuTurbit	600	$5⅛	5⅛	5⅛		
C						
CFCN	z51	$8	8	8		
CadFrs	29800	$11⅜	11⅛	11⅜	+	⅛
CalPowA	1525	$30	29¾	29¾		
CalP5p	100	$52½	52½	52½	+	½
CalP10p	295	$105	104	105	+	2
CamMine	7500	45	44	44		½
Camflo	12700	$9	8⅞	9	+	¼
CampRL	300	$22	21¾	22	+	¼
CampauA	200	475	475	475		
Campau7p	300	$7¾	7¾	7¾		
CanCemL	320	$10¼	10¼	10¼		
CDCprB	z388	$99	98	98⅛		
CanMaltA	650	$20½	20¼	20¼		
CNorWest	9180	$8¼	7¾	8		⅜
CNwstr	141669	21	15½	18½	—	3
CPakrsC	1950	$22⅜	22¼	22¼	—	¼
CanPerm	3020	$18⅝	18⅝	18⅝	+	⅛
CSPete	14400	305	300	300		5
CanTVRUSTA	100	$22⅜	22¾	22¾		
CTung	600	415	405	405		
CCablesy	200	$17½	17½	17½	—	½
CdnCel	5100	$7⅛	7	7		
CExGas	11500	400	395	395		
CGInvest	242	$20	19¾	20		g
CHidrogas	1800	100	100	100		
CHomestd	700	$6⅞	6¾	6⅞	+	⅛
CHydro	7970	$9⅛	9	9		⅛
CIBkCom	7735	$28⅜	27¾	27¾		⅜
CIL	800	$23⅞	23¾	23¾		¼
CIPowrA	1260	$14½	14½	14½		
CLencour	z250	12	12	12		
CLIPete	z181	14	14	14		
CMarconi	800	$5⅜	5⅜	5⅜		
CMerrill	2100	$9⅜	9⅜	9⅜		
COcdental	900	$13¼	13	13	+	⅛
CPInve	14545	$21⅜	21½	21½		¼
CPInvepr	920	$43	42½	42½		½
CPLtd	13199	$17½	17⅜	17½	+	⅛
CPLAp	1600	$8⅞	8⅝	8⅞	+	⅛
CReserve	1500	425	425	425		
CdnSupO	370	$44¾	44¾	44¾	+	½
CdnTire	z25	$44¾	44¾	44¾		
CdnTireA	886	$49¾	49	49¾		⅜
CUtilties	2340	$12⅜	12¼	12¼		
CUtilSpr	z10	$50	50	50		
CUtilw	5100	370	365	370		
CWNSysp	z50	$11⅜	11⅜	11⅜		
CandelOil	1480	$13	12⅞	13	+	⅛
Canron	5850	$22⅜	22¼	22¼	—	½
CapitDiv	1000	31	31	31		
CarlOK	8831	330	325	330	+	5
CarlAp	225	$21¼	21¼	21¼		¼
CarmaA	1500	$11⅛	11⅜	11½	+	⅛
Cassiar	1100	$6⅝	6⅝	6⅝		
Celanese	5250	$5¾	5⅝	5⅝		⅛
CentPat	700	80	80	80		3
Centurion	z10	$5⅛	5⅛	5⅛		3
ChibM	1015	38	38	38	+	3
ChieftanD	1600	$10⅞	10⅜	10⅜		¼
Chrysler	10659	$18⅛	17⅝	18	+	⅜
CHUMB	1700	$8⅞	8½	8⅞	+	⅜
CS10¾	200	$10¼	10¼	10¼		
Claiborne	100	215	215	215		
Coch-Dun	100	$7	7	7		⅛
CombMet	5000	19	19	19		1
Cominco	2800	$38¼	38⅛	38⅛		⅜
ComCap	3950	310	300	300		-10
CHolidayI	4525	295	290	295	+	5
CHInsAp	250	$19¾	19¾	19¾	+	¾
Compro	200	$6¾	6¾	6¾		
Coniagas	1000	55	55	55		
ConBathA	6339	$35¼	34⅜	34⅜	—	17⅛
ConBathp	1250	$16¾	16¾	16¾		
CBath6Bw	3400	$15¼	14½	14½	—	1½
ConBidg	3200	245	240	240	+	5
ConFardy	1309	390	390	390		
CDurham	1000	55	55	55		
CMarben	3000	68	66	66		2
CMorisn	3100	170	165	169	+	4
ConsProf	z10	29	29	29		
CRexspar	7000	140	131	131		5
ConTextile	574	240	240	240	+	5
ConDistrb	5900	450	440	440		
ConsGas	6033	$12⅝	12¾	12¾		⅛
ConGasA	z10	55	55	55		
ConGasB	z15	$57	57	57		
Conwest	100	365	365	365		
CooperC	1020	$5⅜	5	5		⅛
Corbyvt	100	$16¼	16¼	16¼		
CorbyB	z25	$15½	15½	15½		
CornaInd	300	425	475	425		5
CorpFood	500	9	9	9	+	¼
CrFoodA	z50	$24½	24½	24½		
CosekaR	6078	385	375	385	+	5
CostainR	200	$10¼	10¼	10¼		
Craigmt	565	56	57	57		⅜
CramRL	1100	$10⅝	10¼	10⅝	+	⅛
Crestbrk	1920	480	460	480		20
Cstland	2532	10	9½	9½		½
CrwnLife	312	$49	49	49		
CZeltrbaA	350	$17½	17½	17½		1
CrushInt	854	$9	8¾	8⅞		
CuvierM	790	99	99	99	+	2
CyanusB	z50	$5	5	5		
Cyprus	4000	$11	10½	11		
D & G						
DalmyA	200	$9½	9½	9½	—	¼
DaonDev	400	$7⅞	7¾	7¾	+	⅛
DaimA	100	$6¾	6¾	6¾	+	⅛
DeccaR	11000	$8⅛	7⅞	8		
DEldona	6000	44	43½	43½		½
Denison	3051	$60	59	59		1
Dicknsn	5400	$5	465	5		+35
Digitech	z200	43	43	43		
DistTrA	100	405	405	405		5
Domanl	700	$5⅝	5	5		
Dome	491	$41½	40¾	41½	+	1⅛
DomePete	13217	$43⅛	42⅜	42⅞	+	⅝
DBridge	205	$36⅞	36¾	36⅞	+	⅛
DCitrsA	700	$6⅝	6½	6⅝	+	⅛
DofascoA	10962	$30⅜	30	30		⅛
DomStore	3100	$15¼	15⅛	15¼	+	⅛
DTextileA	11500	$9¾	9½	9¾		⅛
Domtar	16680	$23¾	22¾	22⅞		⅛
DonleeM	150	$8	8	8		
DundePal	2000	31	30½	30½	+	½
Dunraie	5000	14	14	14	+	1
DuPont	150	$17½	17½	17½	+	¼
DylexLA	200	$6⅞	6⅞	6⅞		
E-LFin	3310	$7	6¾	6¾	—	½
E-LFinw	2100	149	140	149	+	9
EastMal	1450	205	200	205	+	15
EastSulA	1610	155	155	155		
EgoMines	5000	62	60	62		2
ElksStors	6200	$9¾	9¼	9¾	+	½
Emco	725	$8⅞	8¾	8¾		
Emcow	200	350	350	350		+10
Extndcar	1900	$6⅛	6⅛	6¼	+	⅛
Extdwt	200	250	250	250		
FalconC	3298	$8	7⅞	7⅞	—	⅛
Falcon	1130	$39¼	38½	38½	—	1
FrmMerp	150	$10½	10½	10½	+	⅛
FedIndA	100	$5¾	5¾	5¾	+	¼
FedPion	31675	$27¼	26½	27		
FedPionP	50	$107½	105	105		2
FidelityTr	800	360	360	360		5
FieldsS	250	$8⅜	8⅜	8⅜		⅜
FinningT	500	$14	14	14		
FCityFin	2500	$8	8	8		
FCityFwt	150	250	250	250		-20
FMar	7200	50	50	50		
FOrenada	26500	2	2	2		1
FoodcrpLt	2100	300	295	300		
FoodexS	1100	$6¼	6	6¼		
FordCnda	z33	$89¼	89¼	89¼		
FSeasons	z50	330	330	330		
Francana	800	$9¼	9⅛	9⅛	—	⅛
Frobex	2000	8½	8½	8½		
Fruehauf	100	$6⅜	6⅜	6⅜		
GSWCIA	1100	$7¼	7⅛	7¼	+	¼
GaltMalA	z100	$7	7	7		
GazMetr	580	$6⅜	6⅜	6⅜		
Gaz5.40p	z2	$51½	51½	51½		
Gaz51p	z20	$51½	51½	51½		
GDistrbA	325	$8	7⅞	7⅞	—	⅛
GMC	620	$67¾	67	67¾		⅞
GenstarL	1018	$22½	22¼	22¼		⅜
GnstarLw	300	$8⅝	8½	8½	—	¼
GerinIstp	400	$6⅞	6⅞	6⅞	+	⅛
GescoDis	200	400	400	400		15
GntMascf	6300	130	122	130	+	5
GiantYk	305	$6½	6¼	6½	+	⅛
Gibraltar	7750	$7⅝	7⅜	7⅜	—	⅛
Glendale	4200	155	150	150		
GoldundM	13000	32	31	32	+	1
Goldray	1000	56	56	56	+	1
GMckayA	150	$8	8	8		
GraftG	100	$32½	32½	32½	—	¼
Granduc	2700	140	136	140		
GtOilSds	150	$5	5	5	—	⅛
GLPaper	125	$30¼	30¼	30¼		
GLPapw	100	$7¾	7¾	7¾	+	⅛
GLPower	110	$16	16	16		
GNFin	200	115	115	115	—	4
GtWLife	z56	$55¼	52¾	52¾		
GtWestS	2825	450	425	450		+15
GGooseA	z40	$5¾	5¾	5¾		
Greyhnd	1188	$18¼	18	18¼	+	½
GuarTrst	600	$6¼	6	6¼	+	⅛
GuarTrr	10921	20	20	20		
GulfCan	1350	$32¼	32¼	32¼	+	⅜
GulfCorp	z50	$24⅜	24⅜	24⅜		
H & L						
HambroC	3545	330	300	330		+30
HGroupA	300	475	475	475		5
Hardee	z500	94	94	94		
HardCrpA	200	$5⅛	5⅛	5⅛	—	⅛
HWood	3200	120	120	120		5
HawkerS	6225	$6½	6⅜	6⅜		
HayesDA	z66	$6⅛	6⅛	6⅛		
HedwayC	100	350	350	350		10
Highmont	1000	116	116	116		
HolingerA	300	$35½	35½	35½	—	¼
HomeA	950	$31½	31½	31½		
HomeB	1000	$28	28	28		1
HornePit	20	355	355	355		10
HowdnDH	100	$9⅛	9⅛	9⅛	+	⅛
HudBayA	1555	$20	19⅞	20		
HBayCo	3790	$20⅛	19¾	19⅞	—	⅛
HBOilGas	1194	$38	37½	37½	—	½
HBOilGpr	200	$39	39	39	+	1
HuskyOil	3567	$21⅛	20⅝	21	+	½
HuskyBpr	320	$34	33¾	33¾	—	¼
HuskyEw	100	$5⅞	5⅞	5⅞	—	¼
IAC	1350	$18½	18¼	18¼		
IUIntl	4013	$10⅛	9⅞	10		
IWCCom	100	165	165	165		10
ImascoA	841	$26¾	26½	26¼		
ImpLife	z10	$70½	70½	70½		
ImpOilA	13481	$24⅞	24½	24⅝	—	¼
INCOA	11074	$32½	32⅛	32⅜	—	¼
INCOB	180	$32⅜	32⅜	32⅜		
Indusmin	300	$9¼	9⅛	9⅛	—	⅛
InlandGas	330	$9⅜	9¼	9¼		
InlandGp	200	$11¼	11¼	11¼	+	¼
Inter-City	7286	495	475	495		+20
InterCBw	2500	265	265	265		8
IntDiv	9000	160	160	160		
Intrmetco	800	$8⅜	8⅛	8⅜	+	⅛
IBM	417	$246	244½	246	+	¾
IntMogul	300	251	251	251		6
IMoguIA	100	$10½	10½	10½		
Interpool	11000	$10⅜	10½	10½		
IntPipeA	1910	$14½	14¼	14⅜	+	⅛
IntPipew	3000	40	40	40	+	1
Ipsco	1400	$14¼	14¼	14¼		
InvGrpA	1210	$7¼	7⅛	7⅛	—	⅛
InvGrpSp	700	$14	13¾	13¾	—	¼
IvacoA	100	$8⅜	8⅜	8⅜		
Jannock	800	$6¾	6⅝	6¾	+	⅛
JannockA	z20	$11¼	11¼	11¼		
JannockB	850	$11½	11½	11½	—	¼
Jelex	2000	13	13	13	+	1
Joliet	3000	14	14	14		½

BOURSE DE NEW-YORK

Valeurs	Ntes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
ACFIn	8	9	48⅞	48½	48¾	+ ⅛
Addrsso	14	49	9	8⅞	8⅞	— ⅛
AlcanAlu	98376		26⅞	26½	26⅝	
AllegCp	29	38	10	9⅞	10	
AllgLud	8	17	37⅜	37	37¼	
AllisCh	6	221	19	18½	18⅜	
Alcoa	31326		53½	52⅜	53	
AMtlCl	14	88	56⅜	56⅜	56½	— ⅛
Ambac	7	27	18	17¾	18	+ ¼
AmHes	6	218	21⅞	21½	21⅝	— ⅛
AmAirl		305	12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅛
ABrnd		8113	39⅝	39	39	½
AmCan	8	67	33⅜	33⅜	33⅜	+ ¼
ACyan	8	221	24⅝	24⅜	24¼	
AHome	20	1296	32⅜	31⅞	32	⅜
AmMot	5	257	5½	5⅜	5½	
AmStand	8	54	25¾	25½	25⅝	
AmTT	11	922	53⅞	53¼	53⅞	+ ⅛
AmpxCp	19	129	7½	7¼	7⅜	— ⅛
Anacon		56	24⅜	24	24	— ½
ArmcoSt	9	182	31⅜	30¾	31	
ArmstCk	14	69	27	26¾	26¾	— ¼
ASALtd		292	24½	21⅞	23¾	+1⅞
Asarco		46205	16⅝	16¼	16¼	+ ⅛
AtlRich		13339	98¼	96⅝	98	+ ½
AvcoCp	2	96	11¼	11	11⅛	
AvcoCpf		19	36⅞	36½	36¾	+ ¼
AvnetInc	6	501	15¾	15	15½	— ¼
AvonPd	17	565	44⅜	43⅝	43⅞	+ ¼
BabckW	7	74	28⅝	28	28⅛	— ¼
BaxtTrv	24	1916	36¼	35½	35½	— ¼
Beckmn	16	104	24⅜	24	24¼	— ⅜
BeechA	7	43	20⅛	19⅝	19⅝	+ ⅛
BellHow		31	18¾	18⅛	18⅜	+ ½
BentlCp	5	123	20	19½	19½	
BethSt	9	353	41¾	41¼	41⅝	+ ¼
BlckDkr	26	332	22⅛	22	22¼	+ ⅛
Boeing	10	520	36¼	35⅝	36⅛	+ ½
BoiseCas	12	465	25½	25	25½	+ ½
Borden	9	98	27⅜	27⅛	27⅜	
BorgWar	9	83	27⅜	27	27⅜	+ ⅛
BosEd	10	42	23	22¾	23	+ ⅛
BristMy	16	248	71⅝	70⅝	71⅝	— ⅛
BritPet	18	385	12⅛	11⅞	12	— ⅛
Brunswk	12	283	15⅞	15⅜	15⅝	
BucyEr	15	105	26¼	25¾	26	+ ¼
BurlInd	10	310	26¼	25¼	25¾	— ½
Burrghs	24	863	99¼	95⅝	95⅝	—3⅜
CallahM	22	243	16½	15⅞	16½	+ ¾
CampRL	18	69	24	22¼	24	+2
CampSp	11	86	32⅛	31⅞	32	
CdnPac	7	44	17¾	17¾	17¾	
CapCCom	14	45	48¾	48¾	48¾	+ ¼
CrlngOk		25	3½	3⅜	3⅜	— ⅛
CaterTr	12	272	89	88⅜	88⅜	
CBS	12	154	53¼	52	52⅞	+ 1⅛
Celanese	9	484	49⅝	48½	48⅝	— 1⅛
ChaseMn	6	383	27¾	27⅜	27½	— ⅛
Chessie	9	53	36	35¾	35½	— ¼
ChrsCrft		32	5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Chrysir		787	18½	18	18¼	
CITFin		7106	31⅝	31¼	31¼	
Citicorp	12	792	33½	32⅝	33¼	+ ⅛
CitiesSv	8	132	46¾	46⅛	45½	+ ¼
ClarkEq	12	45	40½	40¼	40¼	— ⅝
ClarkOil	19	16	10⅝	10⅝	10⅝	
CloroxCo	10	287	11⅛	10⅞	10⅞	
CocaCol	19	280	81⅛	80¼	80⅜	
ColgPal	14	767	24¼	23⅝	24⅛	+ ¼
ColPict	6	57	5½	5¼	5½	+ ⅛
Comsat	6	88	26⅝	25¾	26½	+ ¾
ConEdis	4	207	17	16¾	17	+ ⅛
ContCp	13	127	42½	41⅞	42⅛	— ¼
ContGrp	8	317	30¾	30	30¼	+ ¾
ContDat	9	257	21	20⅜	20⅜	— ⅛
CoppRng		3	21	20¾	21	+ ⅜
CopwCp	8	21	52¼	51¾	52¼	+ ¼
CPCInt	9	138	42¾	42	42⅛	+ ¼
CraneCo	5	14	63⅝	63¼	63½	+ ⅛
CrwCork	7	65	17¾	17⅜	17¾	+ ¼
CrwZell	13	78	44⅝	44¼	44⅝	+ ¼
CurtisWr	7	52	12¾	12½	12¾	
DartInd	9	20	33¾	33⅜	33½	
DataGen	31	285	50½	49	50¾	+ ⅜
Deere	10	459	66½	64⅜	66½	+2¼
DennMf	8	9	21⅛	20¾	20⅞	
DexterC	9	1	17¾	17¾	17¾	
DigitalEq	30	310	160¾	158¾	160	+ ⅛
DisneyW	23	406	52¾	51¾	52¾	+ ⅝
DrPeppr	20	114	14	13⅝	14	+ ⅛
DomeM	13	61	42⅜	40½	42⅜	+1⅞
DowCh	15	2250	108	102½	102½	—5¼
duPont	19	205	153½	151⅝	152	— ¾
EasKod	25	927	100½	98⅛	99½	
Eaton	12	138	37⅞	37	37	— ⅜
EGG	12	67	14¼	13¾	13⅞	— ⅛
EIPNG		7329	13¼	13½	13⅝	
ElitraCp	8	19	28¾	28⅛	28½	— ⅜
Esmark	7	148	36¾	36¼	36¼	— ⅜
EthylCp	7	23	41⅜	40⅝	41⅜	+ ½
ExCellO	7	64	20½	20	20	+ ¼
Exxon	8	1436	100⅛	98⅞	100	+ ¾
Fairch	32	71	43½	42⅝	42⅞	— ⅛
Fireston	9	209	21⅞	21¾	21⅞	
FluorCp	11	78	36⅞	36	36⅛	— ¼
FMCp	7	102	23⅛	22⅞	23	— ⅛
FordM	8	838	55⅛	54	54¾	+ ½
Foxboro	11	60	40⅞	40¾	40⅝	+ ¾
Fruehf	10	95	26⅞	26⅝	26¾	— ⅛
GardDen	16	59	24¾	24½	24¾	+ ⅛
GenDyn	7	123	58¼	57¼	57¼	— ¾
GenElec	14	889	50⅞	50	50⅛	— ⅜
GnFood	11	632	29	27¾	28¾	+ 1⅛
GenInst	81	143	13½	12⅞	13	— ¼
GenMills	15	272	28⅛	27⅜	27¾	+ ⅛
GenMot	10	1429	69½	68½	69⅛	+ ⅜
GenPort	31	78	6⅛	5⅞	5⅞	— ⅛
GTelEl	8	1168	25	24¼	24¾	+ ¼
GenTire	6	50	19	18⅜	19	+ ⅜
GaPac	19	685	53⅞	52¾	52⅞	— ⅜
Gillette	11	268	30	29¼	29½	— ¼
Goodrich	14	110	27⅞	27½	27⅞	+ ¼
Goodyr	9	344	20⅞	20⅜	20⅝	
GouldInc	8	97	31⅜	31¼	31⅜	+ ⅜
GtAP	126	57	12⅞	12⅝	12⅝	— ⅛
GrenGint	16	x11	15¾	15⅝	15

Par le Canada

Acquisition de blindés Léopard

par Stephen Scott

OTTAWA (PC) — Le gouvernement semble bel et bien s'être engagé dans son plus récent effort de modernisation des forces armées, soit l'acquisition de blindés Leopard de fabrication ouest-allemande, sans inquiétude, semble-t-il, pour les questions de financement.

On indiquait de sources officielles, mardi, que le prix des 128 tanks et du matériel de soutien dont le Canada fera l'acquisition s'élévera à $159.8 million, que les premières unités seront livrées en janvier 1978, et que les paiements seront effectués progressivement à même les crédits du ministère de la Défense.

Rappelons que le projet d'achat de 18 avions de patrouille P-3 Orion à long rayon d'action, fabriqués par la société Lockheed, a achoppé la semaine dernière sur la question du financement initial du contrat, le constructeur américain n'ayant pu réunir les fonds nécessaires auprès des banques canadiennes.

La décision du gouvernement concernant l'achat des tanks Leopard a été annoncée le week-end dernier à l'occasion de la visite qu'effectuait en Europe le ministre des Affaires extérieures, Allan MacEachen. Le ministre venait tout juste de faire part aux alliés de l'OTAN de l'échec des négociations relatives à l'achat des Orion.

Le choix du Leopard, en faveur de l'option plus économique d'une modernisation des chars Centurion dont l'armée est équipée depuis déjà bien des années a été prise la semaine dernière lors d'une réunion du cabinet.

Il s'agissait de la dernière étape d'une volte-face gouvernementale par rapport à la décision prise en 1970 d'abandonner complètement les unités blindés sous prétexte que de tels armements n'ont aucun emploi au Canada.

Le gouvernement Trudeau a cédé aux pressions des partisans des forces armées et à celles des alliés de l'Alliance atlantique — en premier lieu, les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale — en suspendant d'abord cette décision, puis en la renversant l'année dernière.

Les compensations

De sources officielles on indiquait d'autre part, que le gouvernement doit encore négocier avec Bonn quant aux bénéfices industriels que la décision d'acheter les Leopard pourra rapporter au Canada.

On notait de mêmes sources qu'il est pratiquement exclu que des éléments majeurs de ces tanks puissent être fabriqués au Canada. Par contre, le contrat des Orion, s'il avait abouti, aurait permi à des entreprises canadiennes de bénéficier de contrats d'une valeur totale de $550 millions.

Il s'agira donc de persuader les Allemands d'importer des marchandises canadiennes pour une valeur atteignant de 30 à 50 pour cent du coût total des Leopard.

Entre-temps, la RFA va prêter au Canada une trentaine de ces blindés afin de permettre aux militaires canadiens de commencer à se familiariser avec ces tanks qui sont déjà en service dans divers pays de l'OTAN.

Selon certaines informations, le gouvernement ouest-allemand pourrait autoriser les Canadiens à s'entraîner sur les Leopard dont ils disposent à Camp Shilo, au Manitoba.

Le Leopard est classé dans la catégorie dite des "main battle tanks", ou MBT. Il pèse plus de 46 tonnes et est armé d'un canon britannique de 105 mm, qui peut être pointé à l'aide d'un dispositif électronique à rayon laser de fabrication belge.

Il peut de déplacer jusqu'à 40 milles à l'heure sur route et à 25 milles à l'heure sur terrain accidenté. Son autonomie est de 375 milles.

Les Forces armées canadiennes sont équipées à l'heure actuelle de plus de 200 chars Centurion dont la plupart sont en réserve. Il y en a 80 en service, dont 54 en Allemagne fédérale.

Leur moteur V-12 est similaire à celui des fameux chasseurs Spitfire de la Seconde Guerre mondiale. Armés d'un canon de 105 mm, ils peuvent atteindre une vitesse de 21.5 milles à l'heure sur toute. Chaque Centurion coûtait $186,000 en 1952.

Recommandations du Conseil de presse

OTTAWA (PC) — La question de la liberté de la presse présente "à notre époque, des problèmes énormes et irrésolus", souligne dans le rapport de l'exercice 1975 le président du Conseil de presse de l'Ontario, M. Davidson Dunton.

M. Dunton mentionne trois sujets touchant cette question:

"Quel est votre droit de savoir ce que sait votre gouvernement et comment il agit? Quel est le degré de responsabilité du gouvernement quant au partage de l'information avec les citoyens? Et dans quels domaines le gouvernement peut-il s'arroger le droit au secret?"

M. Dunton rappelle que le Conseil de presse a formulé des recommandations au comité permanent des communes et du Sénat chargé des règlements et des moyens statutaires et qui étudiait un projet de loi respectant la liberté de la presse.

"Ce n'est pas dans l'intérêt primordial de la presse que nous luttons, pour une meilleure accessibilité à l'information, mais bien dans l'intérêt de tous les citoyens. Les journalistes n'ont pas plus de droits que tous les autres citoyens. Toutefois, ils ont certaines responsabilités particulières pour dénicher et diffuser l'information, au nom de leurs concitoyens, et pour donner leur opinion sur la chose publique".

Une montagne de renseignements sur l'Etat ne sont pas accessibles même s'il n'y a pas de raison valable pour qu'ils demeurent confidentiels, a ajouté M. Dunton. On pourrait en publier régulièrement une bonne partie sans causer de tort à personne.

"Je ne laisse pas entendre que des fonctionnaires complotent pour s'arroger des pouvoirs en gardant pour eux certaines informations mais plutôt que le débit d'informations n'a pas le même rythme que la croissance de l'appareil gouvernemental."

"Des gens haut placés peuvent inconsciemment se sentir plus à l'aise lorsque les citoyens n'en savent pas trop, lorsque les nouvelles favorables sortent plus souvent que les faits scabreux."

Faites entrer le monde chez-vous

LISEZ

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

VILLE DE CHICOUTIMI

le mouvement de la rivière fait la joie de la ville

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné par le soussigné, greffier de la ville de Chicoutimi, que le conseil de ville lors d'une séance spéciale tenue le 25 mai 1976, a passé et adopté le règlement numéro 18 suivant:

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI

REGLEMENT NUMERO 18

Ayant pour objet de modifier les clauses de taxation des règlements numero 987 et 988, de l'ex-cité de Chicoutimi, de façon à faire supporter en totalité par les contribuables d'une partie de la municipalité, le solde des échéances annuelles de l'emprunt relativement à la partie de la rue des Champs-Elysées devant être fermées.

ATTENDU qu'une entente est intervenue entre la ville de Chicoutimi et Place du Royaume Inc., dans le but de modifier le tracé de la rue des Champs-Elysées de façon à permettre la réalisation du projet d'agrandissement de Place du Royaume Inc.

ATTENDU qu'en vertu de ladite entente, il est prévu que le solde des échéances annuelles de l'emprunt relativement à la partie de la rue des Champs-Elysées devant être abandonné, devient en totalité à la charge des contribuables d'une partie de la municipalité, en raison de la superficie des biens-fonds imposables, en conformité avec les dispositions de l'article 602 de la Loi des cités et villes;

ATTENDU qu'avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné à une séance spéciale de ce conseil tenue le 10 mai 1976;

A CES CAUSES

Il a été ordonné et statué par le conseil de ville de Chicoutimi et ledit conseil ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit, savoir:-

ARTICLE 1

Le coût des travaux de mise en forme de rue, d'aqueduc, d'égouts et d'éclairage pour la partie de rue devant être abandonnée, se situe de la façon suivante par rapport aux règlements numéros 987 et 988 de l'ex-cité de Chicoutimi:

Coût total	Partie abandonnée	Proportion
Règlement no 987 305,600.00	46,535.00	15.22%
Règlement no 988 240,000.00	81,050.00	33.77%

ARTICLE 2

Pour les fins du présent règlement, la partie de la rue des Champs-Elysées devant être fermée est celle décrite à l'annexe "A" du présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 3

L'article 10 du règlement numéro 987 est abrogé et remplacé par le suivant:

"Les dépenses autorisées par le présent règlement pour travaux de conduites d'égouts sanitaires et pluviaux au montant de $259,065.00 y compris les dépenses contingentes, frais d'emprunt et honoraires professionnels sont mises en partie à la charge des propriétaires de biens-fonds imposables situés sur le parcours des rues où les travaux seront exécutés à raison de $0.60 par pied linéaire de l'étendue en front de tels biens-fonds.

Les dépenses autorisées par le présent règlement pour travaux de conduites d'aqueduc et de conduites d'égouts sanitaires et pluviaux jusqu'à concurrence d'un montant de $46,535.00, y compris les dépenses contingentes, frais d'emprunt et honoraires professionnels sont mises en totalité à la charge des contribuables d'une partie de la municipalité, décrite au plan numéro 8198, préparé par M. Jean-Marie Lamarre, a.g., en date du 17 mai 1976, annexé au présent règlement pour en faire partie intégrante, au moyen d'une taxe spéciale sur les biens-fonds imposables répartis suivant la superficie de ces immeubles telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année."

ARTICLE 4

L'article 11 du règlement numéro 987 est abrogé et remplacé par le suivant:

"Pour pourvoir au paiement, en capital et intérêts des échéances annuelles du montant de $46,535.00 équivalent à 15.22% de l'emprunt décrété par le présent règlement, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé chaque année une taxe spéciale sur les biens-fonds imposables du secteur décrit au plan numéro 8198, préparé par M. Jean-Marie Lamarre, a.g., en date du 17 mai 1976, annexé au présent règlement pour en faire partie intégrante et ladite taxe sera répartie suivant la superficie de ces immeubles telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Toute personne qui désire s'opposer à l'approbation de ce règlement doit en informer la Commission municipale dans les trente (30) jours suivant la publication de cet avis.

Pour pouvoir au paiement en capital et intérêts des échéances annuelles du montant de $259,065.00 équivalent à 84.78% de l'emprunt décrété par le présent règlement, représentant le solde du coût des travaux décrété par ledit règlement et mises en partie à la charge des propriétaires des biens-fonds imposables situés sur le parcours des rues où les travaux seront exécutés, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement sur lesdits biens-fonds imposables, une taxe d'amélioration locale qui sera répartie à raison de $0.60 par pied linéaire de l'étendue en front de tels immeubles, et les propriétaires de ces immeubles sont, par le présent règlement, chargés du paiement de cette taxe.

En ce qui concerne les lots de coin, ils seront cotisés dans la proportion de 50% de la cotisation de $0.60 du pied linéaire jusqu'à un maximum de 200 pieds linéaires des deux côtés du lot faisant face à des rues."

ARTICLE 5

L'article 10 du règlement numéro 988 est abrogé et remplacé par le suivant:

"Les dépenses autorisées par le présent règlement pour travaux de mise en forme de rue au montant de $158,950.00 y compris les dépenses contingentes, frais d'emprunt et honoraires professionnels sont mises en partie à la charge des propriétaires de biens-fonds imposables situés sur le parcours des rues où les travaux seront exécutés à raison de $0.60 par pied linéaire de l'étendue en front de tels biens-fonds.

Les dépenses autorisées par le présent règlement, pour travaux de mise en forme de rue, jusqu'à concurrence d'un montant de $81,050.00 y compris les dépenses contingentes, frais d'emprunt et honoraires professionnels sont mises en totalité à la charge des contribuables d'une partie de la municipalité, décrite au plan numéro 8198, préparé par M. Jean-Marie Lamarre, a.g., en date du 17 mai 1976, annexé au présent règlement pour en faire partie intégrante, au moyen d'une taxe spéciale sur les biens-fonds imposables réparties suivant la superficie de ces immeubles telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année."

ARTICLE 6

L'article 11 du règlement numero 988 est abrogé et remplacé par le suivant:

"Pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des échéances annuelles du montant de $81,050.00 équivalent à 33.77% de l'emprunt décrété par le présent règlement, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé chaque année une taxe spéciale sur les biens-fonds imposables du secteur décrit au plan numéro 8198, préparé par M. Jean-Marie Lamarre, en date du 17 mai 1976, annexé au présent règlement pour en faire partie intégrante, et ladite taxe sera répartie suivant la superficie de ces immeubles telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des échéances annuelles du montant de $158,950.00 équivalent à 66.23% de l'emprunt décrété par le présent règlement, représentant le solde du coût des travaux décrétés par ledit règlement et mises en partie à la charge des propriétaires des biens-fonds imposables situés sur le parcours des rues où les travaux seront exécutés il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement sur lesdits biens-fonds imposables une taxe d'amélioration locale qui sera répartie à raison de $0.60 par pied linéaire de l'étendue en front de tels immeubles et les propriétaires de ces immeubles sont par le présent règlement chargés du paiement de cette taxe.

En ce qui concerne les lots de coin, ils seront cotisés dans la proportion de 50% de la cotisation de $0.60 du pied linéaire, jusqu'à un maximum de 200 pieds des deux côtés du lot faisant face à des rues."

ARTICLE 7

Le présent règlement entrera en force et en vigueur après accomplissement des formalités édictées par la loi.

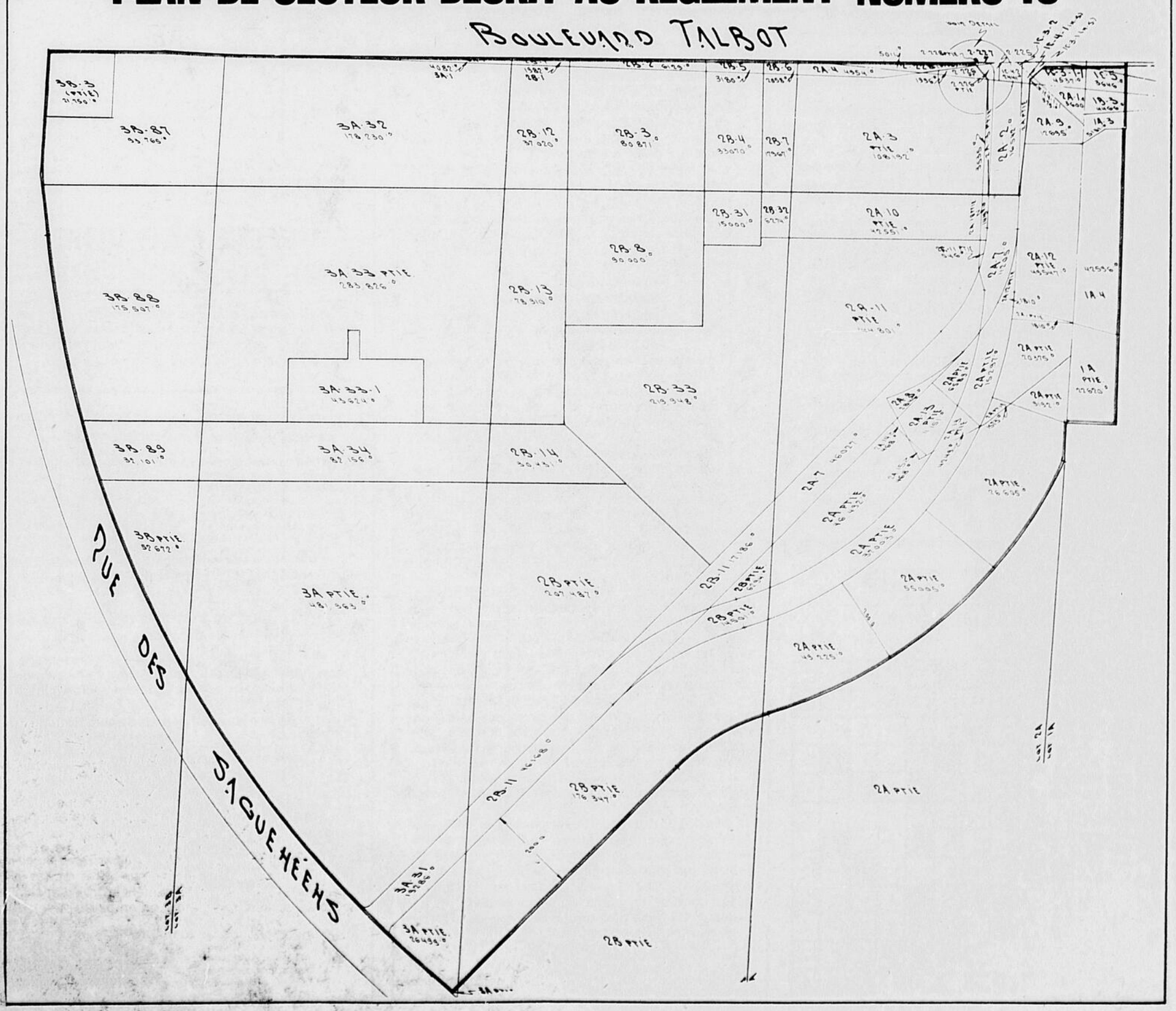
Lu en première et dernière lecture, adopté à une séance spéciale du conseil de la ville de Chicoutimi, tenue le 25 mai 1976, est signé par le maire et le greffier.

Le présent avis est donné en vertu des dispositions de l'article 602 A de la Loi des cités et villes.

DONNE à Chicoutimi, ce 26ième jour de mai 1976.

JEAN YVES FORTIN, Greffier

PLAN DE SECTEUR DECRIT AU REGLEMENT NUMERO 18



ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Felicien et les environs 679-3832

AUTOS A VENDRE

CORVETTE, COUPE, 1973, L.T. 1, 350, automatique, 30,000 milles, en excellente condition, couleur: orange, prix: $6,100.00. Tél.: 673-7416.
F-5949

DODGE DART, 318, 1968, mécanique très propre, aussi: Yamaha 350, 1972, à vendre. Tél.: 548-7397.
F-5833

PINTO, 1972, automatique, arrière ouvrant, mécanique parfaite, pneus radiaux, peinture neuve, prix en bas de la cotation. Tél.: 549-7999.
F-6671

MATADOR COUPE, 1972, 43,000 milles, 7 pneus Michelin X, très bonne condition. Appeler à: 549-5696.
F-5979

CHEVROLET, IMPALA CUSTOM, 1970, sans rouille, pneus radiaux Michelin, moteur V-8, tout équipée, prix à discuter. Tél.: 547-8521.
F-5944

RENAULT 10, 1971, en très bonne condition, 1 pneu d'été et d'hiver Michelin, $200.00. Tél.: 543-1210.
F-5805

CHEVELLE, 1971, V-8, 350, automatique, 77,000 milles, 8 pneus neufs, phares Bosch, toute offre raisonnable acceptée. Tél.: 549-6602.
F-6689

DODGE DART, 1969, 340 po. cu., 50,000 milles, bonne condition. Tél.: 547-9634.
F-5956

BATEAUX A VENDRE

"CRUISER", 28 pieds, construction d'acier, 5 ans, diesel, 70 forces, 6 personnes, tout équipé, avec trailer. Tél.: 548-8196.
F-5980

CAMIONS A VENDRE

FORD ECONOLINE, 1974, presque neuf, V-8, automatique, acheté en avril 1975, très bas millage, cause: abandon d'affaires. Tel.: 549-7999.
F-6673

JEEP, CJ5, 1966, 4 cylindres, pneus neufs, radio, $2,800.00. Appelez après 17 hres au no: 543-6522.
F-6609

CAMPING

ROULOTTE DAUPHINE, 15', très propre, avec frigidaire, poêle, toilette, en très bon état, prix: $2,200.00. Tél.: 543-4990.
F-5942

DIVERS A VENDRE

$10,0000.00 D'ACCESSOIRES pour roulottes, de tous genres, air climatisé pour maisons mobiles. Jean Fiola, 131, de la Voye, Jonquière. Tel.: 547-8690, tous les soirs.
F-5790

MOTEURS ELECTRIQUES, éventails industriels, polycopieuses de 30 pouces, mortaiseuse et tétonneuse, shaper à bois, tour à bois général, abreuvoirs réfrigérés, pompes à eau, rouleaux pour convoyeurs, poinçons à I.B.M. (time clocks), ligne d'air avec accessoires industriels, jack à vis de 2" et 3/8", capacité de 25 tonnes, mèches à fer usagées. Tél.: 543-1728.
F-6686

ANTIQUITES: commodes et armoires en pin, table plus 8 chaises, secrétaires, berceaux, berçantes, lave-main, récamier. Tél.: 547-0252.
F-5837

PIEUX de cèdre. Tél.: 543-7564.
F-6681

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos, usagés, neufs, à vendre. Pour informations, tél.: 549-3925.
F-5752

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp jack, camion, loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc. Communiquez au no de téléphone: 418-899-6840.
F-5753

MATELAS et SOMMIER, 54" et 39", set de chambre, set de salon, machine à coudre, 1 rouet antique. Tél.: 549-7308.
F-5995

ACCESSOIRES: auvents, toiles, réfrigérateurs, catalogues Belco $1.00. Ecrire à 1249, Taschereau, Longueuil, P.Q.
F-6461

POELE: 24", frigidaire neuf, 1 an d'usage, blanc, valeur de: $600.00 pour: $300.00. Tél.: 549-5149.
F-5842

REFRIGERATEUR, poêles 24" et 30", set de cuisine, laveuse conventionnelle, sécheuse, poêle propane. Tél.: 549-7308.
F-5994

EQUIPEMENT de restaurant, plinthes de chauffage, fluorescents. Pour informations, tél.: 543-3379.
F-6680

ANTIQUITES: set de salle à manger, horloge grand-père, set de salon. ARTISAN DU MEUBLE LTEE, Delisle, tél.: 668-8784.
F-5866

15 CISEAUX de sculpture, casque moto, sofa singer et set de cuisine, en érable neuf. Prix à discuter. Tél.: 549-1752.
F-6679

SYSTEME DE SON, comprenant: une table tournante BSR, un amplificateur 45 watts, 2 colonnes de son avec cassettes 8 pistes. Tél.: 549-2984, après 5 heures p.m.
F-6501

PORTE DE GARAGE, à vendre, galvanisée, 8 pieds de large, avec barrure, valeur de: $300.00, le prix: $100.00. Tél.: 542-2029.
F-6683

MACHINERIE

COMPRESSEURS: neufs et usagés, pour garages, industries et constructions, QUEBEC COMPRESSEUR LTEE, tels: 514-381-8871, Montréal; 418-653-9324, Québec.
F-5765

MAISONS A VENDRE

MAISON: 2 ans, 28 x 42, extérieur en cèdre, foyer, tapis, terrain: 34,000 pi. car., boisé, 2 milles de Chicoutimi, bord du Saguenay. Tél.: 549-7999.
F-6674

BUNGALOW: 26 x 38, 3 chambres, salon, cuisine, tapis mur à mur, remise, foyer, avec patio, pour rendez-vous, tél.: 549-4322, de 4 hres à 7 hres, TREPIN INC., COURTIER.
F-5880

BUNGALOW: en briques et en pierres, 3 chambres, cuisine, plus dinette, salle de bains complète, entrée avec carport, district Rivière-du-Moulin, pour rendez-vous, communiquez avec: TREPIN INC., COURTIER, au no de tél.: 549-4322, de 4 hres à 7 hres.
F-5754

MAISON: style provincial, 28 x 36, 2 étages finis, salon avec foyer, cuisine, salle à manger, 4 chambres, 2 salles de bains, conviendrait pour professionnel, pour rendez-vous, s'adresser à: TREPIN INC., COURTIER, de 4 hres à 7 hres, tél.: 549-4322.
F-5878

MAISON: 3 logements, située rue King-George, Kénogami. Pour informations, s'adresser après 6 hres au numéro: 542-2571.
F-5939

A VENDRE: maisons modèles, 561, Colibri, foyer préfabriqué, 26 x 40, briques, arrière Place du Royaume, style canadien, prix: $36,650.00, comptant: 10% pour rendez-vous, tél.: 549-4322, de 4 hres à 7 hres, TREPIN INC., COURTIER.
F-5881

BUNGALOW: récent, 7 pièces, près des écoles, chauffage électrique, terrain aménagé, 10,000 pi. car., asphalte, sous-sol fini, grande salle de jeux, peinturée en neuf au printemps. Micheline Houle, propriétaire, tél.: 543-7361.
F-6684

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE: maison, bungalow, située 317, Louis-Féchette, Chicoutimi, près des écoles, pour informations, tel.: 549-4870.
F-5804

MOTOS A VENDRE

KAWASAKI, 90 c.c., de trail, 1974, achetée en 1975, 1,800 milles, comme neuve. Tél.: 549-7999.
F-6675

TERRAINS A VENDRE

NOUVEAU DOMAINE dans Rivière-du-Moulin, grandeur: 6,000 pi. car. à 50,000 pi. car. par terrain, choix dans le boisé, prix: $1,250.00 à $2,250.00, conditions: $25.00 par mois et plus, aucun comptant, rendez-vous de 4.30 hres à 7.30 hres p.m., TREPIN INC., COURTIER.
F-5882

TERRAIN: dans Chicoutimi-Nord, idéal pour maison mobile, bon prix. Tél.: 548-3149 ou 548-7882.
F-5867

A LOUER

2 LOCAUX A BUREAUX, situés au 2184, rue Roussel, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-3308, durant les heures d'affaires.
F-5874

ENTREPOT: 1,400 pi. car., à louer, avec porte, 10 x 12. Tél.: 668-8311.
F-5955

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS LE GITE: 3½ pièces, ultramodernes, balcons, portes panoramiques, meublés style colonial, service de conciergerie, stationnement, buanderie, tapis mur à mur, situés rues Alma, des Hospitalières, des Champs-Elysées, Chicoutimi, 1450, du Perche et 1469, boul. Mgr-Racine, Rivière-du-Moulin, $185.00 à $205.00 par mois. Tels: 549-9973 ou 543-4803.
F-5873

APPARTEMENT: 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement réservé, $170.00 par mois, libre le 1er juin, situé rue Dubé. Tél.: 549-1314.
F-5985

QUARTIER ST-ISIDORE: Rivière-du-Moulin, 3½ pièces, meublés, 1469, Mgr-Racine, $175.00, 1450, rue du Perche, $195.00. Tél.: 549-9973.
F-5847

APPARTEMENTS: 3½ pièces, meublés, chauffés, situés rues des Champs-Elysées, Jacques-Cartier, rues Alma, des Crecerelles, libres immédiatement, aussi pour mois juin et juillet. Tels: 543-4021 ou 549-5149.
F-5841

DEUX APPARTEMENTS: 1½ pièce, meublés, chauffés, éclairés, tapis mur à mur, grande vitrine avec galerie, libres le 1er juin, situés à Alma, ou situés à 45, rue Levasseur ouest, Alma. Tél.: 662-2576.
F-5977

APPARTEMENT GALA: 3½ pièces, neuf, moderne, meublé style colonial, chauffé, éclairé, service de conciergerie, stationnement, buanderie, tapis mur à mur, situé centre-ville de Jonquière, rue de la Loire, libre le 1er juin, $210.00 par mois. Téléphoner à: 547-5574 ou 547-4126.
F-6602

APPARTEMENTS: 1½ pièce, meublés, chauffés, éclairés, stationnement, 256, Bégin. Tels: 549-2203 ou 545-0996.
F-5844

APPARTEMENT: 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, situé rue Price, Chicoutimi. Tél.: 543-5535.
F-5839

APPARTEMENTS NEUFS: avec terrain boisé, Habitat Saguenay Enr., arrière de Place du Royaume, tapis mur à mur, meublés, chauffés, éclairés, stationnement, disponibles pour 2 à 4 personnes, prix variant de $175.00 à $225.00 par mois, suivant la localisation ou les meubles fournis. Pour rendez-vous, de 4 à 7 heures, tél.: 549-4322, TREPIN INC., COURTIER.
F-5877

CHALETS A LOUER

CHALET sur le bord du Saguenay, libre du 1er juin au 4 juillet. Tél.: 549-7999.
F-6752

CHALET, sur très grand terrain, situé bord du Saguenay, $60.00 par semaine. Tél.: 549-7999.
F-6672

LOCAUX A LOUER

3 LOCAUX COMMERCIAUX, rue Roussel, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-3308, durant les heures d'affaires.
F-5875

LOGEMENTS A LOUER

DEMENAGER... C'EST TOUTE UNE AVENTURE. Que de choses à penser! Quelques oublis n'auraient rien d'étonnant. Un rappel important: n'oubliez pas d'avertir l'Hydro-Québec de votre déménagement. Un simple appel téléphonique et nous ferons le nécessaire pour que ce changement de domicile ne vous apporte aucun ennui quant à votre facture d'électricité. L'Hydro-Québec vous souhaite beaucoup de bonheur à votre nouveau domicile.
F-5902

POUR LOUER OU SOUS-LOUER votre logement, communiquez avec la Banque de Loyers Enr., services gratuits pour locataires. Tels: 543-4021 le jour; 549-5149 le soir.
F-5869

LOGEMENT: 2½ pièces, non meublé, entrée indépendante, entrées laveuse, sécheuse, libre le 1er juin. Tél.: 548-4425.
F-5998

LOGEMENT: 4½ pièces, chauffé, situé à Arvida. Tél.: 548-8074.
F-6677

LOGEMENT: 3½ pièces, chauffé, éclairé, $135.00, libre immédiatement, situé au 17, Bégin, Kénogami. Tels: 547-0938 ou 542-6419.
F-5849

DIVERS

ACHETERAIS FRIGIDAIRE, usagé. Tél.: 549-7308.
F-6682

POUR LE GRAND PUBLIC, VOYAGE FESTIVAL DES CANTONS SHERBROOKE: mardi et mercredi, les 1er et 2 juin, organisé par l'Agence Lise. Départ mardi, le 1er juin, souper et veillée au Vieux-Munich. Mardi: la journée au Festival des Cantons de Sherbrooke, retour mardi soir, prix: $30.00 par personne, transport et coucher inclus. Pour informations, Agence Lise: 542-5877, ou M. Laprise: 542-4168.
F-5846

POUR L'AGE D'OR: VOYAGE FESTIVAL DES CANTONS SHERBROOKE, mardi et mercredi, les 1er et 2 juin, organisé par l'Agence Lise. Départ mardi, le 1er juin, souper et veillée au Vieux-Munich. Mardi: la journée au Festival des Cantons Sherbrooke, retour mardi soir, prix: $30.00 par personne, transport et coucher inclus. Pour informations, Agence Lise: 542-5877, ou M. Laprise: 542-4168.
F-5845

FAIRE-PART: Futurs mariés: faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-5714

DEMANDES

ON DEMANDE, MAISON A LOUER ou logement convenable, au moins 4½ pièces. Appelez au bureau: 547-2645, M. Michaud.
F-5803

COUPLE AGE sans enfant, demande un logement de 4½ ou 5½ pièces, grand. Appelez après 5 heures à: 549-1026.
F-6687

FEMMES DEMANDEES

AIDE FAMILIALE, âge minimum: 23 ans, famille de médecin, 3 enfants d'âge scolaire, travail à l'année, fin de semaine libre, chambre individuelle, T.V., salaire: $65.00 par semaine, références exigées. Tél.: 626-9792.
F-5843

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

BESOIN DE 9 PERSONNES, à temps plein et 3 à temps partiel. Autos nécessaires. $8.00 de l'heure. Tels: 542-6075 ou 542-6056.
F-6678

DEVENEZ REPRESENTANTS(ES) Regine-Familex, c'est facile, agréable et très payant, ceci sans frais de votre part. Tels: 549-6728 ou 543-6031 pour le Saguenay; 662-4117 et 276-2054 pour le Lac-St-Jean.
F-5868

OFFRE DE SERVICES

DAME offre ses services comme gardienne d'enfants à son domicile, de 0 à 2 ans. Tél.: 549-5923.
F-6685

N'oubliez pas!
Obligations - Solidarité
OXFAM

PATRONS



Une robe qu'il faut avoir!

Patron: 9427.
Grandeurs: 8-18.
Par Marian Martin.

La coupe gracieuse de l'encolure, l'attache de la ceinture, les mouvements gracieux de la jupe en font une robe charmante. Portez-la le jour ou le soir. Superbe dans du crêpe, des tricots ou des mélanges. Grandeurs: 8-10-12-14-16-18. La grandeur 12 (buste 34) requiert 2 verges de tissu 60" de largeur.

$1.00 pour chaque patron comptant, chèque ou mandat. Ajoutez $0.15 pour chaque patron pour couvrir les frais de mallage 1ère classe et pour manipulation. Imprimez clairement le numéro du modèle et la grandeur ainsi que votre nom et votre adresse.

Envoyez à Marian Martin, département des patrons. Le Quotidien 60, Progress Avenue, Scarborough, Ont. M1P 4P7.

Savez-vous comment obtenir un patron gratuitement? Commandez dès maintenant votre nouveau catalogue de patrons automne-hiver et découpez le coupon à l'intérieur vous donnant droit à un patron gratuit à votre choix. Envoyez $0.75 maintenant.

Livre couture et tricot $1.25
Livre artisanat-rapide $1.00
Livre modes rapide $1.00
Livre couture rapide $1.00

9427
8-18

Marian Martin

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur au Saguenay-Lac-St-Jean.

$1.10 par semaine.
Prix dans les dépôts:
$0.25 la copie.

PAR LA POSTE:
Sag.-Lac-St-Jean-Côte-Nord.
6 mois: $35.00 1 an: $65.00

Autre régions au Canada:
6 mois: $40.00 1 an: $75.00

Pays étrangers:
6 mois: $45.00 1 an: $85.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN du Sag.-Lac-St-Jean

60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, MIT 4P7

Numéro .....

Nom .....

Adresse .....

DEMENAGEZ A PEU DE FRAIS

LOUEZ UN CAMION de toutes grandeurs de marque CHEVROLET chez LOCAL LOCATION D'AUTO

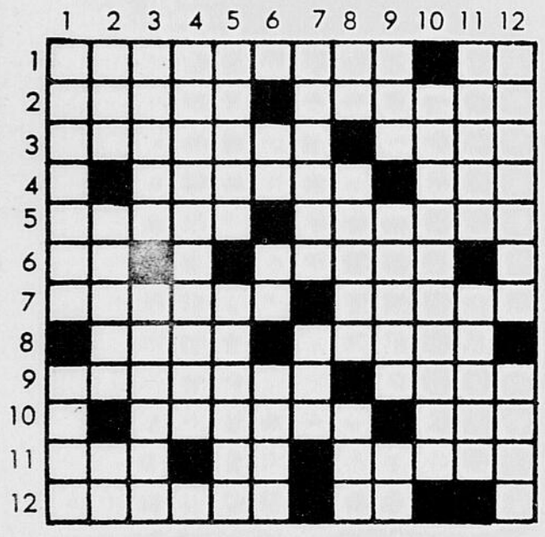


Chicoutimi 543-7701
Alma 662-2528
Roberval 275-1041

CHICOUTIMI DRIVE YOURSELF
23 OUEST, JACQUES-CARTIER, CHICOUTIMI

MOTS CROISES

PROBLEME NO: (4)



HORIZONTAL

1—Autre nom de la famille des équidés. - Consonnes doubles.
2—Serf de l'Etat, à Sparte. - L'un des pays de l'Europe.
3—Revoir, examiner de nouveau. - Choc subit de deux corps.
4—Pénétrer. - Canton suisse.
5—Fatiguée et amaigrie. - Nourris en secret, prépares.
6—En les. - Application d'esprit pour apprendre.
7—Recrudescence, renouvellement. - Inscription placée en-tête d'un livre.
8—Viscère double. - Serrée, qui éprouve de l'embarras.
9—Terre formée par la décomposition de matières animales et végétales. - Nom poétique de l'Irlande.
10—Dans les pays arabes, partie d'une ville habitée par les musulmans. - Fille de Cadmos.
11—Petit poème lyrique. - Préf. privatif. - Garnir un voilier.
12—Qualité de ce qui est pur. - Obtenu.

VERTICAL

1—Boire à petits coups. - Plus qu'il ne faudrait.
2—Interj. espagnole. - Rivière des Alpes du Nord. - Art. contracté.
3—Enrouler en spirale. - Commencer à se développer.
4—Route à suivre dans un voyage.
5—Maladie infectieuse et contagieuse. - Qui n'a pas été publié.
6—Term. d'inf. - Adv. de lieu. - Partie du bas ventre.
7—Droit, sans détour. - Revolver, arme; en anglais.
8—Conj. - Voie carrossable. - Durée de la vie.
9—Sorte de poche faite de toile. - Ville d'Italie. - Petit ruisseau.
10—Chasse au loup.
11—Câble servant à maintenir des fardeaux sur une charette. - Souveraine.
12—Insecte à corps gris argenté. - Point cardinal.

SOLUTION DU PROBLEME NO: (3)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	I	G	I	L	E	■	T	R	O	N	E
2	E	T	A	T	I	S	E	R	■	S	E	L
3	L	E	V	E	E	■	T	O	P	A	Z	E
4	O	R	E	M	U	S	■	P	L	I	■	C
5	C	A	R	■	T	U	A	■	A	■	A	T
6	I	T	■	V	E	R	S	A	T	I	L	E
7	T	I	S	A	N	E	S	■	I	L	■	U
8	E	V	O	C	A	T	I	O	N	■	M	R
9	■	E	M	A	N	E	S	■	I	V	E	■
10	L	■	A	R	T	■	T	A	T	E	R	A
11	A	G	■	M	■	R	E	V	E	L	E	R
12	D	E	L	E	T	E	R	E	■	U	S	A

Société d'Agriculture de Chicoutimi

VILLE DE CHICOUTIMI

PROVINCE DE QUEBEC
QUEBEC
VILLE DE CHICOUTIMI

Appel d'offres

Avis est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Société d'Agriculture de Chicoutimi, que des soumissions scellées seront admises pour le projet "**Pavillon de l'Agriculture de Chicoutimi, no 106-SA-76C**", jusqu'à 15.00 heures, le 14 juin 1976, à la salle des comités de la ville de Chicoutimi, à l'Hôtel de ville de Chicoutimi, rue Racine, et seront ouvertes en présence des intéressés à la même heure et au même endroit, par monsieur Louis-Philippe Riverin, secrétaire de la Société d'Agriculture de Chicoutimi.

Le projet 106-SA-76C comprend:
— Le nivellement du terrain de la ville de Chicoutimi, à proximité du centre Georges-Vézina.
— L'épandage de gravier d'infrastructure sur toute l'étendue de ce même terrain.
— Les fondations, la charpente, l'isolation, la mécanique, l'électricité, l'éclairage, la ventilation, la glace artificielle, les raccordements aux utilités publiques existantes, la canalisation d'un embranchement de la Rivière aux Rats, et tous les travaux nécessaires à la réalisation de l'oeuvre complète.

Emile A. Daoust,
Ingénieurs-conseils,
754, avenue Alma,
Chicoutimi, Qué.
Tél.: 549-2488.

Les plans et devis généraux de ces travaux seront disponibles sur dépôt de $100.00 au bureau de l'ingénieur-conseil à compter de mercredi le 26 mai 1976 à 9.00 heures. Les plans et devis pour "**Nivellement et gravier**" seront disponibles le 31 mai 1976, à partir de 9.00 heures. Les plans et devis pour "**chauffage, électricité, ventilation, glace**", seront disponibles au début de juin chez les ingénieurs conseils-Dauphinais & Bouchard.

Des explications aux entrepreneurs pourront être également fournies au bureau des architectes Gravel & Gravel, à 318, rue St-Vallier, Chicoutimi, tél.: 549-9311, et des ingénieurs-conseils Dauphinais & Bouchard, à 582, boul. Lamarche est, Chicoutimi, tél.: 543-0293.

L'entrepreneur devra déposer $100.00 pour assurer le retour des plans et devis en bonne condition au bureau de l'ingénieur Emile A. Daoust, au plus tard sept (7) jours après l'ouverture des soumissions. Le dépôt des entrepreneurs qui ne soumettront pas de proposition, sera confisqué, les documents contractuels seront tout de même récupérés.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé d'une banque à charte acceptée par le propriétaire à l'ordre de la Société d'Agriculture de Chicoutimi, et égal à moins 10% du montant de la proposition.

La Société d'Agriculture de Chicoutimi ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le début des travaux sera autorisé le 23 août 1976, et ceux-ci devront être complétés le 31 décembre 1976. Après cette date, une pénalité de $100.00 par jour s'appliquera nonobstant les dispositions du Code civil de la province de Québec mais conditionnellement au cahier des charges et dispositions générales du devis.

Donné à Chicoutimi, ce 27 mai 1976.

LOUIS-PHILIPPE RIVERIN,
secrétaire-trésorier de
la Société d'Agriculture de Chicoutimi.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE LAC-ST-JEAN
VILLE DE METABETCHOUAN

VENTE PAR VOIE DE SOUMISSIONS

AVIS est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par la ville de Métabetchouan, le ou avant le lundi, 7 juin 1976, à 5 heures de l'après-midi, pour les items suivants:

a) 1 charpente d'acier de l'ancien couvent Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

b) Métal pour rebuts: tuyau, calorifères, etc.

c) Fenêtres de différentes grandeurs.

d) Bois de construction.

N.B.: Un prix global devra être offert pour chaque item.

Pour inspection des items à être vendus, voir M. Jacques Gagné, 108, rue St-André, Métabetchouan, tél.: 349-2060.

AVIS est par les présentes donné à tous les soumissionnaires:

Que les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre de la ville de Métabetchouan, et dont le montant représente au moins 10% du montant de la soumission. Le dépôt sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée.

Chaque soumission devra être cachetée et porter la mention "Soumission 7 juin 1976".

L'ouverture des soumissions se fera lundi le 7 juin 1976, à 8 heures de l'après-midi, à la salle du conseil, 76, rue St-André, Métabetchouan.

La ville de Métabetchouan ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes. Elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Métabetchouan, le 20 mai 1976.

JACQUES GAGNE,
secrétaire-trésorier.

VILLE DE CHICOUTIMI

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE CHICOUTIMI

AVIS PUBLIC

Est donné par le soussigné, greffier de cette ville.

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 25 mai 1976, le conseil de cette ville a adopté le règlement numéro 19 intitulé "Règlement ayant pour objet de décréter des travaux d'aqueduc, d'égouts, d'éclairage, de mise en forme de rue, la construction de chaines de béton et le revêtement bitumineux d'une partie de la rue des Champs-Elysées", et dont l'objet et l'emploi des deniers sont suffisamment décrits par le titre.

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessous visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 25 mai 1976, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 19 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi.

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la loi des cités et villes et qu'aux fins de cette procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention, de neuf heures à dix-neuf heures, les 2 et 3 juin 1976, au bureau de la ville situé au 201, rue Racine est, à Chicoutimi.

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 19 fasse l'objet d'un scrutin secret est de cinq cents, et qui à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé, approuvé par les personnes habiles à voter.

QUE toute personne habile à voter sur le règlement en question peut le consulter au bureau de la ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 3 juin 1976, dans la salle réservée aux séances du conseil de cette ville, située au 201, rue Racine est, à Chicoutimi, à 19.15 heures.

DONNE à Chicoutimi, ce 26ième jour de mai 1976.

JEAN-YVES FORTIN,
greffier.

Assurance-chômage et Main-d'oeuvre

Fusion d'ici deux ou trois ans

OTTAWA (PC) — La fusion du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration et de la Commission d'assurance-chômage, annoncée lors du dernier budget fédéral, devrait s'échelonner sur une période de deux ou trois ans et la nouvelle structure administrative s'appellera probablement la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada.

Ces précisions ont été fournies, hier à Ottawa, par le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, qui a également entrepris une campagne d'information à l'intention des fonctionnaires visés par cette décision gouvernementale.

Le ministre estime que sur le plan de l'assurance-chômage, il est devenu évident que la meilleure façon d'aider les prestataires était de les ramener au sein des travailleurs en emploi. "Les efforts en ce sens ont pris diverses formes, sans perdre de vue le double objectif de soutien en période de chômage et de retour au travail", a ajouté le ministre Andras.

A titre d'exemple, le ministre a mentionné qu'au cours des dernières années il avait été nécessaire d'accroître les efforts conjoints de la Main-d'oeuvre et de l'assurance-chômage et, ce, tout particulièrement lors des campagnes spéciales de placement.

Les résultats de ces expériences autorisent maintenant le gouvernement à fusionner les deux services. "En effet, 70 pour cent des clients de la Main-d'oeuvre passent également par l'assurance-chômage. Il en est résulté un va-et-vient de paperasserie et de communications entre les deux organismes qui engendraient des problèmes administratifs mais aussi des difficultés pour le public, qu'on obligeait de passer d'un endroit à l'autre", a déclaré M. Andras.

Sécurité d'emploi

Dans le but de sécuriser les fonctionnaires en poste au sein des deux organismes qui seront fusionnés, M. Andras a fait appel à leur collaboration en mentionnant que le personnel profiterait lui-même de cette fusion qui lui permettra d'oeuvrer avec plus d'efficacité, au bénéfice du public et avec une satisfaction personnelle accrue.

"Même s'il est impossible de garantir d'une façon absolue la sécurité d'emploi, j'ai, à titre de ministre du nouvel organisme, donné instruction que l'intégration se poursuive de telle manière et à un tel rythme que les fonctionnaires permanents actuels, aussi bien de la Commission d'assurance-chômage que du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, ne soient pas licenciés, gardent le niveau de leur classification et ne soient pas non plus soumis à une mutation géographique inacceptable en raison du processus d'intégration. J'ai reçu l'assurance de l'appui et de la collaboration tout entière de la Commission de la fonction publique", a-t-il conclu.

Le CTC attaque le budget Macdonald

OTTAWA (PC) — Le budget présenté mardi soir par le ministre fédéral des Finances, M. Donald Macdonald, prouve que le gouvernement n'a aucune confiance dans son propre programme de lutte contre l'inflation, soutient le président du Congrès du Travail du Canada, M. Joe Morris.

Dans un communiqué, M. Morris accuse le gouvernement d'avoir présenté un budget restrictif, qui ne contient aucune mesure pour enrayer le chômage ou pour alléger le fardeau des gagne-petits.

"La seule mesure louable dans tout ce budget, concède M. Morris, consiste dans l'allègement fiscal accru pour les parents au travail dont les enfants sont dans une garderie". Cette déduction sera portée de $500 à $1,000 par année.

Pour le CTC, le budget timide présenté par le gouvernement ne s'attaque à aucun des problèmes prioritaires au pays, soit le chômage et la répartition inéquitable des revenus.

La langue n'a pas d'influence

WINNIPEG (PC) — Une étude faite parmi 2,000 écoliers franco-manitobains a démontré que la langue utilisée durant les cours n'a aucune influence sur les résultats académiques.

Le document prouve que les écoliers franco-manitobains, auxquels l'instruction n'est dispensée qu'en langue française, obtiennent des résultats académiques aussi élevés que ceux à qui l'instruction est dispensé partiellement en langue anglaise.

Les étudiants qui reçoivent une instruction en langue française seulement ne semblent aucunement handicapés au niveau de la langue anglaise, affirme l'étude faite par le St. Boniface College.

En d'autres mots, un écolier fera aussi bien en anglais, qu'il reçoive son instruction à 20 pour cent ou à 80 pour cent en langue anglaise."

Le ministre de l'Education, M. Ben Hanuschack, qui a publié cette étude mardi, a affirmé que celle-ci prouve le bien-fondé des politiques adoptées par son ministère au chapitre de l'enseignement en langue française.

L'étude critique par ailleurs les programmes d'enseignement bilingues pour lesquels on utilise les deux langues. Il affirme que cela conduit inévitablement à de moins bonnes notes en langue française.

Ces programmes mixtes semblent conduire à une confusion linguistique qui "handicapent les écoliers au niveau des résultats, non seulement au chapitre du langage, mais aussi dans les autres matières".

L'enseignement en français est laissé à la discrétion des commission scolaires régionales, au Manitoba. Cette province reconnaît par voie législative le droit des parents de faire instruire leurs enfants en langue française.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU LAC-ST-JEAN

APPEL D'OFFRES: #76-5

La Commission Scolaire Régionale du Lac-St-Jean, demande des soumissions pour l'exécution des travaux spécifiques concernant la piste d'athlétisme de 400 mètres, les aires d'élans et les aires de lancées devant desservir les écoles polyvalentes secondaires: Pavillon Wilbrod Dufour et Pavillon Camille Lavoie.

Tous les matériaux seront fournis par l'entrepreneur.

Les entrepreneurs désireux de soumissionner, peuvent se procurer les plans, devis et formules de soumission au service de l'équipement de la C.S.R. du Lac-St-Jean, 350, boul. Champlain sud, Alma.

Pour être considérée, toute soumission devra être:

a) Conforme aux plans et devis et faite sur les formules officielles, fournies.
b) Remise avant 14:00 heures (2:00 p.m.) le 11 juin 1976 au bureau du soussigné à 350, boul. Champlain sud, Alma, 668-7931.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le 11 juin 1976 à 2:00 heures p.m. en présence des intéressés.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

Donné à Alma, le 21ième jour de mai 1976.

LEONCE COTE,
Service de l'équipement.

BRIDGE

LA RECOLTE

Même si la moisson est abondante, il faut encore procéder à la récolte. Alors même que les mains présentent le nombre de levées requises par le contrat il se peut encore qu'un véritable effort soit requis de la part du déclarant, car parfois il y a loin de la coupe aux lèvres.

Donneur: Nord
Nord-Sud vulnérables

Pi- D-5-4
Co- R-4
Ca- R-D-3
Tr- A-R-D-6-2

Pi- R-V-10-9-6
Co- D-10-6-3
Ca- A-6-2
Tr- 8

O N E S

Pi- 8-2
Co- 9-8-7-2
Ca- 7
Tr- V-9-7-5-4-3

Pi- A-7-3
Co- A-V-5
Ca- V-10-9-8-5-4
Tr- 10

Nord	Est	Sud	Ouest
1-trèfle	passe	1-carreau	1-pique
2-S-A (1)	passe	3-carreaux	passe
4-carreaux	passe	6-carreaux(2)	passe
passe	passe		

(1) Alors que Nord peut espérer en la possibilité d'une manche il serait fort douteux qu'à très bas niveau une pénalité soit une compensation.

(2) Le partenaire n'ayant pas persisté à sans-atout il y a lieu d'envisager qu'il apporte un bon complément des carreaux.

Entame:- huit de trèfle.

Assez facilement le déclarant peut compter douze gagnantes, soit trois trèfles, cinq carreaux, trois coeurs comprenant une coupe, puis l'as de pique. Le déclarant doit donc se mettre à la cueillette de ces douze gagnantes en élaborant un plan d'action. Il doit cependant se raviser au sujet de la recherche de la coupe d'un coeur. N'est-ce pas là une aventure qui pourrait provoquer la perte du contrat si chez les adversaires les atouts sont partagés 3-1 et que l'un des adversaires serait en état de couper le troisième trèfle. Comment envisager une douzième gagnante en renonçant à la coupe d'un coeur de la part du Mort?

Cette douzième gagnante se présentera d'elle-même alors que le roi de pique peut être envisagé chez Ouest et qu'Est est certainement le joueur à détenir le plus grand nombre de trèfles. Ainsi un double squeeze se présente comme étant un correctif contre le partage le plus défavorable des atouts et des trèfles. Pourquoi refuser une telle mesure de sécurité?

Après l'as de trèfle le Mort change au roi de carreau qu'Ouest laisse passer. Comme le Mort revient avec le trois de carreau, cette fois Ouest prend de son as et fait suivre son troisième atout, afin de détruire la possibilité d'une coupe par le Mort. En toute quiétude le Mort encaisse ses deux derniers honneurs de trèfle, ce qui permet au déclarant de disposer de ses deux petits piques. Alors qu'Ouest n'a pu fournir à trèfle, aucune levée de longueur ne peut être développée à cette suite, mais par contre une menace est pointée contre Est. Le déclarant prend la main de son as de pique et alors qu'il a fait suivre deux de ses atouts nous avons le tableau suivant:-

Pi- D
Co- R-4
Ca- ------
Tr- 6

Pi- R
Co- D-10-6
Ca- ------
Tr- ------

O N E S

Pi- ------
Co- 9-8-7
Ca- ------
Tr- V

Pi- ------
Co- A-V-5
Ca- 8
Tr- ------

Alors que le déclarant encaisse son dernier atout, Ouest doit abandonner le six de coeur afin de conserver son roi de pique. Le Mort ayant disposé de sa dame de pique, Est doit également abandonner un coeur afin de surveiller le six de trèfle. Ainsi, avec une parfaite assurance, le déclarant obtient les trois dernières levées par le roi, l'as et le valet de coeur sans qu'il ait eu à se soucier de la dame de coeur.

Vous avez sans doute observé que si le déclarant avait recherché la coupe d'un coeur par le Mort il serait devenu victime du partage défavorable des atouts et particulièrement des trèfles!

Noël Duchesne

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU LAC-ST-JEAN

APPEL D'OFFRES: #76-5

La Commission Scolaire Régionale du Lac-St-jean, demande des soumissions pour l'aménagement d'une piste cycliste devant desservir les écoles polyvalentes secondaires: Pavillon Wilbrod Dufour et Pavillon Camille Lavoie.

Tous les matériaux seront fournis par l'entrepreneur.

Les entrepreneurs désireux de soumissionner, peuvent se procurer les plans, devis et formules de soumission au service de l'équipement de la C.S.R. du Lac-St-Jean, 350, boul. Champlain sud, Alma.

Pour être considérée, toute soumission devra être:

a) Conforme aux plans et devis et faite sur les formules officielles, fournies.
b) Remise avant 14:00 heures (2:00 p.m.) le 18 juin 1976 au bureau du soussigné à 350, boul. Champlain sud, Alma, 668-7931.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le 18 juin 1976 à 2:00 heures p.m. en présence des intéressés.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

Donné à Alma, le 21ième jour de mai 1976.

LEONCE COTE,
Service de l'équipement.

HOROSCOPE

Le sextile Soleil-Mars vous rendra actif, réaliste, dynamique, et si vous détenez un peu ou beaucoup d'autorité dans votre emploi, les circonstances vous permettront de la manifester clairement. C'est le moment de liquider les problèmes épineux, de simplifier votre vie par des mesures radicales. Chance avec 0 et 9.

Anniversaires: Montrez-vous compétitif, améliorez votre organisation et perfectionnez vos connaissances pour faire face à de nouveaux concurrents ou rivaux. Tendances constructives.

Naissances: Vos enfants seront combatifs, parfois violents dans leurs ripostes mais avec un souci de justice qui forcera l'estime de leurs adversaires. Ne cherchez pas à les dominer.

BELIER (21 mars — 20 avril) Profession: Exprimez très clairement vos pensées et ne laissez pas à vos adversaires la possibilité de les interpréter en votre défaveur. **Affection:** Faites le premier pas sans fausse pudeur. **Santé:** Consommez plus de crudités.

TAUREAU (21 avril — 20 mai) Profession: Sachez vous modérer dans vos ambitions et ne demandez pas ce qui est impossible. **Affection:** Ne vous enfermez pas dans des bouderies, préférez une franche explication. **Santé:** Ménagez votre colonne vertébrale.

GEMEAUX (21 mai — 21 juin) Profession: Ne voyez pas l'aspect négatif des choses, efforcez-vous de vous montrer plus positif et tout ira mieux. **Affection:** Votre partenaire ne comprend pas toujours bien votre attitude. **Santé:** Ménagez-vous.

CANCER (22 juin — 22 juil.) Profession: Quittez un point de vue trop conservateur et adoptez une attitude plus moderne qui vous permettrait de mieux réussir. **Affection:** Ne soyez pas trop dominateur. **Santé:** Imposez-vous une discipline plus saine.

LION (23 juil. — 22 août) Profession: Mettez-vous en rapport avec des personnes susceptibles de vous aider soit par leur position influente soit par leur expérience. **Affection:** Vos sentiments sont partagés. **Santé:** Ne vous surmenez pas.

VIERGE (23 août — 22 sept.) Profession: Prenez une décision rapide en ce qui concerne une éventuelle collaboration avec une personne qui vous a contacté récemment. **Affection:** Vous pouvez espérer la compréhension de votre conjoint. **Santé:** Fumez moins.

BALANCE (23 sept. — 22 oct.) Profession: Soyez prudent avant de vous engager d'une façon quelconque, ne faites rien sans avoir longuement réfléchi aux conséquences. **Affection:** Engagez-vous plus sérieusement. **Santé:** Vous avez besoin de vitamines.

SCORPION (23 oct. — 21 nov.) Profession: De votre méthode, de la structuration de votre programme dépendent le succès de vos projets. **Affection:** Ne vous en remettez pas au hasard dans le choix de votre partenaire. **Santé:** Surveillez votre vésicule.

SAGITTAIRE (22 nov. — 20 déc.) Profession: Envisagez un voyage d'affaires qui pourrait vous apporter une extension de vos activités et de vos bénéfices. **Affection:** Evitez les discussions pénibles avec votre conjoint. **Santé:** Douleurs dorsales.

CAPRICORNE (21 déc. — 19 janv.) Profession: Montrez-vous ferme et plus autoritaire avec vos collaborateurs qui tentent d'abuser de vos faiblesses ou de vos gentillesses. **Affection:** Soyez bienveillant avec une personne âgée. **Santé:** Bonne vitalité.

VERSEAU (20 janv. — 18 fév.) Profession: Mettez de l'ordre dans vos idées et dans votre organisation pour pouvoir affronter vos adversaires avec toutes les chances de succès. **Affection:** Ne cherchez pas querelles à vos amis. **Santé:** Prudence au volant.

POISSONS (19 fév. — 20 mars) Profession: Ne craignez pas les rivalités, elles stimulent votre combativité et vous permettent de donner le meilleur de vous-même. **Affection:** Faites des concessions pour maintenir l'harmonie. **Santé:** Soignez-vous mieux.

DECES



M. CHARLES-HENRI FORTIN

Au centre hospitalier de Jonquière, le 25 mai 1976, à l'âge de 72 ans est décédé **M. Charles-Henri Fortin,** époux de feue dame Léatitia Gagnon. Il demeurait au 329, rue St-Jacques, Jonquière.

Les funérailles auront lieu vendredi à 3 hres. Le départ se fera du salon funéraire Nault & Girard, 251, rue St-Jean-Baptiste, Jonquière, pour l'église St-Albert-Le-Grand, et de là au cimetière paroissial.

Direction funéraire: Nault & Girard, Jonquière.

Il laisse dans le deuil Mme Lévis Bourassa (Gilberte), Jonquière, Mme David Bouchard (Jacqueline), Raymond Fortin, Mme Maurice Côté (Maude), de Loretville, Réal Fortin, René Fortin, de Drummondville.

M. ADRIEN LAVOIE

A Alma, le 26 mai 1976, à l'âge de 64 ans et 9 mois, est décédé **M. Adrien Lavoie,** époux en 1ères noces de feue dame Lucille Gobeil, et en 2èmes noces, de dame Florina Langlais. Il demeurait au 1420, Beauvoir, Alma, autrefois de Notre-Dame-d'Hébertville.

Les funérailles auront lieu samedi à 15 hres. Le départ se fera du Funérarium Co-Op, 486, du Pont nord, Alma, pour l'église St-Joseph et de là au cimetière de Notre-Dame-d'Hébertville.

Direction funéraire: Coopérative funéraire Lac-St-Jean.

M. OMER VILLENEUVE

A Jonquière, le 25 mai 1976, à l'âge de 64 ans et 2 mois, est décédé **M. Omer Villeneuve,** époux de feue dame Marie-Louise Perron. Il demeurait au 34, chemin Radin, Kénogami.

Les funérailles auront lieu vendredi à 15 heures. Le départ se fera du salon funéraire Caron, 178, rue Ste-Famille, Kénogami, pour l'église Ste-Cécile, et de là au cimetière de Shipshaw.

Direction funéraire: Caron Jonquière-Kénogami.

M. JOS-LOUIS TREMBLAY

A l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, le 25 mai 1976, à l'âge de 71 ans et 7 mois, est décédé **M. Jos-Louis Tremblay,** époux de dame Simonne Allard. Il demeurait au 273, rue Labrecque, Arvida.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 hres. Le départ se fera du salon funéraire Nault & Girard, 223, rue Lasalle, Arvida, pour l'église St-Mathias, et de là au cimetière d'Arvida.

Direction funéraire: Nault & Girard, Arvida.

M. ROLAND DUFOUR

Au centre hospitalier de Jonquière, le 25 mai 1976, à l'âge de 59 ans et 5 mois, est décédé **M. Roland Dufour,** fils de feu M. Eugène Dufour et de feue dame Alexina Boulianne. Il demeurait au 724, rue Dorval, Arvida.

Les funérailles auront lieu jeudi à 2 hres. Le départ se fera du salon funéraire Nault & Girard, 223, rue Lasalle, Arvida, pour l'église Ste-Thérèse, et de là au cimetière paroissial.

Direction funéraire: Nault & Girard, Arvida.

M. MARCEL BOUCHARD

A Alma, le 22 mai 1976, à l'âge de 19 ans et 6 mois, est décédé **M. Marcel Bouchard,** fils de M. Julien Bouchard, et de dame Lucille Savard. Il demeurait au 159, boul. Simon, Alma.

Les funérailles ont eu lieu mardi à 14 hres. Le départ s'est fait du Funérarium Co-Op, 486, du Pont nord, Alma, pour l'église St-Sacrement, et de là au cimetière d'Alma.

Direction funéraire: Coopérative funéraire Lac-St-Jean.

MME YDE-BERTHE TREMBLAY

A Alma, le 22 mai 1976, à l'âge de 73 ans et 9 mois, est décédée **Mme Yde-Berthe Tremblay,** épouse en 1ères noces de feu M. Joseph Brassard, et en 2èmes noces, de feu M. Ernest Desjardins. Elle demeurait au 331, avenue du Pont nord, Alma, autrefois de St-Coeur-de-Marie.

Les funérailles ont eu lieu mardi à 10 hres. Le départ s'est fait du Funérarium Co-Op, 486, du Pont nord, Alma, pour l'église St-Sacrement, et de là au cimetière de St-Coeur-de-Marie.

Direction funéraire: Coopérative funéraire Lac-St-Jean.

AVON

GERANTE DE DISTRICT

Nous offrons une occasion fort intéressante pour une femme de carrière, désireuse de se joindre au chef de file, dans le domaine des cosmétiques.

Si vous êtes prête à travailler durement afin de sélectionner, former, et entraîner un personnel de vente, nous aimerions vous rencontrer. Nous assurons votre formation, nous offrons d'excellents salaires, nous fournissons une automobile et nous défrayons vos dépenses. Les intéressées sont priées d'écrire à:

M. J.-A ROBERT
GERANT DE DIVISION
LES PRODUITS AVON, LTEE
C.P. 8000, POINTE-CLAIRE
DORVAL, QUE. H9R 4R3

MOT MYSTERE

5 lettres cachées — **THEME** *LA MER*

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT MYSTERE

A
aliment
artère
autre
aval

B
banc
base
bassin
bleu

C
canal
cap
change
chlorure
commerce
côte

D
débit
densité
douce

E
eau
emploi
état
étendue

F
facteur
fin

G
globe
grand

grève

L
littoral

M
marais
marée
masse
mer
monde

O
océan

P
paroi
point

R
région
résidu

S
salant
salin
salinier
soluble
sorte

T
teneur
test

V
vague
vase
vent
voie
volume

La réponse du problème précédent: *astrolabe*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	V	T	S	E	S	R	S	E	E	C	E	F	A	E	G
2	B	O	S	A	U	O	P	E	H	T	A	V	C	L	T
3	T	A	L	E	L	D	R	A	I	C	A	U	O	E	A
4	V	I	N	U	T	A	N	S	T	L	O	B	T	I	T
5	N	E	B	C	M	G	N	E	I	D	E	O	L	R	E
6	T	L	N	E	E	E	U	T	T	E	C	U	P	E	E
7	E	I	S	T	D	R	T	C	E	E	R	O	G	E	U
8	F	A	R	N	E	O	H	R	C	M	I	E	D	A	R
9	B	O	A	G	R	L	T	O	E	N	P	N	T	E	V
10	S	R	I	A	O	N	M	N	T	S	O	L	I	R	M
11	G	O	L	R	I	M	I	N	E	M	I	N	O	A	A
12	N	R	U	A	E	O	A	S	A	M	I	D	R	I	V
13	P	R	E	R	N	E	R	S	S	L	I	A	U	E	A
14	E	A	C	V	C	A	S	A	A	A	I	L	N	A	M
15	V	E	C	O	E	E	C	S	P	S	B	T	A	E	E

POUR INSERER UNE
ANNONCE CLASSEE
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4895
Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

Fille d'ambassadeur enlevée au Mexique

MEXICO (AP) — Nadine Chaval, 16 ans, fille de l'ambassadeur de Belgique au Mexique, a été enlevée mardi matin alors qu'elle venait de quitter son domicile et qu'un chauffeur la conduisait en voiture à l'école.

D'après les journaux mexicains, les ravisseurs ont laissé sur place des communiqués, signés de la "Ligue du 23 septembre", une organisation communiste, et réclamant $800,000 de rançon.

"Excelsior" rapporte que le commando aurait eu, en fait l'intention d'enlever l'ambassadeur lui-même, M. André Chaval. Dans un de leurs communiqués, dit-il, ils annonçaient leur intention de "respecter la vie du diplomate".

Un témoin a relaté qu'un homme et une femme, circulant à bord d'une voiture rouge, avaient intercepté la voiture de l'ambassadeur, tandis que trois hommes, habillés en ouvrier du bâtiment, surgissaient et faisaient descendre la jeune fille et le chauffeur.

Ils firent monter Nadine dans la voiture rouge, qui démarra à toute vitesse avec ses occupants, tandis que les trois autres hommes prenaient la fuite à bord d'une voiture qui était en stationnement à proximité, en abandonnant le chauffeur.

Le témoin a déclaré que personne n'avait été blessé et qu'il n'avait vu aucune arme.

L'ambassade de Belgique et la police mexicaine ont confirmé l'enlèvement mais ont refusé de donner des détails. De même, dans les milieux officiels, on s'est abstenu de tout commentaire et M. Chaval n'a fait aucune déclaration.

Appel de la mère

Mme Chaval, qui a reçu les journalistes mardi soir, a lancé un appel aux ravisseurs, qui, a-t-elle dit, ne se sont pas manifestés jusqu'à présent — pour qu'ils libèrent sa fille.

"Je ne peux pas croire à ce qui est arrivé, a-t-elle dit. Nous sommes simplement des employés d'un gouvernement étranger. Nous ne sommes pas riches."

CNUCED

Seulement deux jours pour éviter l'échec

NAIROBI (Reuter) — Une course contre la montre est engagée à Nairobu pour prévenir un échec de la quatrième CNUCED aux répercussions imprévisibles sur le dialogue entre le Tiers-Monde et les grandes puissances industrielles.

Après environ un mois de délibérations, il n'a toujours pas été possible de parvenir à l'esquisse d'un accord entre pays, développement et nations industrialisées sur la question des matières premières ainsi que sur celle de la dette du Tiers-Monde.

Or, le temps presse. A défaut d'arrêter les horloges, il ne reste plus à la quatrième CNUCED que deux jours pour parvenir à un compromis, faute de quoi il lui faudra bien dresser un constat d'échec.

Pour sortir de l'impasse, plusieurs pays multiplient leurs efforts diplomatiques. Parmi ceux-ci, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne, dont les délégués ont sollicité de leur gouvernement respectif de nouvelles instructions afin de rapprocher leurs thèses de celles de leurs partenaires européens.

Allemands et Britanniques détiennent en effet la clé de progrès à la conférence. Alors que leurs sept autres partenaires européens se sont déjà déclarés disposés à examiner l'idée d'un fonds commun destiné à assurer le financement de stocks régulateurs des cours mondiaux de matières premières et à engager des négociations sur cette question dans les deux prochaines années, Bonn et Londres ont adopté des positions divergentes.

Groupe des 77

Les Allemands sont opposés à l'idée de fonds, avancé par le "Groupe des 77", mais sont prêts à envisager une sorte de "maison de clearing" qui chapeauterait les modalités financières propres à chaque accord international régissant chacun des produits de base devant faire l'objet d'un accord négocié.

Les Britanniques quant à eux souhaite que priorité soit donnée à la négociation d'accords sur les produits de base, la création éventuelle d'un fonds devant être discutée à un stade ultérieur.

Si Bonn et Londres modifiaient leurs positions — la question est actuellement étudiée à Bonn — les pays de la Communauté économique européenne seraient alors en mesure de présenter à la conférence un fonds commun et, éventuellement, à présenter des propositions aux pays en développement.

Même si ceci était acquis, il resterait encore à convaincre Américains et Japonais et à les rallier à l'idée du fonds commun, qui ne suscite guère leur enthousiasme.

Des consultations, notamment entre M. Egon Bahr, ministre ouest-allemand du Développement économique, qui attend la venue jeudi de son collègue des Finances, et les délégués américains, ont eu lieu mercredi, en vue de trouver une formule de compromis avant la fin de la conférence, vendredi.

Toutefois, la tendance n'est guère à l'optimisme. Dans le camp des pays en développement, comme le remarque un de ses délégués, on doute que les propositions des pays riches, d'après ce que l'on en connaît, soient de nature à être acceptées par le Tiers-Monde.

Celui-ci continue de réclamer un engagement ferme des pays industriels en vue de négociations qui conduirait à la création du fonds commun, doté d'un milliard de dollars par contributions volontaires des gouvernements et un milliard supplémentaire sous forme d'emprunts contractés par le fonds.

Ces négociations se dérouleraient parallèlement à la mise au point d'une série d'accords internationaux portant sur les principales matières premières.

Primaires de mardi

Ford en sort plus fort et Carter plus faible

NEW YORK (AP) — La position du président Gerald Ford sort renforcée des six élections primaires qui se sont déroulées mardi aux Etats-Unis, tandis que, du côté démocrate, celle de M. Jimmy Carter est plutôt affaiblie, bien qu'il ait encore accru son avance sur ses adversaires quant au nombre des délégués à la convention.

Dans le camp républicain, M. Ford l'a emporté comme prévu dans l'Orégon, avec 52 pour cent des voix contre 48 pour cent à M. Ronald Reagan. Mais il a aussi battu l'ancien gouverneur de Californie dans le Tennessee (50 pour cent contre 49 pour cent) et dans le Kentucky (51 pour cent contre 47 pour cent).

De son côté, M. Reagan, qui avait prédit qu'il gagnerait dans au moins quatre des six Etats, n'a devancé le chef de la Maison-Blanche que dans le Nevada (65 pour cent des voix contre 30 pour cent), l'Idaho (74 pour cent contre 25 pour cent) et dans l'Arkansas (63 pour cent contre 36 pour cent).

Au total, l'ancien gouverneur de Californie a obtenu 100 délégués et le président Ford 176, mais ce dernier demeure assez largement en tête en ce qui concerne le nombre des délégués déjà désignés depuis le début des "primaires": il en a 777, et M. Reagan, 644. Il en faut 1,130 pour être investi à la convention républicaine.

En Californie

L'une des trois dernières élections primaires qui auront lieu dans 15 jours, celle de Californie, devrait être décisive: le vainqueur emportera les 167 délégués de l'Etat. Les conseillers du président Ford indiquent que le chef de la Maison-Blanche est actuellement en retard sur M. Reagan en Californie, mais qu'il est en mesure de le rattraper d'ici le 8 juin. Les partisans de l'ancien gouverneur de l'Etat assurent en revanche que celui-ci l'emportera, et M. Reagan a lui-même déclaré que le scrutin de Californie est "très important, le plus important."

Commentant les résultats de mardi, M. Reagan s'est d'autre part dit satisfait de n'avoir été battu que de justesse dans le Tennessee et le Kentucky.

Directeur adjoint de la campagne du chef de la Maison-Blanche, M. Stuart Spencer a déclaré de son côté que le président Ford était "heureux" des résultats. Faisant observer que M. Ford a été victorieux dans le Tennessee et le Kentucky qui étaient considérés comme de "bons Etats pour Reagan", il a ajouté: "C'était le jour où Reagan devait faire un grand retour. Il ne l'a pas fait."

Du côté démocrate, M. Carter l'a emporté dans l'Arkansas avec 62 pour cent des voix contre 17 pour cent à M. George Wallace, son principal adversaire dans cet Etat, ainsi que le Tennessee (78 pour cent des voix contre 11 pour cent à M. Wallace) et le Kentucky (59 pour cent contre 17 pour cent à M. Wallace et 11 pour cent à M. Morris Udall).

Orégon

Mais l'ancien gouverneur de Georgie a été battu dans la "primaire de l'Orégon, qui était considérée comme la plus importante de cette journée. Le sénateur Frank Church a obtenu 35 pour cent des voix, M. Carter 27 pour cent et M. Edmund Brown, le jeune gouverneur de Californie, 24 pour cent.

M. Carter a subi deux autres défaites: dans l'Idaho où M. Church l'a emporté haut la main (80 pour cent des voix contre 12 pour cent), et dans le Nevada où M. Brown (53 pour cent des voix) a devancé largement l'ancien gouverneur de Georgie (23 pour cent) et le sénateur Church (neuf pour cent).

Dans le Missouri, d'autre part, les délégués démocrates de l'Etat ont été désignés par des conventions locales: 28 sont allés à M. Carter, trois à M. Udall, un au sénateur Henry Jackson, et 21 sont "non engagés". Enfin, dans l'Alabama, les huit délégués démocrates dont les sièges restaient à pourvoir ont été désignés: M. Wallace en obtient quatre, M. Carter deux, et les deux derniers sont "non engagés".

Non engagés

Malgré ses trois revers, M. Carter a obtenu mardi 136 délégués supplémentaires, ce qui porte son total à 876. M. Morris Udall reste en deuxième position, mais très loin derrière, avec 298.5 délégués. Le groupe des délégués "non engagés" est très élevé: on en compte 365.5.

Il apparaît toutefois probable que M. Carter ne disposera pas à la fin des "primaires" de la majorité de 1,505 voix nécessaire pour obtenir l'investiture à la convention démocrate.

Le sénateur Church et MM. Brown et Udall ont déclaré qu'à leur avis les résultats des six élections de mardi montrent que la course est encore largement ouverte dans le camp démocrate.

Les défaites de M. Carter sont essentiellement d'ordre psychologique: elles ont prouvé qu'il est vulnérable. Mais il a déclaré qu'il n'a pas besoin de gagner toutes les "primaires", et sa réponse à ses adversaires a été simple: "regardez la répartition des délégués", a-t-il dit.

Trois élections primaires auront lieu mardi prochain dans le Montana, le Dakota du sud et le Rhode Island. Mais le nombre de délégués en jeu est relativement faible: 59 au total pour les républicains et 56 pour les démocrates.

Les dernières dans 15 jours en Californie, dans le New Jersey et l'Ohio seront décisives. Elles attribueront 331 délégués républicains et 540 délégués démocrates.

Liban

L'aide de la Croix-Rouge ne suffit pas

BEYROUTH (Reuter) — M. Jean Hoefliger, directeur suisse de la délégation de la Croix-Rouge internationale à Beyrouth, a déclaré au cours d'une interview que le niveau de l'aide apportée par la communauté internationale aux opérations d'assistance au Liban était très inférieur aux besoins.

Les dons au Liban ne dépassent pas jusqu'à présent deux millions de francs suisses, soit $800,000 environ.

"Dans la plupart des conflits majeurs comme celui-ci, a précisé M. Hoefliger, nous pouvons recueillir suffisamment d'argent en l'espace de quelques jours pour des opérations de secours qui durent des mois."

"Mais, d'une certaine manière, on ne s'intéresse pas au Liban."

Quelque 20,000 personnes ont péri de mort violente en treize mois de guerre civile au Liban. Une récente étude établit à 200,000 le nombre de ceux qui risquent la famine, étant coupés de l'approvisionnement.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) estime que d'ici le mois d'octobre les secours essentiels au Liban nécessiteront plus de 13 millions de francs suisses.

M. Hoefliger a indiqué que le rôle du CICR au Liban était de fournir appui et assistance aux organisations régionales. Il travaille en coopération étroite avec la Croix-Rouge libanaise, le Croissant-Rouge palestinien et un comité d'aide gouvernemental.

Mais ces organisations ne sont pas en mesure d'opérer dans de nombreuses régions, aussi la délégation du CICR, en plus de la répartition de l'aide aux organisations locales, participe directement aux efforts d'assistance.

Le CICR a notamment un hôpital de campagne dans l'un des quartiers les plus pauvres de la capitale. Des équipes auront aussi pour mission d'évaluer les besoins d'aide dans le nord et l'est du Liban où de nombreux villages sont isolés par les lignes de combat.

M. Hoefliger déclare que d'éventuels donateurs internationaux ne veulent peut-être pas envoyer d'aide tant que les conditions de sécurité demeurent précaires.

Les insignes

"Certainement, nous avons eu nos problèmes. Un de nos employés a été kidnappé et quatre de nos véhicules ont été volés", poursuit-il.

"Mais après qu'un envoi du CICR eut été pillé, nous avons protesté auprès des factions antagonistes, et depuis il ne s'est plus produit d'événement du même genre."

Il est arrivé aussi que des difficultés aient été soulevées par le symbole pourtant internationalement reconnu du CICR, à cause du fanatisme religieux qui a marqué la guerre civile libanaise. Dans le nord, le problème a été résolu en inscrivant sur les véhicules un nouveau symbole où la croix et le croissant sont associés, tandis qu'à Beyrouth même la plupart des voitures de la Croix-Rouge circulent sans insignes.

Pendant le terrible "week-end noir" du mois de mai qui vit mourir 300 personnes en l'espace de 48 heures, l'hôpital de campagne du CICR fonctionna sans relâche. Ses trois salles d'opérations ont reçu un flot constant de blessés.

Aujourd'hui, le CICR coopère avec l'UNICEF (le Fonds de l'ONU pour l'enfance) et avec des organisations locales pour organiser une vaste campagne de vaccination. Un porte-parole de l'UNICEF a estimé que l'hôpital de l'université américaine et d'autres institutions régionales pourraient fournir à peu près tous les experts nécessaires.

Mais l'hôpital américain lui-même doit faire face à une grave crise financière. Des efforts sont menés pour recueillir des fonds aux Etats-Unis. L'hôpital américain a soigné plus de 2,000 victimes au cours de l'année écoulée et a administré aux blessés et aux malades pour des millions de dollars de médicaments.

A l'heure actuelle, l'hôpital américain est à bout de ressources. La moitié de ses 22 chirurgiens ont quitté le Liban. Ceux qui sont restés ont à faire face à un travail quasi insurmontable. Pendant le "week-end noir", un seul chirurgien a opéré des blessés pendant 18 heures d'affilée.

